



**UNIVERSITÉ ABDE RAHMANE MIRA DE BÉJAÏA**

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES**

**ET DES SCIENCES DE GESTION**

**Département des Sciences Commerciales**

**Mémoire de fin de Cycle**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

**Spécialité: Finance et commerce international**

**Thème:**

**L'impact de la crise sanitaire sur le commerce  
international :**

**Cas des produits pharmaceutiques**

**Réalisé par :**

**M. TALL Mohamed**

**M<sup>lle</sup> SIMAO Iria de Fatima Nascimento**

**Encadré par :**

**M<sup>me</sup> TOUATI Karima**

**Année universitaire : 2020/2021**

## **Remerciements**

Nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir aidé tout au long de notre cursus sans oublier nos différentes familles.

Nos remerciements à :

M<sup>me</sup> Touati karima pour nous avoir encadrés, sa disponibilité incontestable et son aide très précieuse dans l'élaboration de ce mémoire ;

Sekou Ba pour son aide qui nous a aussi été précieuse

Aux enseignants de l'université qui nous ont enseigné car le savoir brille plus que de l'or.

Tous ceux qui ont participé de près ou de loin dans l'élaboration de ce mémoire.

**Tall&Iria**

## **Dédicaces**

*Je dédie ce travail principalement à ma mère Elsa Nataliana, ma joie, ma vie, ma force. Vous avez fait tellement de sacrifices pour me voir réussir, que Dieu le tout puissant vous préserve, vous procure santé, longue vie et vous récompense de ce que vous avez fait pour moi afin que je puisse vous combler à mon tour. Je vous dois tout ce que je suis aujourd'hui grâce à votre amour, votre patience, vos encouragements, vos prières, votre soutien financier. J'espère bien ce modeste travail sera pour vous, une petite compensation et une reconnaissance. Je le dédie aussi à mon père Velhinho Simao.*

*A mes sœurs (Miria et Andreia) qui ont été le soutien de ma mère pendant mon éducation, aucune dédicace ne saurait exprimer assez profondément ce que je ressens envers vous, à mes petites sœurs (Celma, Alexandra, Chelsia, Naty) qui sont tout pour moi, je vous aime inconditionnellement.*

*A mes grands-parents (en mémoire de mon grand-père Diogo Simao qui disait toujours que toutes ses petites-filles devaient étudier et aujourd'hui je dis : **mission accomplie**), à ma grand-mère Teodora Paiva, mon miroir, la clé pour ne pas m'être éloigné de mon objectif.*

*A mes oncles (Bibi et Manguxi) qui étaient aussi pour moi père et mère, merci d'avoir aidé ma mère. Je voudrais tout simplement vous dire merci infiniment.*

*A mes neveux bien-aimés (Sofia, Maia, Enzo, Eli) l'une des principales raisons de mes luttes pour qu'ils m'aient comme exemple.*

*A mes copines Jesna et Justina, et à toi aussi Ary qui durant mon séjour ici en Algérie ont été la lumière que Dieu m'a envoyé pour rendre mon chemin plus facile.*

*A la famille angolaise à laquelle j'ai appartenu en particulier Claudina, Joana, Eduane, Vt, Alione, Zamora, Delfino merci pour toute l'affection et le soutien. A la famille mozambicaine : Bercília, Silvana, Eunice, Antonieta et Yara, je vous aurai toujours dans mon cœur.*

*A mes amies Elisía, Elizângela, Djamila, Iracelma, Mirian, Eunice et Saleth qui malgré la distance ont toujours été là et ont toujours crus en moi.*

*Aux frères de la foi.*

*A notre encadreuse Mme. TOUTI Karima, Dieu seul peut vous récompenser, un grand merci.*

*Mon binôme Tall Mohamed qui depuis la L2 a toujours été avec moi et m'a poussé à être la meilleure parmi les meilleures et à mon collègue Sissoko.*

*A tous les algériens qui m'ont bien accueilli, merci beaucoup en particulier Yacine et Talwit.*

*A tous ceux qui me sont chers(es).*

**« Maman, j'ai toujours dit que serais quelqu'un et je te comblerai de fierté, une étape a été déjà atteinte, un nouveau chemin commence pour que je puisse tenir toutes les promesses que je t'ai faite. Je t'aime mon amour -Iria».**

## Dédicaces

*Cinq longues années d'études viennent d'être terminées à travers ce modeste travail, un travail que je dédie particulièrement à **Papa** et à **Maman** pour tous les efforts et les sacrifices consentis afin que je puisse être parmi les meilleurs et réussir lors de ce cursus. Qu'Allah vous donne santé et longue vie.*

*A mes oncles et tantes, plus particulièrement mon défunt oncle, **SEKOU YAYE**, qu'ALLAH te fasse miséricorde et t'accueille dans son paradis*

*A mes frères et sœurs, plus particulièrement **Amadou et Mame**, vous devez faire mieux que moi tout d'abord pour votre satisfaction personnelle et la satisfaction des parents.*

*A mes pote(s) et à mon binôme Iria*

*A Tous les proches qui m'ont aidé avec des Douas.*

**Tall**

# Liste des abréviations

- AELE** : Association européenne de libre échange
- AMM** : Autorisation de mise sur le marché
- API** : Principes Actifs Pharmaceutiques
- ASHP** : American Society of Health System Pharmacists
- CAS** : Chemical Abstracts Service
- CCP** : Certificat complémentaire de protection
- CHF** : Franc Suisse
- CNUCED** : Conférence des nations unis sur le commerce et le développement
- COVAX** : Covid-19 Vaccines Global Access
- COVID-19** : Coronavirus disease 2019
- CTK** : cargo tonne kilomètres
- ECR** : Essai contrôlé randomisé
- EFPIA** : Fédération Européenne Des Associations Et Industries Pharmaceutiques
- EMA** : European Medicines Agency
- ENPP** : Entreprise nationale de production pharmaceutique
- EPI** : Equipement de propriété individuelle
- EUR** : Euro
- FDA** : Food And Drugs Administration
- FMI** : Fond Monétaire International
- GATT** : General Agreement On Tariffs And Trade
- GBP** : LIVRE STERLING
- H.O.S** : HECKSHER, Ohlin, Samuelson
- HQC** : hydroxychloriquine
- IATA** : International Air Transport Association
- ICS** : Chambre Internationale Du Transport Maritime
- IDE** : Investissement Direct Etranger
- IFPMA** : International Federation Of Pharmaceutical Manufacturers And Association
- JPY** : Yen Japonais
- LMC** : Loi sur la monnaie et le crédit

**MOFCOM** : Ministère du commerce de la république populaire de Chine

**OMPI** : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme

**PED** : pays en voie de développement

**PEM** : Perspectives de l'économie mondiale

**PIB** : produit intérieur brut

**QC** : chloroquine

**RWI** : Institut Leibniz de recherche économique

**SH** : Système Harmonisé

**TVA** : Taxe sur la valeur ajoutée

**UE** : Union Européenne

**US** : United States

**USAID** : Agence des Etats-Unis pour le Développement International

**WTO** : World Trade Organization

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL</b>	<b>4</b>
I. Généralités sur les produits pharmaceutiques	5
II. Théorie du commerce international	13
<b>CHAPITRE II. EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL</b>	<b>25</b>
I. Croissance économique mondiale	26
II. Evolution des échanges internationaux	30
III. Les services	39
IV. Les Investissements directs étrangers	45
<b>CHAPITRE III. EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES</b>	<b>50</b>
I. Etat de lieux de l'industrie pharmaceutique mondiale	51
II. Effets attendus à court et long terme de la crise sanitaire sur l'industrie pharmaceutique	64
III. Effets de la Crise sanitaire sur l'industrie Algérienne	71
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>76</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>79</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>85</b>
<b>LISTE DE TABLEAUX ET FIGURES</b>	<b>108</b>

---

---

## **Introduction générale**

---

---

A la veille de la célébration du nouvel an 2020, l'organisation mondiale de la santé a été informée par le gouvernement chinois de l'existence de plusieurs cas de pneumonies d'origine inconnue détectés dans la ville de Wuhan. Le premier cas hors de la Chine fut signalé en Thaïlande le 13 Janvier 2020. La maladie s'est vite propagée à travers le monde et l'OMS déclara la pandémie le 11 Mars 2020.

Des mesures drastiques ont alors été prises afin de contenir la maladie avec l'application du confinement à leur domicile des populations de par le monde, de la fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes, du port obligatoire du masque et des restrictions sociales à qui ont eu des impacts considérables non seulement sur l'évolution de la maladie, mais aussi sur le commerce international donc, sur l'échange des biens et des services entre les nations.

Les pays, les touchés par la pandémie sont ceux qui ont une dépendance vis-à-vis du commerce mondial, du tourisme, des exportations de produits de base et des financements extérieurs. L'industrie pharmaceutique a été d'une aide capitale dans la lutte contre la maladie et a enregistré une augmentation spectaculaire de sa production pour satisfaire la demande mondiale.

Cette crise sanitaire qui a affecté la santé des millions de personnes dans le monde, a entraîné un ralentissement brutal de l'activité économique c'est-à-dire une crise économique, avec l'arrêt de la sphère productive, qui est la conséquence des mesures mises en place contre la propagation de la maladie. La pandémie de Covid 19 a plongé l'économie planétaire dans sa pire récession depuis la seconde guerre mondiale. Et pour la première fois depuis 1870, un nombre sans précédent de pays ont enregistré une baisse de leur production. La pandémie est dès lors devenue un obstacle pour la croissance économique mondiale déjà affaiblie par plusieurs évènements de taille comme les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis et le Brexit.

L'analyse de la situation actuelle du commerce international causée par la crise sanitaire nous amène à poser la question principale suivante : **Quel est l'effet de la crise sanitaire sur le commerce international et plus particulièrement sur le commerce des produits pharmaceutiques?**

De cette problématique, nous dégageons deux questions spécifiques qui sont :

- La crise sanitaire étant apparue dans une zone géographique et économique bien déterminée, comment a-t-elle pu fortement impacter le commerce international?

- Pourquoi un secteur comme celui du commerce des produits pharmaceutiques a-t-il pu tirer son épingle du jeu en enregistrant une certaine croissance contrairement aux autres ?

Pour répondre à notre problématique, notre travail de recherche suivra les deux pistes ci- après:

- Premièrement, la crise sanitaire a provoqué un effondrement du commerce international qui serait causé par la forte connexion des marchés et l'interdépendance des nations, facilitée par le mouvement de la mondialisation et l'essor des IDE ;

- Deuxièmement, l'accroissement de la demande des produits pharmaceutiques qui entrent dans la lutte contre la Covid 19 aurait provoqué une augmentation des échanges dans ce secteur.

Avec les transformations dans le commerce international causées par la crise sanitaire, tous les corps (étudiants, chercheurs etc.) en relation avec le commerce international devraient chercher à comprendre ces différents changements.

La réalisation de ce travail nous permettra d'avoir une vision plus large de la situation actuelle du commerce international et des conséquences de la crise sanitaire sur les industries pharmaceutiques et en particulier sur les produits pharmaceutiques liés à la lutte contre la Covid-19.

Afin de mener à bien notre travail, nous nous sommes fondés sur :

- les supports bibliographiques (les revues scientifiques, les rapports de l'OMC, du FMI et la CNUCED, les bilans des grands laboratoires, les textes de loi et autres sites internet) ;

- l'analyse des statistiques du commerce international (avant et pendant la crise) de la banque mondiale, de l'OMC et la CNUCED.

Notre modeste travail de recherche comprend trois chapitres, organisés comme suit :

- le premier, intitulé « **Cadre théorique et conceptuel du commerce international et des produits pharmaceutique** », s'intéresse à la présentation générale des produits pharmaceutiques et des théories expliquant le commerce international notamment, les théories traditionnelles et les nouvelles théories ;
- le deuxième chapitre, « **les effets de la crise sanitaire sur le commerce international**», présente une analyse de l'impact de la crise sanitaire sur le PIB mondial, sur les échanges de biens et services et sur les IDE ;
- notre dernier chapitre qui présente un état des lieux des produits pharmaceutiques les plus demandés de l'industrie pharmaceutique mondial durant la crise sanitaire, les effets attendus à court et long terme de la crise sanitaire sur les industries pharmaceutiques et une vision sur l'industrie pharmaceutique algérienne durant cette période de crise, est intitulé « **les effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**».

---

---

**Chapitre I. Cadre théorique et conceptuel**

---

---

## Introduction

Construit en deux sections, le présent chapitre rappelle les notions de base se rapportant aux produits pharmaceutiques et présente le cadre théorique du commerce international. L'interdépendance des pays causée par les flux de marchandises est expliquée par les théories traditionnelles et les nouvelles théories du commerce international. Cette connexion entre les pays s'illustre notamment par les échanges de produits pharmaceutiques que les pays bénéficiant de plus de facilités de production, exportent vers les pays demandeurs.

Dans la première section, nous aborderons les généralités sur les produits pharmaceutiques et dans la seconde, nous traiterons des théories traditionnelles qui participent à une meilleure compréhension des fluctuations dans les échanges de produits pharmaceutiques.

### I. Généralités sur les produits pharmaceutiques

Les produits pharmaceutiques sont les éléments clés de toute médecine, qu'elle soit moderne ou traditionnelle. Et l'on ne saurait dissocier l'industrie pharmaceutique des produits car ils sont étroitement liés. Dans le monde, il existe divers types de produits pharmaceutiques. C'est ce que nous verrons à travers l'aperçu ci-dessous.

En 1990, selon Gennaro, l'industrie pharmaceutique est dans le monde entier, un élément important des systèmes de santé. Elle comprend de nombreux services et entreprises publics ou privés qui découvrent, mettent au point, fabriquent et commercialisent des médicaments au service de la santé humaine et animale.<sup>1</sup> L'industrie pharmaceutique inclue donc la recherche et le développement, la production et la distribution des produits pharmaceutiques car elle est constituée, d'amont en aval, de sociétés de recherches biologiques, de laboratoires pharmaceutiques et d'officines de distribution de détails livrés directement au consommateur final.

---

<sup>1</sup>Keith D.Tait. *L'industrie pharmaceutique*. Encyclopédie de sécurité et de santé au travail, Bureau international de travail, 3ème édition, (Chapitre 79) .In : [www.ilocis.org](http://www.ilocis.org).

## 1. Définition des produits pharmaceutiques

Selon la définition du dictionnaire pharmaceutique de l'OMS (WHO Drug DictionaryEnhanced) et celle de la Directive européenne 65/65, un médicament est « *toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines. Toute substance ou composition pouvant être administrée à l'homme en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier des fonctions physiologiques chez l'homme est également considérée comme médicament* ».

Le médicament est composé d'une substance active ou principe actif, qui possède l'effet thérapeutique et des excipients destinés à apporter une consistance, un goût, une couleur à un médicament ; tout en évitant toute interaction avec le principe actif.

On distingue deux types de substances actives qui sont d'ordre biologique ou chimique. Les médicaments développés récemment sont donc, soit issus de la recherche chimique, soit de l'application des biotechnologies (vaccins, anticorps). Et les techniques mises en œuvre sont différentes mais, les étapes de développement, ainsi que les critères d'approbation d'un nouveau médicament par les autorités sanitaires restent comparables.

## 2. Etapes du développement d'un nouveau médicament

Une molécule qui arrive à passer tous les tests et essais cliniques peut devenir un médicament. Ce passage de la molécule au médicament qui commence par la recherche, la découverte et la demande d'autorisation de mise sur le marché, est long, complexe et demande des fonds conséquents. Le développement d'un nouveau médicament coûte en moyenne 780 millions d'euros d'après la fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques (EFPIA)<sup>2</sup>.

### 2.1. Les études précliniques

Avant de pouvoir tester un candidat- médicament, qui est un composé (une petite molécule, un anticorps...) ayant un fort potentiel thérapeutique et dont l'activité et la spécificité ont été optimisées, sur un homme dans le cadre d'un essai clinique, il doit passer

---

<sup>2</sup>Guillaume VDR. *Peut-on défendre l'industrie pharmaceutique*, page 102. In : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2018-1-page-101.htm>.

# Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

par ce que l'on appelle un programme de développement préclinique. Il s'agit de chercher à savoir si la substance a des effets négatifs ; par exemple, savoir si elle est toxique ou si elle provoque des cancers ou des modifications du patrimoine génétique. Pour ces tests, on emploie d'abord des cultures cellulaires<sup>3</sup>, puis, des expériences sur animaux.

Avant d'être testé sur l'homme, la molécule doit avoir passé par tous les tests précliniques, c'est-à-dire qu'elle doit s'être avérée inoffensive en culture cellulaire puis, chez l'animal. Et les expériences respectent des directives acceptées à l'échelon international (directives de l'ICH) qui sont orientées conformément aux principes des 3R (Replace, Reduce, Refine)<sup>4</sup>.

Durant cette phase préclinique, les essais suivants doivent être réalisés: les essais pharmacologiques, les essais de toxicité générale, les essais de toxicocinétique<sup>5</sup> et pharmacocinétique et les essais de toxicité à dose répétée.

## 2.2. La phase clinique

Elle se compose de trois phases qui sont :

- **Phase I: premiers essais sur l'être humain afin de tester la tolérance**

À cette phase de développement, le médicament est administré à des volontaires en bonne santé. En observant les réactions à différents dosages, on détermine les effets secondaires dans l'organisme humain et les dosages adéquats.

- **Phase II: essais cliniques pour tester l'efficacité**

Elle est effectuée sur des individus malades. On teste l'efficacité du produit et on évalue les quantités appropriées au traitement souhaité. Il s'agit de définir la dose optimale, c'est-à-dire celle pour laquelle l'effet thérapeutique est le meilleur. En moyenne, un essai de

---

<sup>3</sup>Un procédé qui permet aux cellules de se reproduire en dehors de leur milieu de vie naturel ou de l'organisme dont elles proviennent.

<sup>4</sup>Élaborée en 1959, la règle des 3 R constitue le fondement de la démarche éthique appliquée à l'expérimentation animale en Europe et en Amérique du Nord. Ses prescriptions accompagnent tous les projets de recherche qui incluent des animaux.

<sup>5</sup>La toxicocinétique est l'étude de la toxicité potentielle des substances entrant dans le corps et de leur dispersion lorsqu'elles sont absorbées par l'organisme.

## Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

cette phase inclut entre 100 et 500 patient(e)s. On détermine alors, non seulement l'efficacité du médicament, mais aussi sa tolérance.

- **Phase III: essais cliniques pour démontrer l'efficacité du traitement**

À cette phase, on teste le médicament sur des milliers de patient(e)s pour savoir si la tolérance et l'efficacité sont identiques chez de nombreuses personnes. Lors de cette phase, le rapport bénéfice risque du nouveau produit est évalué. C'est ce rapport qui conditionne l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché (AMM). C'est au terme de cette phase que le laboratoire producteur dépose un dossier auprès des autorités sanitaires : l'agence européenne des médicaments (EMA) ou la (FDA) aux Etats-Unis pour recevoir l'autorisation de mise sur le marché<sup>6</sup>.

### 3. Autorisation et mise sur le marché

Une fois qu'un médicament a passé toutes les étapes et tous les tests avec succès, l'entreprise peut déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché. Avec sa demande d'AMM, l'entreprise pharmaceutique doit fournir une documentation détaillée sur le processus de développement dudit médicament, ainsi que sur son efficacité, sa qualité et son innocuité. Pour les médicaments contre des maladies particulièrement graves ou pour lesquelles il n'y a pas encore de traitement efficace sur le marché, il est possible de demander une procédure accélérée appelée «fasttrack».

Ce sont les médicaments originaux qui traversent ces longues étapes contrairement aux génériques.

Les 02 deux premières phases durent environ deux à trois ans chacune, tandis que la troisième dure de trois à quatre ans. Et sur dix produits entrant en phase I, cinq produits entrent en phase II et un seul obtient l'AMM pour entrer en phase III.<sup>7</sup>

- **Phase IV: autres études et observations après l'autorisation ou pharmacovigilance**

---

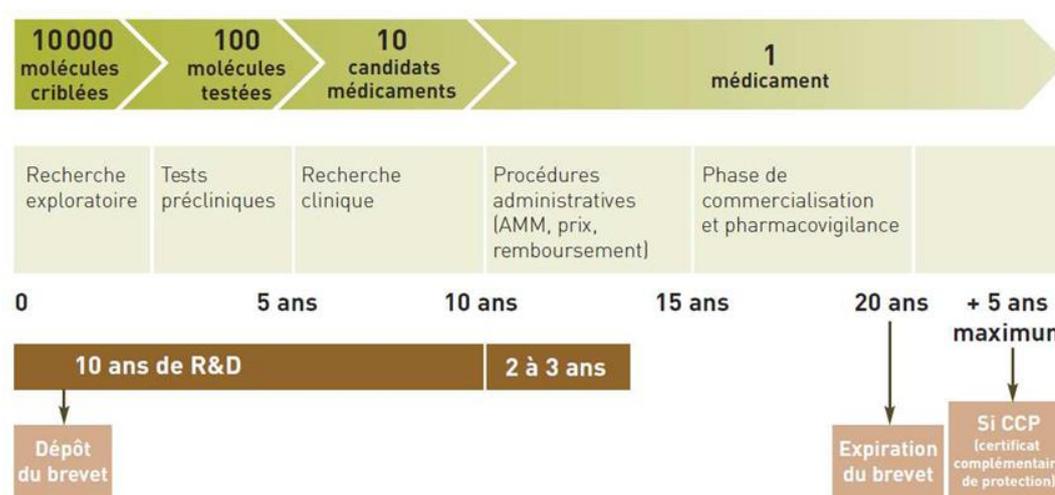
<sup>6</sup>Paouriche P.et .Rupprecht F. (1998, Mars). *Le secteur pharmaceutique, un secteur aux multiples enjeux*. Economie et statistique N° 312-313, page 9 .In : <https://www.persee.fr/doc>.

<sup>7</sup> Idem

# Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

Une fois que le médicament est sur le marché et que les patient(e)s y ont accès, les entreprises pharmaceutiques continuent à l'étudier pour obtenir la confirmation de la pesée des risques et bénéfices et pour dépister des effets secondaires rares qui n'ont pas pu être reconnus en phase d'essai.

**Figure I.1: De la molécule au médicament**



Source : LEEM. : « Bilan économique », édition 2018, p 20. In: <https://www.leem.org> p.44

## 4. La protection réglementaire de l'innovation

Les coûts élevés de la recherche et l'allongement des essais thérapeutiques nécessaires à l'obtention de l'AMM ont conduit les pouvoirs publics à adopter un mécanisme prolongeant la durée de la protection industrielle conférée par les brevets.

### 4.1. Le brevet

Le brevet protège une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une solution technique à un problème technique donné. L'invention pour laquelle un brevet pourra être obtenu doit également être nouvelle, impliquer une activité inventive et être susceptible d'application industrielle<sup>8</sup>. Le brevet permet de protéger l'innovation pendant vingt ans, il peut être prolongé pour une durée maximale de cinq ans par un certificat complémentaire de protection.

<sup>8</sup>Institut national de la propriété industrielle, site INPI : <http://www.inpi.fr>, consulté le 26 juin 2021

## 4.2. Le certificat complémentaire de protection

Le CCP a été d'abord introduit en France en 1990, puis à l'échelle européenne en 1992. Les Etats-Unis avaient déjà introduit leur « Waxman Hatch Act » en 1984, qui allonge la durée de vie des brevets et facilite la mise sur le marché des produits génériques<sup>9</sup>. Et après une période de vingt-cinq ans, le médicament peut être décliné sous forme de générique.

L'application de ces législations sur les brevets, qui débute dans les années 1980 a produit ses effets au début des années 2000<sup>10</sup>. A partir de cette date, les premiers brevets arrivant à expiration, les firmes ont progressivement perdu les rentes du monopole dont elles disposaient. Les baisses de chiffre d'affaires ont alors été particulièrement importantes pour les « blockbusters »<sup>11</sup>. Ces pertes sont dues au développement des médicaments génériques qui remplaçaient progressivement les « princeps »<sup>12</sup>.

## 5. Types de médicaments :

Il existe des médicaments originaux et des génériques.

### 5.1. Médicaments originaux

Ce sont des médicaments pour lesquels un brevet a été déposé. Et 20 ans après le dépôt, aucune industrie n'aura le droit de reproduire ledit médicament. Cette durée peut être prolongée de 5 ans avec un certificat complémentaire de protection.

### 5.2. Médicaments génériques

Après expiration du brevet, un médicament identique ou équivalent à celui d'une marque peut-être produit sous un nouveau nom commercial. La substance active est identique à celle du produit de marque, les seules différences possibles restent la

---

<sup>9</sup> *Le secteur pharmaceutique, un secteur aux multiples enjeux*. Economie et statistique N° 312-313. (1998, Mars), page 12. In : <https://www.persee.fr/doc>.

<sup>10</sup> Abecassis P. et Coutinet N. (2008). *Caractéristiques du marché des médicaments et stratégies des firmes pharmaceutiques*. La Documentation française Horizons stratégiques, page 113. In: <https://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2008-1-page-111.htm>.

<sup>11</sup> Blockbuster est un médicament dont les ventes annuelles dépassent un Milliards de dollars.

<sup>12</sup> Médicament original protégé par brevet.

## Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

présentation et les « excipients »<sup>13</sup> ; leur fabrication répond aux mêmes normes d'exigence que tous les autres médicaments.

### 6. Accord de l'OMC sur les produits pharmaceutiques

L'Accord de 1994 sur le commerce des produits pharmaceutiques (aussi appelé "Accord sur les produits pharmaceutiques") vise à supprimer les droits de douane et autres droits et impositions pour un grand nombre de produits pharmaceutiques et pour les substances utilisées dans la fabrication de ces produits, en les consolidant définitivement en franchise de droits. Conclu pendant les négociations commerciales du Cycle d'Uruguay, l'Accord n'a été signé que par un groupe de participants et s'applique uniquement à ce groupe, qui s'est également engagé à mettre en œuvre les résultats obtenus sur la base du principe de la nation la plus favorisée. Le Canada, les États-Unis, le Japon, Macao (Chine), la Norvège, le Royaume-Uni, la Suisse et l'Union européenne participent actuellement à cet accord.<sup>14</sup>

#### 6.1. Initiatives sectorielles

L'Accord sur les produits pharmaceutiques est l'une des nombreuses initiatives sectorielles convenues pendant le Cycle d'Uruguay. Un certain nombre de parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) sont convenues d'éliminer et/ou de réduire les droits de douane sur des secteurs spécifiques. Contrairement aux accords multilatéraux, ces accords sectoriels, comme on les appelle, ont été signés par des groupes de participants et s'appliquent à ces groupes et non à tous les Membres de l'OMC. Les participants se sont engagés à mettre en œuvre les résultats sur la base de la nation la plus favorisée.

#### 6.2. Examens périodiques

Les membres participants à l'accord sur les produits pharmaceutiques se sont convenus de le réexaminer périodiquement en vue de le mettre à jour et d'élargir sa liste des

---

<sup>13</sup>Les jeunes, la chimie et les sciences de la vie. *L'industrie pharmaceutique et les biotechnologies*, Dossier pédagogique réalisé dans le cadre du programme de conférences, page 6.<https://www.cefochim.be/media/1266/pharmabiotech.pdf> consulté le 24 juin de 2021.

<sup>14</sup>Voir annexe 1 (L/7430 et Add).

## Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

produits visés. Quatre examens ont eu lieu depuis la création de l'OMC en 1996 (G/MA/W/10), 1998 (G/MA/W/18), 2007 (G/MA/W/85) et 2010 (G/MA/W/102)<sup>15</sup>.

### 6.3. Produits visés par l'Accord

Les concessions convenues dans les négociations sont incorporées dans les listes OMC de concessions des membres participants par le biais des procédures de 1980 pour la rectification des listes. Les produits visés sont notamment les suivants:

- Produits pharmaceutiques finis désignés par leurs codes du Système harmonisé notamment les :

- produits classés (ou pouvant être classés) dans le chapitre 30 du SH
- produits classés (ou pouvant être classés) sous les positions 2936, 2937, 2939 et 2941 du SH, à l'exception de la dihydrostreptomycine<sup>16</sup>, ses sels, esters et hydrates.

- Ingrédients pharmaceutiques actifs et composés chimiques utilisés par l'industrie pharmaceutique, énumérés dans les quatre annexes et désignés par une combinaison de:

- Codes du SH (sous-positions du SH) ;
- Désignation du produit (nom, nom chimique, formules chimiques) ;
- Codes du Chemical Abstract Service ("numéros d'enregistrement" spécifiques uniques créés par le Chemical Abstracts Service (CAS) et utilisés pour l'identification des substances chimiques<sup>17</sup> ;
- Dénominations communes internationales (gérées par l'Organisation mondiale de la santé pour faciliter l'identification des substances pharmaceutiques ou des ingrédients pharmaceutiques actifs<sup>18</sup>.

Suite à la conclusion de l'accord de 1994 et à des examens ultérieurs, les participants se sont engagés à éliminer les droits de douane et tous les autres droits et impositions non

---

<sup>15</sup>Voir annexe 2 (G/MA/W/10), 1998 (G/MA/W/18), 2007 (G/MA/W/85) et 2010 (G/MA/W/102).

<sup>16</sup>Un antibiotique bactéricide de la famille des aminosides qui agit en perturbant la biosynthèse des protéines bactériennes et la perméabilité de la membrane bactérienne

<sup>17</sup>: <https://www.cas.org/support/documentation/chemical-substances/faqs> consulté le 26 juin 2021

<sup>18</sup> *International Nonproprietary Names Programme and Classification of Medical Products*. In <https://www.who.int/medicines/services/inn/en>, consulté le 26 juin 2021

## **Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel**

---

seulement sur tous les produits pharmaceutiques finis, qu'ils soient vendus en vrac ou conditionnés en doses pour la vente au détail (paracétamol, antibiotiques, vaccins, etc.), mais aussi sur plus de 7 000 ingrédients pharmaceutiques actifs et composants chimiques utilisés dans les chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques.

### **6.4. Commerce des produits pharmaceutiques**

Le commerce international des produits pharmaceutiques a connu une croissance dynamique depuis l'adoption de l'accord sur les produits pharmaceutiques. Les importations de produits pharmaceutiques finis, c'est-à-dire les médicaments conditionnés pour la vente au détail et les médicaments en vrac, ont augmenté de près de 14 % au cours des 20 dernières années; avec des importations évaluées à plus de 350 milliards de dollars US en 2018. Le commerce des ingrédients pharmaceutiques actifs et des composants chimiques a également connu une croissance régulière.

L'obtention de statistiques relatives aux droits et aux importations concernant ces produits peut être un exercice complexe. Les ingrédients pharmaceutiques actifs et les composants chimiques utilisés dans la production de produits pharmaceutiques finis n'ont pas de codes SH communs (plus de 270 sous-positions du SH figurent au moins une fois dans les quatre annexes de l'accord sur les produits pharmaceutiques).

En outre, des substances chimiques telles que le carbone ou le chlore peuvent être commercialisées et utilisées à diverses fins; et pas seulement pour la production pharmaceutique. Les importations mondiales de ces substances n'ont cessé d'augmenter au cours des 25 dernières années.

## **II. Théorie du commerce international**

Grâce au libre-échange, le monde assiste aujourd'hui à une interdépendance des économies. Pour comprendre les effets de cette interconnexion dans la nouvelle conjoncture qui prévaut actuellement dans le monde, nous nous intéressons particulièrement ici aux principales théories du commerce international qui se résument aux théories traditionnelles et les nouvelles du commerce international.

# Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

Les théories du commerce international se présentent en deux grands points à savoir : Les théories traditionnelles du commerce international et les nouvelles théories du commerce international.

## 1. Les théories traditionnelles

Les théories traditionnelles du commerce international reposent sur trois modèles qui sont : le modèle d'Adam Smith (théories des avantages absolus), le modèle de David Ricardo (théorie des coûts comparatifs) et le modèle d'Heckscher-Ohlin-Samuelson (Spécialisation selon la dotation factorielle).

### 1.1. La théorie Adam Smith des avantages absolus

Première théorie du commerce international, la théorie d'Adam Smith explique les échanges internationaux par des avantages absolus de coûts<sup>19</sup> : un pays a intérêt à se spécialiser dans la production des biens pour lesquels il est plus efficace que les autres

Selon Adam Smith, la notion de l'avantage absolu est basée sur le fait qu'entre deux nations, une a plus de facilité à produire un bien à moindre coût que partout ailleurs dans le monde. Les deux nations peuvent gagner en échangeant des biens où elles ont un avantage absolu.<sup>20</sup>

Cette théorie des avantages absolus n'explique cependant que des cas particuliers du commerce international, d'où la question suivante « si un pays ne possède pas d'avantage absolu comment peut-il participer aux échanges ? ». La théorie des avantages comparatifs de Ricardo vient combler la limite de la théorie d'Adam Smith.

### 1.2. La théorie de David Ricardo des avantages comparatifs

L'analyse du principe des avantages comparatif mis en évidence au XIX<sup>e</sup> siècle, vise à illustrer la supériorité du libre-échange sur l'autarcie. Selon Ricardo, « *Les pays sont gagnants à l'échange s'ils se spécialisent dans la production du (des) bien(s) qui*

---

<sup>19</sup>Rainaldi M. (2003). *La nouvelle théorie du commerce International* (3<sup>e</sup> éd.). Paris: La Découverte. Page 7.  
Salvatore D. (2008). *Economie Internationale* (traduction de la 9<sup>e</sup> éd.) Bruxelles : De Boeck Université, 2008.  
Page 51. In : [https://books.google.dz/books?id=XarCbP0i\\_i4C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.dz/books?id=XarCbP0i_i4C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) consulté le 23 juin 2021

# Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

*supporte(nt) le(s) coût(s) de production relatif(s) le(s) plus faible(s) et s'ils importent le(s) bien(s) qui supporte(nt) le(s) coût(s) de production relatif(s) le(s) plus élevé(s).»<sup>21</sup>*

Le modèle des avantages comparatifs repose sur l'analyse des 2 pays, 2 produits et un seul facteur de production. Supposant que deux pays, l'Angleterre et le Portugal, produisant deux biens, le vin et le drap, grâce à un seul facteur de production (travail), le coût unitaire des produits diffère dans chaque pays. On suppose donc, que le nombre de travailleurs nécessaire à la production dans les deux branches, sont relativement faibles au Portugal qui possède un avantage absolu par rapport à l'Angleterre.

**Tableau I.1 : Le coût unitaire de production de l'Angleterre et du Portugal**

	Angleterre	Portugal
Drap	100	90
Vin	120	80

**Source :** Michel R. (2003). *Commerce international* (9<sup>e</sup> éd.). Paris : la découverte. Page 46.

Selon la théorie de Smith, le Portugal possède un avantage absolu dans le deux produits alors l'Angleterre n'a rien à offrir au Portugal. Mais, Ricardo, va montrer que même un pays ne possédant pas d'avantage absolu a intérêt à se spécialiser dans la production d'un bien. La spécialisation se fera par un avantage comparatif. Et pour illustrer cette idée, le Portugal doit se spécialiser dans le vin avec 0.88 (80/90) et l'Angleterre, va se spécialiser dans le drap avec 0.83 (100/120).

Dans ce cas, les pays doivent se spécialiser dans la production du bien dans lequel il obtient l'avantage comparatif plus élevé. Ainsi, le Portugal se spécialisera dans la production du vin et l'Angleterre dans la production de draps. Ainsi les deux pays participent au commerce international.

### 1.3. Théorie de H.O.S (Heckscher, Ohlin et Samuelson) : la spécialisation selon la différence des dotations factorielles

---

<sup>21</sup> Bernard G. et Annie K. (2006). *Economie internationale: Commerce et macroéconomie* (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod. Page 5

## Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

La théorie des avantages comparatifs présente quelques imperfections c'est pourquoi la théorie de H.O.S<sup>22</sup> va la prolonger. L'hypothèse du seul facteur de production est alors abandonnée. Dans cette théorie, la spécialisation dépend de la combinaison des facteurs de deux ou plusieurs facteurs de production.

La théorie de H.O.S repose sur le principe de deux pays et un seul bien produit par les moyens de deux combinaisons de facteurs identiques. Selon Hecksher, Ohlin et Samuelson, le pays qui est fortement doté en travail ou capital, va se spécialiser dans la production du bien qui demande beaucoup de travail ou de capital et importera le bien pour lequel il est faiblement doté.<sup>23</sup>

Dans ce modèle, les deux économies sont en état d'équilibre, la concurrence est pure et parfaite, les facteurs de production sont mobiles à l'intérieur d'un même pays et immobile entre les pays et, chaque pays doit tirer avantage du facteur dont la nature l'a le mieux doté, en se spécialisant dans la production du bien qui exige intensément ce facteur.

Pour optimiser l'utilisation des facteurs à l'échelle mondiale, ils évoquent l'économie d'échelle, qui dit que pour produire pour le marché international, l'entreprise doit produire en masse ce qui va permettre de réaliser des économies d'échelle grâce à la réduction des coûts unitaires et réduire les coûts en valeur absolue par la grande maîtrise que l'on aura du processus de production.

Cependant, le modèle H.O.S a été la cible de nombreuses critiques. Dans une tentative d'analyse de la théorie de H.O.S, Wassili Leontief a procédé à un examen de la position des Etats-Unis dans les échanges internationaux et a constaté un paradoxe par rapport à la théorie de H.O.S et aujourd'hui appelé « paradoxe de Leontief ».

Comparativement aux autres nations, les Etats-Unis avaient une dotation factorielle où le capital est plus abondant que le travail. Selon les résultats de Leontief, opposés à la théorie de H.O.S qui stipule, dans ce cas, que les Etats-Unis doivent exporter des biens dont

---

<sup>22</sup> Cette théorie a été ébauchée par l'économiste suédois Eli Hecksher et un de ses disciples Bertil Ohlin et plus tard l'économiste Paul Samuelson lui apporte quelques perfectionnements mathématiques, c'est pour cela que la théorie porte le nom des trois auteurs.

<sup>23</sup> Kheladi M. (2010). *Introduction aux Relations Economiques Internationales*. Ben-Aknoun : Office des Publications Universitaires. Page 67.

# Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

ils sont fortement dotés en capital, la réalité est que les exportations aux Etats-Unis ont un rapport capital-travail.

Pour Leontief, « l'explication du résultat doit être recherché dans l'hétérogénéité internationale du travail. Ainsi, les travailleurs américains seraient plus productifs que ceux localisés hors Etats-Unis pour des raisons multiples (esprit d'entreprise, supériorité de l'organisation...) ; pour rétablir l'homogénéité internationale du travail en tenant compte de cette productivité supérieure, il faut multiplier leur nombre par trois ».<sup>24</sup>D'autres auteurs ont conclu que la théorie de H.O.S. est inadaptée à expliquer les échanges internationaux.

## 2. La nouvelle théorie du commerce international

Dans les années 60, on assiste à un renouvellement des théories du commerce international. Les théories traditionnelles n'introduisent pas dans leurs hypothèses des phénomènes qui jouent un rôle très important dans l'orientation des spécialisations internationales.

Les nouvelles théories du commerce international introduisent dans leurs analyses certains facteurs que nous allons étudier :

### 2.1. Théorie de POSNER du l'écart technologique

Dans l'analyse de H.O.S, les pays utilisent la même technologie, car leurs fonctions de production sont identiques. En réalité, il existe des écarts technologiques entre les pays.

M.V. Posner en 1961, trouve que les pays en produisant des produits nouveaux, peuvent devenir exportateurs, indépendamment de leurs avantages de dotations factorielles.<sup>25</sup> Cette approche consiste à montrer que l'avance technologique explique les flux du commerce international. Selon lui, l'avance en matière de recherche et développement (R&D) acquise par un pays ou une entreprise, confère un monopole des exportations pour les produits dans un secteur.

En 1979, Paul KRUGMAN a théorisé cette approche du commerce international. Son modèle est basé sur l'analyse de deux pays : un du Nord, qui est innovateur et inventeur, et

---

<sup>24</sup>Rainelli M. (2003). *Commerce international* (9<sup>e</sup> éd.). Paris: La Découverte. Page 49

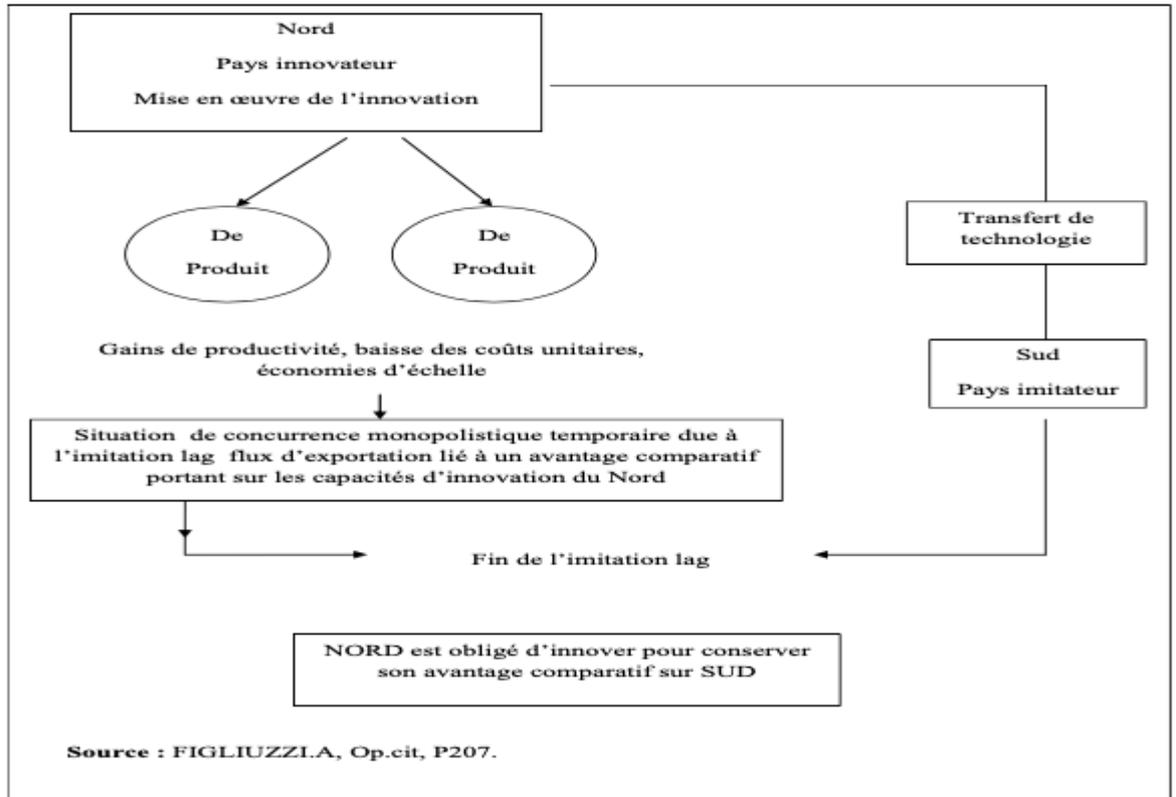
<sup>25</sup> Bernard G. et Annie K. (2006). *Economie internationale: Commerce et macroéconomie* (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod. Page 5

# Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

l'autre du Sud, qui est le suiveur et qui tend à imiter. Il s'agit d'un transfert de technologie entre le Nord et le Sud mais, avec un décalage temporel, qui permet au pays du Nord de conserver un monopole temporaire.<sup>26</sup>

Le schéma ci-dessous essaye de résumer l'écart technologique

**Figure I.2 : Processus d'innovation entre un pays du Nord et un pays du Sud.**



Source : FIGLIUZZI, A, *Economie internationale : faits-théorie-débats contemporains*, Ed Ellipses, Paris, 2006, P207.

## 2.2. Théorie de R. VERNON du cycle de vie du produit

La thèse de cycle du produit de Raymond Vernon est apparue au début des années 60. Il vient prolonger la théorie de l'écart technologique. Cet auteur s'intéresse à analyser l'effet de l'innovation et de ces modalités de diffusion internationale.<sup>27</sup>

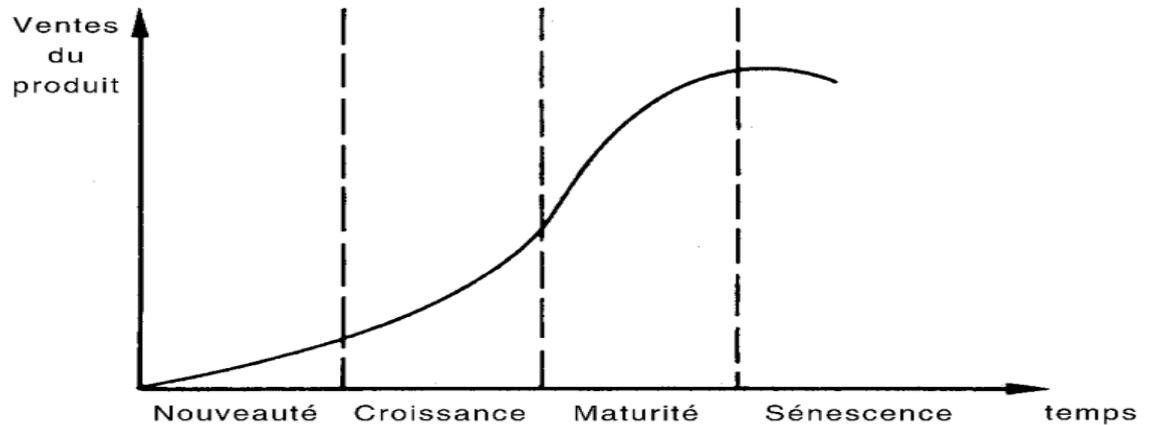
<sup>26</sup> Aniche née KhoudierFethia. (2014). *Essai D'analyse De La Contribution Du Commerce Extérieur A La Croissance Economique : Référence Au Cas De L'Algérie*. (Mémoire). Université De Tizi Ouzou, 2014. Page 16.

<sup>27</sup> Bernard G. et Annie K. (2006). *Economie internationale: Commerce et macroéconomie* (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod. Page 66.

# Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

Le cycle de vie du produit est illustré dans la figure ci-dessous

**Figure I.3: Le cycle de vie du produit d'après R. Vernon**



**Source :** Rainelli M. (2003). *commerce international* (9<sup>e</sup> éd.) Paris : la découverte.

Page 52.

Vernon utilise ce schéma à la firme américaine en introduisant de surcroît la dimension internationale.

**1<sup>ère</sup> phase, Nouveauté :** Dans cette phase, la production est réalisée aux Etats-Unis et destiné seulement aux consommateurs américains.

**2<sup>ème</sup> phase, croissance :** Dans cette phase, le produit est fabriqué en masse et son coût unitaire de production s'abaisse.

**3<sup>ème</sup> phase, Maturité :** Le produit pénètre sur le marché européen et la concurrence commence à se manifester avec l'apparition des produits similaires. Pour garder leur place les entreprises américaines vont installer des firmes sur le territoire européen.

**4<sup>ème</sup> phase, Sénescence :** Dans cette dernière phase, le produit est délocalisé vers les pays en développement (PED); le produit est désormais en déclin aux Etats-Unis et la demande en Europe stagne.

Nous constatons qu'au début du cycle, les biens sont produits dans les pays développés mais, dès lors que le produit tombe en déclin, il est exporté vers les pays en voie de développement pour avoir une nouvelle vie, et un nouveau cycle va se produire.

### 2.3. La théorie des économies d'échelle.

D'après la thèse d'économie d'échelle « *il y a une économie d'échelle dans une branche ou une firme si l'accroissement du volume des facteurs utilisés engendre une augmentation plus élevée, en pourcentage, de la production* ». L'accroissement de la production engendre une baisse du coût moyen de production, ce phénomène n'était pas pris en compte dans la théorie de H.O.S.<sup>28</sup>

Il existe deux types d'économie d'échelle à savoir l'économie d'échelle externe et l'économie d'échelle interne.

**L'économie d'échelles externes :** Elles ne dépendent pas des facteurs utilisés par l'entreprise mais des facteurs externes comme la taille du pays, la taille du marché mondial. Les économies d'échelles externes favorisent les nations qui produisent en grand volume ce qui empêche les entrées des nouveaux exportateurs dans le marché mondial<sup>29</sup>.

**Les économies d'échelles internes :** Elles sont liées à la quantité de facteurs utilisée par l'entreprise. Si elle fait accroître au même pourcentage ses facteurs de production, sa production va augmenter d'un pourcentage supérieur. Les structures du marché, autres que la concurrence peut prévaloir, mais cela dépend des économies (si ces économies sont continuelles ou limitées à des niveaux de productions spécifiques). Dans les économies d'échelles internes, on constate que le marché devient un monopole, mais il peut devenir un oligopole s'il existe une taille minimale optimale déterminant le nombre des firmes susceptibles de produire sur le marché<sup>30</sup>.

### 2.4. La théorie de la différenciation des produits

La différenciation du produit est devenue en 1933 un thème usuel après l'apparition de l'ouvrage « **la concurrence monopolistique** » d'Edward Chamberlain. Ainsi, plusieurs auteurs se basent sur la différenciation des produits pour expliquer les échanges mondiaux<sup>31</sup>. Dans l'analyse de la différenciation de produit « *l'existence des produits différenciés*

---

<sup>28</sup> Bernard G. et Annie K. (2006). *Economie internationale: Commerce et macroéconomie* (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod. Page 68-74.

<sup>29</sup>Rainelli M. (2003). *La nouvelle théorie du commerce international* (3<sup>e</sup> éd.). Paris : la découverte. Page 29.

<sup>30</sup>Idem, Page 32

<sup>31</sup>Idem, Page 45

## Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

*engendre des courants d'échanges internationaux, même pour les pays qui peuvent être proches, en terme d'avantages comparatifs».*<sup>32</sup>

Il existe deux types de différenciation. Une différenciation verticale et une différenciation horizontale.

**La différenciation horizontale :** lorsque les produits présentent la même qualité mais distingués par le consommateur en raison de leurs spécificités, cela est déterminé par le goût du consommateur.

**La différenciation verticale :** différente de la première, les consommateurs sont confrontés à des produits qui présentent des qualités différentes, cela peut être défini en fonction du prix.

### 2.5. La théorie de la demande représentative de B. Linder

Pour Linder, les échanges croisés<sup>33</sup> sont expliqués par le comportement de la demande. La thèse de Linder a introduit l'analyse de flux commerciaux sur l'idée de ressemblance des conditions. Selon lui, « *l'intensité du flux total est d'autant plus forte que l'écart entre le revenu par tête des pays concernés est faible* »<sup>34</sup>. Ce qui signifie que le comportement de la demande est plus important que les caractéristiques du produit pour certains types de marché et a un rôle très important. Cela peut être structuré à travers trois propositions importantes :<sup>35</sup>

- l'avantage comparatif est utilisé par la production d'un bien, et cet avantage comparatif qui détermine l'existence d'un marché intérieur ;
- les pays ayant le même revenu par habitant ont parfois tendance à présenter de conditions de demande similaires ;

---

<sup>32</sup> Bernard G. et Annie K. (2006). *Economie internationale: Commerce et macroéconomie* (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod. Page 80.

<sup>33</sup> Echange des produits du même branche ou secteur d'activité.

<sup>34</sup> Bernard G. et Annie K. (2006). *Economie internationale: Commerce et macroéconomie* (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod. Page 85.

<sup>35</sup> Aniche née Khoudier Fethia. (2014). *Essai D'analyse De La Contribution Du Commerce Extérieur A La Croissance Economique : Référence Au Cas De L'Algérie*. (Mémoire). Université De Tizi Ouzou, 2014, p 21.

## Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

- la priorité des exportations est destinée au marché qui présente les mêmes caractéristiques de la demande.

L'approche de Linder a servi de référence pour plusieurs analyses du commerce international en termes de demande.

### 2.6. La nouvelle théorie du commerce international selon Paul Krugman

Krugman est considéré comme le père de la nouvelle théorie du commerce international. Son approche vient reformuler l'analyse des théories traditionnelles basées sur une concurrence pure et parfaite et l'absence d'économie d'échelle. Pour lui, « *dans beaucoup d'industries, l'avantage compétitif ne semble être déterminé ni par les caractéristiques nationales, ni par les avantages statistiques de la production sur la grande échelle, mais plutôt par les connaissances engendrées par les firmes au travers de la R-D et l'expérience* »<sup>36</sup>.

Il a repris l'analyse de Chamberlain en 1979 et l'a appliqué aux échanges internationaux. Ainsi, Krugman introduit l'explication de la production et de la fonction du marché par la différenciation de produits et des rendements d'échelles croissants.

La différenciation de produits ajoute-t-il, est expliquée par le commerce intra-branche, c'est-à-dire l'existence des exportations et importations du même bien. Les consommateurs s'intéressent aux produits variés, engendrés par la production étrangère, ce qui conduit l'entreprise à maximiser son profit en produisant une variété quelconque qui n'est pas déjà mise sur le marché<sup>37</sup>. La spécialisation entre les pays se fera par la production de variétés différentes des biens. L'analyse des échanges entre les pays industrialisés qui ont des caractéristiques similaires (le revenu, la demande, la technologie...) mais, dont les différentes tailles sont justifiées par le goût des consommateurs, par la variété et le fait que les produits nationaux et étrangers ne sont pas identiques.

Quand le rendement d'échelle est croissant, la prise en compte des économies d'échelle conduit notamment à donner une explication de la taille des nations. Ceci peut expliquer certains échanges internationaux dus au développement initial de l'entreprise sur

---

<sup>36</sup>Rainelli M. (2003). *La nouvelle théorie du commerce international* (3<sup>e</sup> éd.). Paris : la découverte. p 22

<sup>37</sup>Idem, Page 46

## Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

---

un marché important. Elle peut aussi expliquer la concentration géographique d'une entreprise, par le développement d'une offre de services utilisée par tous les producteurs et l'offre de main-d'œuvre spécialisée<sup>38</sup>. C'est ainsi que Krugman dira que « *les industries se localisent dans un lieu en tenant compte de l'arbitrage entre l'économie d'échelle, qui favorisent la concentration, et le coût de transport, qui favorisent la dispersion. Chaque entreprise tente alors de desservir son marché en minimisant les coûts de transports, c'est-à-dire en se rapprochant de la demande globale* »<sup>39</sup>.

La taille du marché intérieur peut expliquer le commerce international et, la spécialisation internationale est stable dans le cas où, si une nation produit un nouveau bien, elle ne pourra pas être concurrencée par l'autre car favorisée par des taux de salaires plus bas, sans atteindre un niveau de production suffisant pour bénéficier des économies d'échelle.

### Conclusion

Pour clore ce chapitre, nous dirons que les produits pharmaceutiques sont d'une importance capitale dans la santé humaine. Bien qu'étant un bien comme les autres, elles ont un caractère spécial car indispensable à la vie humaine et sont régis par des réglementations différentes par rapport aux autres biens, grâce à l'OMS, l'OMC et l'OMPI.

Néanmoins, la conception d'un médicament demande du temps et d'importants moyens financiers. Les médicaments sont protégés par des brevets mais peuvent être produits sous formes de génériques à l'expiration des dits brevets. Sur 10000 molécules ciblées, juste 1 devient un médicament, soit une réussite de 0.0001%.

Les théories du commerce international nous permettent de comprendre les échanges du commerce international, la plus utilisée dans l'explication des échanges internationaux est celle de Paul Krugman. Les théories du commerce international expliquent particulièrement les échanges de produits pharmaceutiques. Ces théories nous montrent l'importance de la spécialisation pour un pays et sa participation aux échanges entre nations.

---

<sup>38</sup>HAMADAHE F. Hateb S. (2016-2017). *L'impact des accords d'associations avec l'UE sur le commerce extérieur de deux pays : étude comparative entre l'Algérie et le Maroc. (mémoire). Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Page 26*

<sup>39</sup> Olivier Walther. (2011). *Paul Krugman : (presque) un Nobel de géographie, consulté sur <https://journals.openedition.org/articulo/791>*

## **Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel**

---

Le chapitre suivant traitera de l'effet de la crise sanitaire sur le commerce international.

---

---

**Chapitre II. Effets de la crise sanitaire sur le  
commerce international**

---

---

# Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

## Introduction

Le commerce international déjà ébranlé par les tensions commerciales, sera d'avantage fragilisé par la crise sanitaire née de l'apparition de la Covid 19 et aucune économie ne sera épargnée. Mais, grâce aux mesures prises par les Etats, Certaines nations résisteront mieux que d'autres, limitant ainsi, les effets de cette pandémie sur l'économie mondiale.

Le présent chapitre est composé de 3 sections : tout d'abord de la croissance économique mondiale avant et pendant la crise sanitaire qui va nous permettre de savoir quel est l'effet de cette crise sur le PIB mondial, deuxièmement les échanges internationaux afin de comprendre l'effet de la crise sanitaire sur les importations et exportations mondiales, les services et la logistique qui y sont liés et enfin les IDE qui ont aussi été fortement impactés.

### I. Croissance économique mondiale

Ces dernières années, la croissance économique mondiale a fait face à de nombreux évènements qui ont conduit à sa diminution, sa stagnation ou son augmentation. Parmi ces évènements, nous pouvons citer la crise sanitaire qui sévit actuellement dans le monde (et qui a provoqué la plus grande récession économique depuis la deuxième guerre mondiale), les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis (qui sont les deux piliers de l'économie mondiale) et aussi, le départ du Royaume-Uni de l'Union Européenne(Brexit) , sans oublier les défis sécuritaires et les tensions politiques( en Afrique notamment) . Tous ces facteurs combinés ont des impacts sur le bien-être des populations dans le monde.

#### 1. Produit intérieur brut

Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure standard de la valeur ajoutée créée grâce à la production des biens et services dans un pays durant une période donnée. Il mesure également des revenus générés par cette production ou encore les montants dépensés pour les biens et services finaux diminués des importations.<sup>40</sup>

##### 1.1. Evolution du PIB

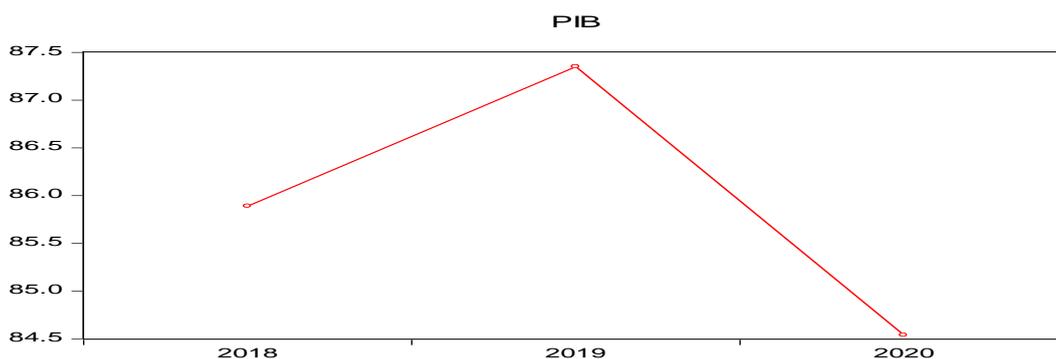
---

<sup>40</sup>Produit intérieur brut (PIB).In: Data.oecd.org/fr/gdp/produit-interieur-brut-pib.htm, consulté le 24 avril 2021

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

Estimé à 85.89 milliards de dollars en 2018, le PIB mondial a connu une expansion lente pour se situer à 87.35 milliards de dollars en 2019, soit une légère augmentation de 1.69%. En 2020, le PIB mondial était estimé à 84.54 milliards de dollars, soit un recul de 3.21 % par rapport à 2019. Ce recul du PIB s'explique par la crise sanitaire qui touche le monde depuis la fin 2019 à maintenant et qui n'a point épargné l'économie mondiale<sup>41</sup>.

**Figure II.1 : Evolution du PIB entre les périodes 2018 et 2020**



**Source:** réalisé par nos soins à partir des données du FMI.<sup>42</sup>

Les variations du taux de croissance du PIB mondial entre l'année 2018 et 2020 sont expliquées par différents évènements :

- L'année 2018 fut marquée par des tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine. Ces tensions furent provoquées par une décision protectionniste de l'ex président Donald Trump en Mars 2018 afin d'augmenter les droits de douanes pour l'acier et l'aluminium dans de nombreux pays. En réponse à cette mesure protectionniste, la Chine qui est le plus grand producteur d'acier et d'aluminium, a décidé de taxer un nombre conséquent de produits en provenance des États-Unis ;
- Les tensions macroéconomiques en Argentine et en Turquie causées par la valorisation du dollar ont entraîné le durcissement de la politique économique qui était nécessaire pour réduire des déséquilibres financiers et macroéconomiques qui en ont découlés<sup>43</sup>;

<sup>41</sup>[Imf.org/external/datamapper/NGDPD@WEO/OMDC/ADVEC/WEOWORLD](https://data.imf.org/external/datamapper/NGDPD@WEO/OMDC/ADVEC/WEOWORLD), consulté le 24 Avril 2021

<sup>42</sup>Idem.

<sup>43</sup> Fonds monétaire international. (2019, Avril). *Perspectives de l'économie mondiale : croissance ralentie, reprise précaire*. In : <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april-2019>, page xiii. Consulté le 25 Avril 2021

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

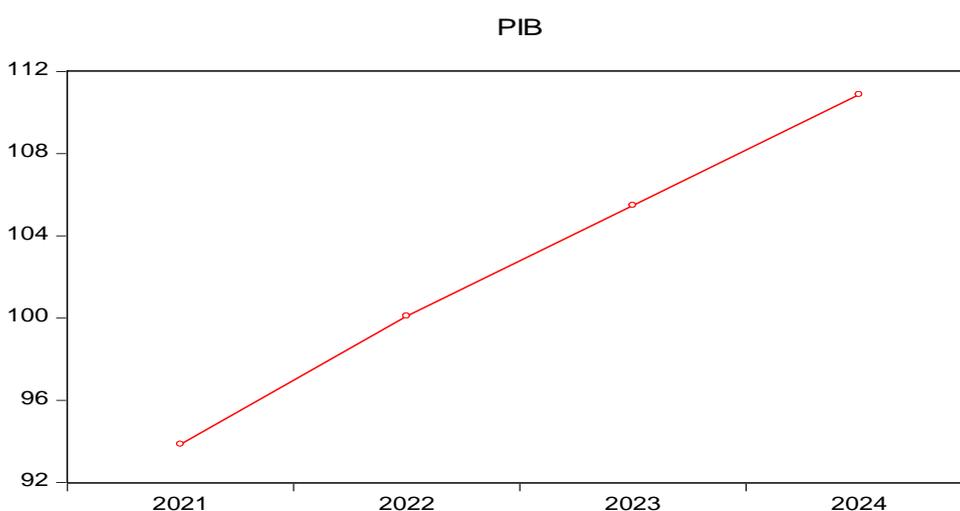
- En 2019, le Brexit qui évoquait l'hypothèse d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et qui fut effectif à la date 31 Décembre 2020<sup>44</sup> ;
- Depuis Décembre 2019, une maladie à virus corona est apparue en Chine, plus précisément à Wuhan et s'est rapidement propagée dans le monde provoquant une crise sanitaire mondiale qui a occasionné à ce jour, un lourd bilan humain mais aussi, des effets désastreux sur l'économie mondiale. Une décélération de la croissance économique fut enregistrée à partir de la mi-mars 2020 à cause des mesures mises en place par de nombreux pays afin de contenir la propagation du virus.

### 1.2. Perspectives de la croissance économique

Malgré la crise sanitaire qui continue à sévir, la reprise économique est inégalement enregistrée dans tous les pays selon l'évolution de la pandémie. Une reprise économique est constatée dans certains secteurs notamment celui de l'automobile. Les pays tributaires du tourisme et les pays exportateurs de produits de base ont été parmi les plus touchés.

Les mesures adoptées par les différents pays ont permis de contenir la propagation du virus et aller vers une relance économique.

**Figure II.2 : Perspectives de la croissance économique mondiale en milliards de dollars**



<sup>44</sup><http://brexit.gouv.fr/sites/brexit/acceuil.html>, consulté le 25 Avril 2021

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

Source: réalisé par nos soins à partir des données du FMI.

In: [imf.org/external/datamapper/NGDPD@WEO/OMDC/ADVEC/WEOWORLD](https://imf.org/external/datamapper/NGDPD@WEO/OMDC/ADVEC/WEOWORLD)

En 2021, il devrait y avoir une relance économique avec une augmentation de la production mondiale de 6% après que des mesures soient prises par les différents gouvernements pour soutenir leurs économies. De ce regain de 6% de la production mondiale, les pays avancés projettent une augmentation de 5.1% tandis que les pays émergents et pays en développement viseraient une augmentation de 6.7%.

En 2022, la production mondiale devrait augmenter moins fortement avec 4.4% répartie comme suit : 3.6% pour les pays avancés et 5% pour les pays émergents et pays en développement.<sup>45</sup>

Les anticipations pour 2021 et 2022 sont plus optimistes que dans l'édition d'Octobre 2020 des PEM. La révision à la hausse s'explique par :<sup>46</sup>

- la prise de nouvelles mesures de soutien budgétaire dans quelques grands pays ;
- des anticipations de reprise tirée par la vaccination au second semestre de 2021 ;
- l'adaptation continue de l'activité économique à une mobilité réduite.

Cependant, ces perspectives restent incertaines, notamment en ce qui concerne l'évolution de la pandémie, l'efficacité des mesures prises par les autorités pour assurer un retour à la normale grâce à la vaccination et l'évolution des conditions financières (FMI, 2021)<sup>47</sup>.

### Tableau II.1 : Les perspectives de croissance (par région)

<sup>45</sup>Fonds monétaire international. (Avril 2021). *Perspectives et politiques mondiales*, page 16.

<sup>46</sup>IMF. (2021, Avril). *Perspectives De L'économie Mondiale: Reprise : Des Situations Divergentes à gérer*.

In: <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/03/23/world-economic-outlook-april-2021>, consulté le 29 avril 2021

<sup>47</sup> Idem

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)	2020	2021	2022
<b>Croissance mondiale</b>	<b>-3,3</b>	<b>6,0</b>	<b>4,4</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>-4,7</b>	<b>5,1</b>	<b>3,6</b>
États-Unis	-3,5	6,4	3,5
Zone euro	-6,6	4,4	3,8
Allemagne	-4,9	3,6	3,4
France	-8,2	5,8	4,2
Italie	-8,9	4,2	3,6
Espagne	-11,0	6,4	4,7
Japon	-4,8	3,3	2,5
Royaume-Uni	-9,9	5,3	5,1
Canada	-5,4	5,0	4,7
Autres pays avancés	-2,1	4,4	3,4
<b>Pays émergents et pays en développement</b>	<b>-2,2</b>	<b>6,7</b>	<b>5,0</b>
<b>Pays émergents et pays en développement d'Asie</b>	<b>-1,0</b>	<b>8,6</b>	<b>6,0</b>
Chine	2,3	8,4	5,6
Inde	-8,0	12,5	6,9
ASEAN-5	-3,4	4,9	6,1
<b>Pays émergents et pays en développement d'Europe</b>	<b>-2,0</b>	<b>4,4</b>	<b>3,9</b>
Russie	-3,1	3,8	3,8
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>-7,0</b>	<b>4,6</b>	<b>3,1</b>
Brésil	-4,1	3,7	2,6
Mexique	-8,2	5,0	3,0
<b>Moyen-Orient et Asie centrale</b>	<b>-2,9</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>
Arabie saoudite	-4,1	2,9	4,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-1,9</b>	<b>3,4</b>	<b>4,0</b>
Nigéria	-1,8	2,5	2,3
Afrique du Sud	-7,0	3,1	2,0

Source : IMF. (2021, Avril). *Perspectives De L'économie Mondiale: Reprise : Des Situations Divergentes à gérer*

Figure II.3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel (par région)



Source : FMI, 2021. In : [https://www.imf.org/external/datamapper/NGDP\\_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEO\\_WORLD/DZA](https://www.imf.org/external/datamapper/NGDP_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEO_WORLD/DZA) consulté le 29 Avril 2021

### II. Evolution des échanges internationaux

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

La combinaison de l'affaiblissement de la croissance mondiale (2,5% en 2019 après une croissance moyenne de 3,0% au cours des 3 années précédentes) et des tensions commerciales et technologiques persistantes entre les États-Unis et la Chine, avait déjà entraîné une tendance négative du volume des marchandises échangées entre les deux pays. L'apparition et la propagation de la Covid-19 ont entraîné une chute spectaculaire des flux commerciaux internationaux. Les données sur le volume du commerce mondial font état d'une forte baisse de 17,7% en mai 2020 par rapport au même mois en 2019.<sup>48</sup>

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les volumes commerciaux va au-delà de la forte contraction de la croissance économique et de la demande résultant de cette crise sanitaire. Cela comprend les perturbations subies dans les liaisons de transport et les chaînes d'approvisionnement à travers le monde, alors que les gouvernements ont introduit de sévères restrictions, dans le but d'endiguer la propagation du virus. Ces restrictions incluent la fermeture des ports et des frontières, les contraintes sur les voyages aériens (impactant le transport de marchandises par fret aérien), ainsi que les retards dans le traitement douanier (particulièrement pertinent pour le commerce des marchandises périssables). De même, l'adoption de barrières commerciales par de nombreux pays, en particulier en ce qui concerne les restrictions à l'exportation de fournitures médicales et de produits alimentaires, a contribué à réduire davantage les volumes commerciaux.

**Tableau II.2: Export and import volumes of goods, selected groups and countries, 2018-2020 (percentage change over previous year)**

Group/country	Volume of exports			Volume of imports		
	2018	2019	2020 <sup>a</sup>	2018	2019	2020 <sup>a</sup>
<b>World</b>	<b>3.1</b>	<b>-0.5</b>	<b>-8.8</b>	<b>3.8</b>	<b>-0.4</b>	<b>-8.5</b>
<b>Developed Countries</b>	<b>2.6</b>	<b>0.0</b>	<b>-12.0</b>	<b>2.5</b>	<b>0.1</b>	<b>-10.5</b>
<i>of which:</i>						
Japan	2.6	-1.6	-9.2	3.1	0.9	-4.4
United States	4.2	-0.5	-12.1	5.2	-0.3	-9.1
Euro area	1.9	-0.2	-13.3	2.2	0.0	-12.2
<b>Developing Countries</b>	<b>3.8</b>	<b>-1.1</b>	<b>-4.7</b>	<b>5.7</b>	<b>-1.2</b>	<b>-5.6</b>
<i>of which:</i>						
China	5.4	0.5	-4.4	6.9	-0.4	-2.0
Asia (excl. China)	3.7	-1.8	-4.4	6.9	-2.3	-6.6
Latin America	3.0	0.5	-8.7	4.8	-1.6	-12.0
Africa and Middle East	1.0	-3.9	-3.1	0.8	-0.2	-2.0

Source: UNCTAD secretariat calculations based on CPB *World Trade Monitor*, July 2020.  
Note:  
<sup>a</sup> Percentage change between the average for the period January to May 2020 and January to May 2019.

<sup>48</sup>Mukhisa Kituyi. (2020). *Trade and development*. Page 19. In: [https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2020\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2020_en.pdf) consulté le 29 Avril 2021

## **Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international**

Comme le montre le tableau, la baisse des flux commerciaux a été assez constante dans les différentes régions et pays du monde. La région qui a enregistré la plus forte baisse du volume de ses exportations a été la zone euro, qui a également affiché la plus forte contraction du volume des importations. De son côté, bien qu'étant le premier pays touché par la pandémie de Covid-19, la Chine n'a connu qu'une baisse relativement modérée de son volume d'importation.

### **1. Les exportations et les importations**

Depuis ces trois dernières années, le volume des échanges connaît un ralentissement. La crise sanitaire qu'a connue le monde a entraîné un scénario de crise dans le commerce mondial avec un net recul causé par des restrictions imposées par les différents pays. Certains produits et services ont été néanmoins épargnés par ces différentes restrictions.

#### **1.1. Les importations**

De 2018 à 2020, les importations ont connu diverses variations à cause de plusieurs facteurs subis par l'environnement commercial.

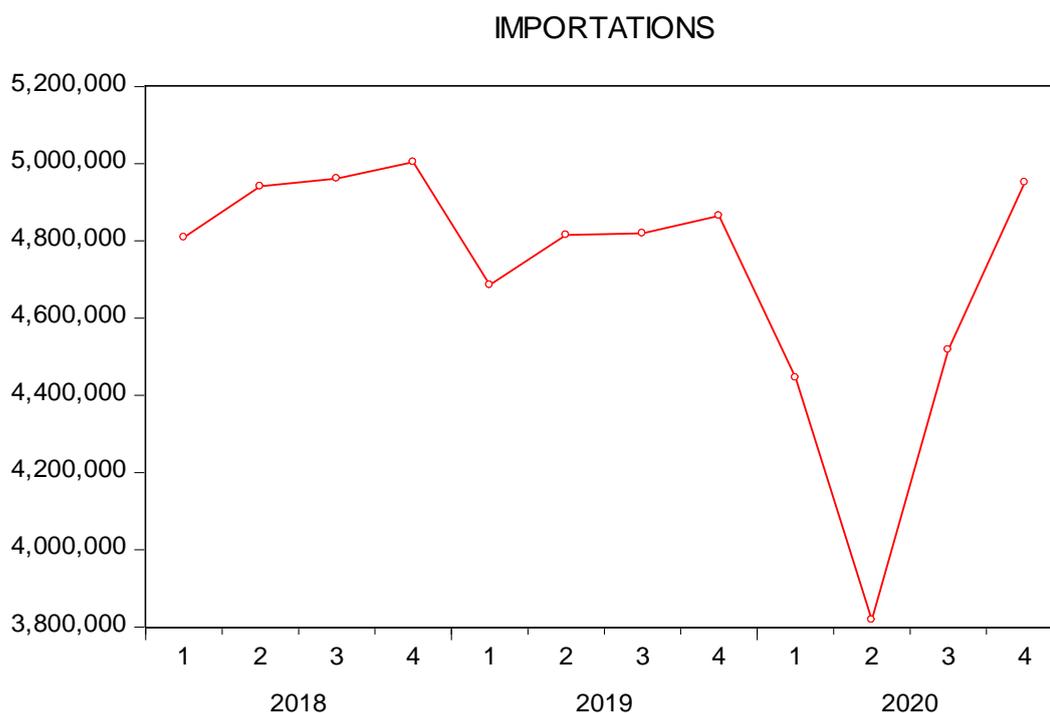
**Tableau II.3. Totalmerchandise imports - quarterly (Million US dollar)**

<b>Reporting Economy</b>	<b>Product/Sector</b>	<b>Partner Economy</b>	<b>Period</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>World</b>	<b>SI3_AGG - TO - Total merchandise</b>	<b>World</b>	<b>First Quarter</b>	4809342	4685824	4445712
<b>World</b>	<b>SI3_AGG - TO - Total merchandise</b>	<b>World</b>	<b>Second Quarter</b>	4941165	4815608	3818357
<b>World</b>	<b>SI3_AGG - TO - Total merchandise</b>	<b>World</b>	<b>Third Quarter</b>	4961623	4819779	4518013
<b>World</b>	<b>SI3_AGG - TO - Total merchandise</b>	<b>World</b>	<b>Fourth Quarter</b>	5004005	4865078	4951891

**Source:** réalisé par nos soins à partir des données de l'OMC. In: data.wto.org

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

Figure II.4. Evolution trimestriel des importations en millions de dollars (2018-2020)



**Source:** réalisé par nos soins à partir des données de l'OMC. In : data.wto.org

Du début du premier trimestre de 2018 jusqu'à la fin du quatrième trimestre, les importations n'ont cessé d'augmenter pour atteindre la valeur de 19836342 (en millions de dollars EU). La hausse des tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis qui était le plus grand importateur en 2018, a pesé fortement sur les importations mondiales. Ce qui a entraîné une diminution des importations allant de fin 2018 au premier trimestre de 2019. Après une petite reprise, nous avons assisté à une chute considérable des importations due à la crise sanitaire qui avait entraîné un blocage presque total de l'activité économique de fin 2019 au deuxième trimestre de 2020. Et du deuxième trimestre de 2020 à la fin du quatrième trimestre, une reprise a été constatée.

### 1.2. Les exportations

Telles que les importations, la valeur des exportations a connu diverses variations.

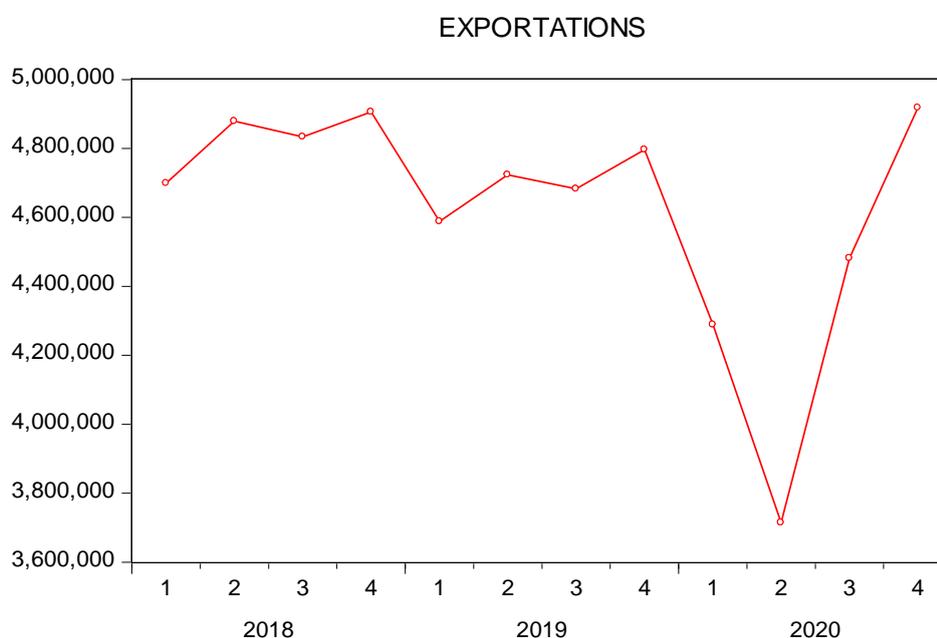
**Tableau II.4 : Total merchandise exports - quarterly (Million US dollar)**

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

Reporting Economy	Product/Sector	Partner Economy	Period	2018	2019	2020
World	SI3_AGG - TO - Total merchandise	World	First Quarter	4699440	4588332	4289111
World	SI3_AGG - TO - Total merchandise	World	Second Quarter	4879161	4723216	3714347
World	SI3_AGG - TO - Total merchandise	World	Third Quarter	4833633	4682877	4481511
World	SI3_AGG - TO - Total merchandise	World	Fourth Quarter	4906219	4796618	4918089

Source: réalisé par nos soins à partir des données de l'OMC. In: data.wto.org

Figure II.5: Evolution trimestriel des exportations en millions de dollars (2018-2020).



Source: réalisé par nos soins à partir des données de l'OMC. In : data.wto.org

## **Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international**

---

En 2018, le volume des exportations fut évalué à 19550439 (en millions de dollars US). Une diminution des exportations est remarquée au premier trimestre de 2019 avec un recul de 6%. Cette diminution fut causée par la baisse des expéditions des pays développés due, selon l'OMC par l'introduction de nouveaux droits de douane et des mesures de rétorsions touchant les marchandises largement échangées, la faiblesse de la croissance économique mondiale, la volatilité des marchés financiers et les resserrements des conditions monétaires dans les pays développés<sup>49</sup>.

Le volume des exportations de 2019 est évalué à 19014680 (millions de dollars) avec un recul de 2.75% par rapport à 2018. Du premier au deuxième trimestre de 2020, on a assisté à une diminution spectaculaire de 13% des exportations due à la crise sanitaire puis, une évolution au troisième et au quatrième trimestre expliquée par la reprise graduelle des échanges dans certains pays comme la Chine et l'Afrique du Sud.

### **1.3. Exportations et importations des grandes économies face à la crise sanitaire**

En 2020, les grandes économies ont été touchées de pleins fouet par cette crise sanitaire. Ce tableau ci-dessous retrace les évolutions en 2020.

#### **Tableau II.5 : Imports and Exports of major trading economies in 2020**

---

<sup>49</sup> *La croissance du commerce mondial s'essouffle alors que les tensions commerciales persistent.* (2019, Avril) In : [Wto.org/french/news/pr837\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news/pr837_f.htm) consulté le 17 Mai 2021

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

		IMPORTS			EXPORTS		
		1st half	Q3	Q4	1st half	Q3	Q4
 Brazil	GOODS	↓ 5%	↓ 30%	↑ 2%	↓ 8%	↓ 8%	↓ 4%
	SERVICES	↓ 26%	↓ 35%	↓ 33%	↓ 10%	↓ 31%	↓ 17%
 Russian Federation	GOODS	↓ 6%	↓ 8%	↓ 5%*	↓ 22%	↓ 24%	↓ 19%*
	SERVICES	↓ 27%	↓ 49%	↓ 39%	↓ 20%	↓ 37%	↓ 34%
 India	GOODS	↓ 32%	↓ 24%	↓ 4%	↓ 25%	↓ 6%	↓ 5%
	SERVICES	↓ 12%	↓ 10%	↓ 11%*	↓ 7%	↓ 5%	↓ 8%*
 China	GOODS	↓ 7%	↑ 3%	↑ 5%	↓ 6%	↑ 8%	↑ 17%
	SERVICES	↓ 25%	↓ 26%	↓ 23%	↓ 7%	↓ 4%	↑ 2%
 South Africa	GOODS	↓ 25%	↓ 29%	↓ 10%	↓ 14%	↑ 1%	↑ 15%
	SERVICES	↓ 33%	↓ 45%	↓ 45%*	↓ 37%	↓ 64%	↓ 64%*
 United States	GOODS	↓ 13%	↓ 5%	↑ 4%	↓ 17%	↓ 13%	↓ 5%
	SERVICES	↓ 20%	↓ 30%	↓ 21%	↓ 17%	↓ 27%	↓ 26%
 Japan	GOODS	↓ 10%	↓ 19%	↓ 8%	↓ 14%	↓ 12%	↑ 3%
	SERVICES	↓ 4%	↓ 16%	↓ 6%*	↓ 20%	↓ 31%	↓ 20%*
 Republic of Korea	GOODS	↓ 9%	↓ 9%	↓ 2%	↓ 11%	↓ 3%	↑ 4%
	SERVICES	↓ 19%	↓ 22%	↓ 15%	↓ 16%	↓ 19%	↓ 2%
 European Union	GOODS	↓ 15%	↓ 9%	↓ 2%*	↓ 14%	↓ 5%	↑ 3%*
	SERVICES	↓ 14%	↓ 12%	↓ 12%*	↓ 16%	↓ 14%	↓ 14%*

Source: UNCTAD calculations based on national statistics.  
Note: Year-over-year growth rates, in US\$. \* denotes estimates.

**Source:** UNCTAD. (2021, February), *Global Trade Update*.

Selon les données du tableau en 2020, les grandes économies ont enregistré un recul dans les échanges internationaux. Le volume des échanges a considérablement diminué par rapport à celui des biens.

Au premier trimestre de 2020, toutes les grandes économies ont connu une baisse significative des importations et des exportations de biens et services. Au troisième semestre, la Chine est le seul pays à avoir enregistré une augmentation du volume d'importation des biens. Pour le dernier semestre de 2020, une amélioration a été constatée dans le volume des importations de biens au Brésil, en Chine et aux Etats-Unis.

A la première moitié de l'année 2020, une baisse du volume des exportations est remarquée dans toutes ces grandes économies. Au troisième trimestre, la Chine et l'Afrique du Sud sont parvenus à accroître leur volume d'exportations de biens. Au dernier trimestre de l'année 2020, certaines économies comme celle de la République de Corée et l'Union européenne ont suivi la même évolution.

## **Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international**

---

La Chine est seul pays a enregistré une augmentation du volume des exportations de services et est considérée comme le pays qui a le mieux résisté par rapport aux autres économies Malgré que la crise sanitaire ait pris source en Chine. La Chine s'est transformée en premier pharmacien de la planète. Elle a été le premier pays à retourner au travail selon le ministre du commerce ce qui a entraîné la libéralisation totale de la capacité de production, et qui a permis la relance de l'industrie afin soutenir le commerce international en faveur de la Chine. La 127<sup>e</sup> foire de Canton a été organisée en ligne dans cette période de Covid 19 afin d'aider les entreprises du commerce international à obtenir des commandes, à sécuriser le marché et à mieux jouer le rôle de la plateforme d'ouverture complète. La capacité de la Chine à fournir l'équipement médical nécessaire pour contrer la crise sanitaire a largement contribué à ce que les douanes chinoises ont qualifié, le jeudi 14 janvier, d'année record pour les exportations. Sa production d'appareils électroniques a augmenté de 10% afin de répondre à la demande mondiale dans cette période de crise sanitaire qui a favorisé le télétravail durant ces périodes de confinement. La Chine a aussi profité des plans de relance américains pour soutenir les revenus et la consommation des ménages.

Grace à la combinaison des politiques, à la dynamique des innovations et à l'aide des différentes régions et départements du pays et au ministère du commerce, ont permis à la Chine d'atteindre une croissance plus forte que prévu et un record historique. Le volume du commerce international en Chine s'est élevé à 32160 milliards de yuan soit une hausse de 1,9% par rapport à l'année dernière. Le volume des exportations s'est élevé à 17930 milliards de yuans soit une augmentation de 4%. Selon l'OMC, les exportations chinoises étaient supérieures aux exportations mondiales de 9,6% et la Chine est devenue la première puissance en matière de marchandises durant les 3 premiers trimestres de 2020 <sup>50</sup> et à renforcer sa position.

La base industrielle de la Chine s'est renforcée. Le commerce électronique à l'étranger est devenu la priorité pour les entreprises. Plus de 10000 entreprises traditionnelles sont passées au e-Commerce afin de profiter de ces opportunités.

### **1.4. Restrictions imposées par certains Etats sur l'exportation durant la crise sanitaire.**

---

<sup>50</sup>Un fonctionnaire du ministère du Commerce parle du commerce extérieur de la Chine en 2020. (2021). In: <http://french.mofcom.gov.cn/article/actualite/202101/20210103035091.shtml> consulté le 18 mai 2021

## **Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international**

---

Afin d'éviter une pénurie de plusieurs produits de base durant cette crise sanitaire, plusieurs Etats ont mis en place des interdictions d'exportation sur certains produits de premières nécessités. Il s'agit de :

- L'Afrique du Sud avec une "Réglementation sur le contrôle des exportations en lien avec la COVID-19" concernant certains équipements de protection individuelle (par exemple les masques faciaux, les désinfectants) (SH n° 3808.94; 6307.90; 9020.00; 2933.39; 2933.49; 2933.99; 3002.12; 3002.20; 3004), en raison de la pandémie de COVID-19. Les marchandises ne doivent pas être exportées, sauf dans le cas d'un permis d'exportation est en vigueur depuis le 27 Mars 2020 et aussi la Suppression temporaire des droits d'importation sur les vaccins indispensables à la lutte contre la COVID-19 (SH 3002.20.11; 3002.20.19; 3002.20.90). Les importations sont aussi exonérées de la TVA qui est aussi entré en vigueur depuis le 12 février 2021 et pendant toute la période d'urgence liée à la COVID-19.

- L'Union Européenne premièrement avec l'exportation d'équipements de protection individuelle (SH n° 39; 40; 61; 62; 63; 90) qui est soumise à la présentation temporaire d'une autorisation d'exportation en raison de la pandémie de COVID-19 depuis le 19 mars 2020 et les exportations vers les membres de l'AELE, les îles Féroé, Andorre, Saint-Marin et la Cité du Vatican, ainsi que les pays et territoires d'outre-mer énumérés à l'annexe II du traité sont exonérées était en vigueur depuis le 15 mars 2020 pour une durée de 6 semaines , puis abrogée par le Règlement 2020/568 (23 avril 2020).

Deuxièmement, nous avons l'exportation d'équipements de protections individuelles soumises à une autorisation d'exportation. Les membres de l'AELE, les Balkans occidentaux, les îles Féroé, Andorre, Saint-Marin et la Cité du Vatican, ainsi que les pays et territoires d'outre-mer énumérés à l'annexe II du traité sont exemptés du champ d'application des mesures. Le nouveau règlement est plus ciblé, visant 3 catégories de produits au lieu des 5 figurants dans le régime d'autorisation d'exportation initiale indiqué plus haut (seules les exportations de masques, de lunettes et de vêtements de protection sont soumises à une autorisation d'exportation) (SH n° 9004.90.10; 9004.90.90; 6307.90.98; 9020.00.00; 3926.20.00; 4015.90.00; 6113.00; 6114; 6210.10.10; 6210.10.92; 6210.10.98; 6210.20.00; 6210.30.00; 6210.40.00; 6210.50.00; 6211.32.10; 6211.32.90; 6211.33.10; 6211.33.90; 6211.39.00; 6211.42.10; 6211.42.90; 6211.43.10; 6211.43.90; 6211.49.00). Dorénavant, le nouveau régime fait explicitement obligation aux États membres d'autoriser les exportations de fournitures d'urgence dans un contexte d'aide humanitaire et de traiter les demandes

## **Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international**

---

pertinentes rapidement. Il demande aux États membres d'évaluer de façon positive les exportations destinées aux organismes publics chargés de distribuer les équipements de protection individuelle ou impliqués dans la lutte contre la flambée de COVID-19.

- Premièrement, la Chine avec l'avis du MOFCOM orientant et encourageant activement les entreprises à déposer des demandes de licences d'importation et d'exportation sans papier; simplifiant davantage le matériel requis pour les demandes de licences d'importation et d'exportation sans papier; optimisant les processus de demande et de mise à jour des clés électroniques; et encourageant les entreprises à demander et mettre à jour des clés électroniques en ligne qui est en vigueur depuis le 6 février 2020.

Deuxièmement, le circulaire du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales mettant en œuvre 9 mesures de facilitation concernant 3 catégories d'autorisation administrative pour les produits agricoles (renouvellement des licences, simplification de la procédure d'approbation et optimisation des processus d'approbation) qui est en vigueur depuis le 12 février 2020, et des mesures de facilitation des échanges au moyen de la tenue de la 127<sup>ème</sup> foire internationale de Canton en ligne, en raison de la pandémie de COVID-19 qui était en vigueur depuis le 15 juin 2020 au 24 juin 2020.

- Les États-Unis ont pris une ordonnance exécutive visant à garantir les médicaments essentiels, les contre-mesures médicales et les intrants essentiels qui sont en vigueur depuis le 6 août 2020.

Et aussi l'autorisation temporaire d'exportation pour certains équipements de protection individuelle (EPI) (SH 6307.90.99; 4015.11.01; 4015.19.00; 6210.10; 6210.40; 6210.50). La prorogation de mesures temporaires liées à la pandémie de COVID-19 et les modifications de la gamme des produits visés par les mesures temporaires. L'autorisation d'exportation temporaire pour certaines ressources sanitaires et médicales (par exemple, les masques de protection respiratoire avec filtres N-95, les masques chirurgicaux d'EPI, les gants de nitrile d'EPI, les blouses de chirurgiens et les blouses d'isolement, les seringues et les aiguilles hypodermiques) est en vigueur du 31 décembre 2020 au 30 juin 2021, à moins que la mesure ne soit modifiée ou supprimée plus tôt.

### **III. Les services**

Cette crise sanitaire a aussi touché aussi les services dans le commerce international.

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

### 1. Tourisme et Transport

Le tourisme et le transport sont intimement liés et le tourisme est conditionné au transport. La crise sanitaire a entraîné un blocage dans les transports (fermeture des frontières, confinement) qui va se répercuter sur le tourisme international.

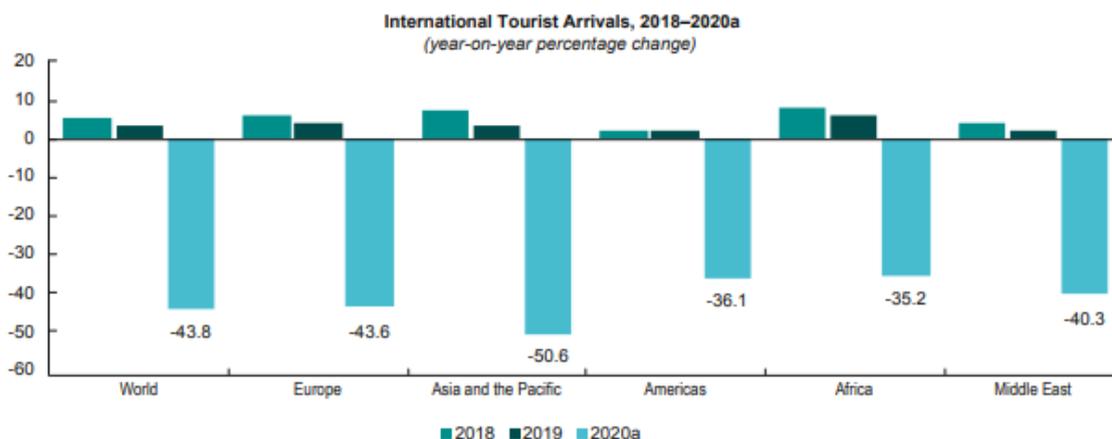
L'impact de pandémie de Covid-19 a été particulièrement prononcé dans le commerce des services à travers le monde. Les secteurs des voyages et du tourisme ont été particulièrement touchés, les vols étant bloqués, les hôtels et autres services liés au tourisme fermés et des restrictions de voyage ont été mises en œuvre dans le monde entier. Les données de l'Association du transport aérien international (IATA) montrent un effondrement des voyages aériens de passagers, avec une baisse de 94% en Avril par rapport au même mois, un an plus tôt, ce qui représente une baisse sans précédent.

Cette contraction vient s'ajouter à la baisse annuelle de 55% observée en Mars. De même, selon les données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) des Nations-Unies, les arrivées de touristes internationaux dans le monde ont chuté de 44% au cours des quatre premiers mois de 2020, par rapport à la même période en 2019. La région Asie et Pacifique, où les arrivées ont chuté d'un peu plus de 50%, tandis que d'autres régions du monde ont toutes enregistré des baisses substantielles (figure 5). En fait, le déclin enregistré dans les flux touristiques internationaux au cours de cette période était le plus important jamais enregistré. Selon les estimations de l'OMT, les arrivées de touristes subiront une baisse comprise entre 58% et 78% en 2020, en fonction de la durée et de la sévérité des restrictions de voyage et du rythme de la reprise économique au second semestre.<sup>51</sup>

**Figure II.6: Annual growth of international tourist arrivals, selected regions, 2018-2020(per cent)**

<sup>51</sup>Mukhisa Kituyi. (2020). *Trade and development*. Page 20. In: [https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2020\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2020_en.pdf) consulté le 29 Avril 2021

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international



Source: United Nations World Tourism Organization (UNWTO) Barometer June 2020.

Note: a Provisional data referring only to January–April.

### 2. La logistique du commerce international

La logistique est un élément clé dans l'élaboration des opérations du commerce international. Elle facilite des échanges entre les différentes nations et a évolué avec l'augmentation des transactions commerciales mondiales. Cependant, la logistique internationale est confrontée à de nombreux défis notamment la crise sanitaire qui a entraîné de nombreuses perturbations et blocages dans les opérations de logistiques.

#### 2.1. La logistique à l'ère de la crise sanitaire

La logistique internationale est conditionnée aux échanges de biens et de services. Ainsi, une croissance des exportations et des importations influence, à tendance positive la logistique internationale. Mais aussi une diminution des échanges internationaux serait aussi un frein dans la logistique internationale.

La logistique internationale a connu plusieurs événements positifs que négatifs avant la crise sanitaire qui ont joué sur les échanges internationaux. Du côté positif, on a entre autre :

- l'usage de drones dans la livraison de certains produits ;
- la robotisation de certaines opérations avec l'utilisation de l'intelligence artificielle;
- l'amélioration des moyens de stockage des données.

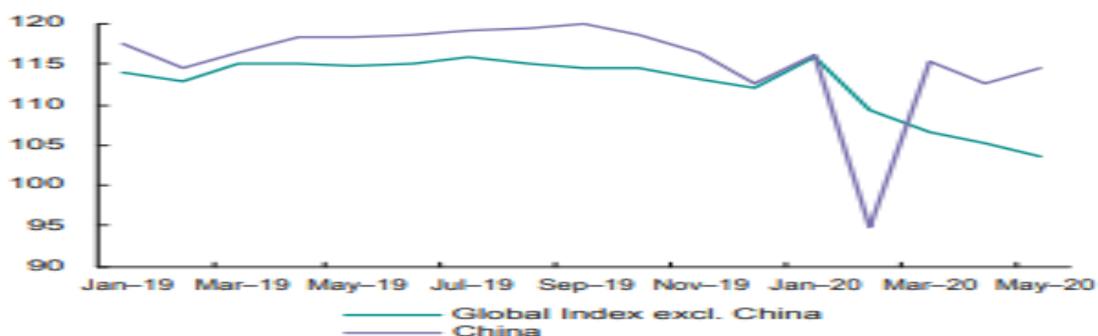
## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

Les évènements négatifs quant à eux sont notamment :

- les tensions commerciales entre la Chine et les Etats Unis ;
- le Brexit.

Les services d'expédition et de fret aérien, qui sont étroitement liés au commerce des marchandises, constituent un autre élément important du commerce international des services. La combinaison de l'effondrement soudain et sévère de la demande mondiale de marchandises et des perturbations des liaisons de transport a eu un impact surdimensionné prévisible sur le volume de fret aérien et maritime. Alors que les verrouillages et les restrictions sur les voyages et les liaisons de transport s'intensifiaient en raison de la propagation de la pandémie, les volumes de fret aérien ont enregistré une contraction de 27,7% en Avril, en termes annuels (IATA, 2020) et le nombre de tonne kilomètres de chargement (CTK) à l'échelle du secteur a diminué de 9.1 % en Février 2020 sur le marché du fret aérien. Il s'agit de la baisse la plus importante jamais enregistrée. De même, le volume du trafic portuaire mondial de fret maritime mondial a chuté de 6,4% en Avril par rapport au même mois en 2019, tandis que celui de la Chine a connu une baisse sur un an de 16,5% en février (ISL, 2020) (figure 6)

**Figure II.7: Seaborne cargo: Shipping container throughput index, Januaryv2019-May 2020(Index numbers, 2010=100)**



**Source:** Institute of Shipping Economics and Logistics (ISL); Leibniz Institute of Economic Research (RWI).

**Note:** The Container throughput index of the Leibniz Institute of Economic Research (RWI) and the Institute of Shipping Economics and Logistics (ISL). The index includes the data on container transshipment in 91 international ports, which are continuously collected by the ISL as part of its market observation and account for around 60 per cent of global container transshipment.

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

---

L'effet d'entraînement sur l'effondrement de l'industrie des passagers aériens sur le fret aérien a également été notable autant est transporté la cargaison du monde sur les vols commerciaux de passagers. En conséquence, de fortes augmentations du coût du fret aérien ont été observées, aggravant l'impact de la baisse de la demande mondiale et des perturbations du transport des exportations de services de fret aérien.

Depuis la crise sanitaire, la logistique internationale fait face à plusieurs défis notamment les exportations, les importations et le transit de biens et services y compris les fournitures médicales nécessaires, les dons et envois de secours qui doivent être facilités par les organismes frontaliers tout en mettant en œuvre des moyens afin de prévenir la maladie et s'assurer du bon fonctionnement de toutes les opérations de dédouanement <sup>52</sup>.

Le monde entier fait face à une situation de congestion des ports, un déficit des capacités de manutention et de stockage, un manque de connectivité avec l'arrière-pays.

Durant cette crise sanitaire, un blocage de navires a été constaté. Selon la chambre internationale du transport maritime (ICS), au plus fort de la crise sanitaire 400000 marins étaient bloqués en mer et ce blocage s'explique par les mesures barrières prise par les Etats à savoir la fermeture des frontières et des ports.

Selon la CNUCED *«Les taux de fret des conteneurs ont atteint des sommets historiques et les taux vers l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest sont maintenant plus élevés que vers toute autre grande région commerciale. L'obstruction du canal de Suez par un porte-conteneurs échoué a contribué à une nouvelle flambée récente des taux de fret»*<sup>53</sup> et *«les décideurs doivent se concentrer sur (a) de nouvelles réformes de la facilitation des échanges et des ports; b) amélioration du suivi et des prévisions; et c) renforcer les autorités nationales de la concurrence»*<sup>54</sup>.

L'augmentation du prix des frets vers l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest peut s'expliquer par :

---

<sup>52</sup>Unctad. (2020, Avril). *COVID19 : UN PLAN D'ACTION EN 10 POINTS POUR RENFORCER LA FACILITATION DES ECHANGES ET DU TRANSPORT EN PERIODES DE PANDEMIE*. Page 2.

<sup>53</sup>Unctad. (2021). *Container shipping in times of COVID-19: Why freight rates have surged and implications for policymakers*. In: <https://unctad.org/webflyer/container-shipping-times-covid-19-why-freight-rates-have-surged-and-implications-policy> consulté le 24 Mai 2021

<sup>54</sup> Idem

## **Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international**

---

L'indice du trafic de conteneur a fortement baissé de 10.9% en février 2020 selon l'institut Leibniz de recherche économique (RWI) et l'institut d'économie et de logistique des transports maritimes<sup>55</sup>.

Les fermetures frontalières et les retards d'approvisionnement auprès des fournisseurs internationaux ont été de grands facteurs de perturbations des chaînes d'approvisionnement au niveau international et ont entraîné une perte d'efficacité<sup>56</sup>.

### **2.2. Les innovations dans la logistique face à la crise sanitaire**

Cette crise sanitaire a vu la naissance de nouvelles méthodes qui vont permettre de soutenir la logistique. Il s'agit entre autres de :

- De nouvelles formes de chaîne logistique qui répondent à cette période de crise sanitaire prônent la numérisation et l'automatisation de certaines tâches ;
- des technologies comme l'impression 3D ont été plus développées afin de répondre aux besoins de la pandémie dans le cadre de la production de matériels médicaux ;
- l'amélioration des plateformes de communications afin de fluidifier les échanges entre les parties dans le cadre des chaînes d'approvisionnement.

Les innovations ont aussi touché le secteur des transports avec la formation de convois de camions escortés au franchissement des frontières et l'augmentation de l'utilisation des capacités ferroviaires.

- Certains avions utilisés dans le transport des personnes ont été reconditionnés pour le transport des marchandises principalement des biens essentiels. Airbus avait proposé la reconversion de ces appareils en avions cargo pour palier à la perte liée au manque de voyageurs.

---

<sup>55</sup>Nations Unis (Conseil économique et social). (2020, Septembre). *Les conséquences de la pandémie de COVID\_19 pour le commerce et la logistique au niveau international et les solutions que les technologies de pointe peuvent apporter face à ces dérèglements*, page 3.

<sup>56</sup> Idem

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

- Les services de livraison par des drones ont connu un essor. La société américaine Zipline a livré 11000 doses de vaccins contre la Covid 19 en quelques jours au Ghana via la livraison par les drones.<sup>57</sup>

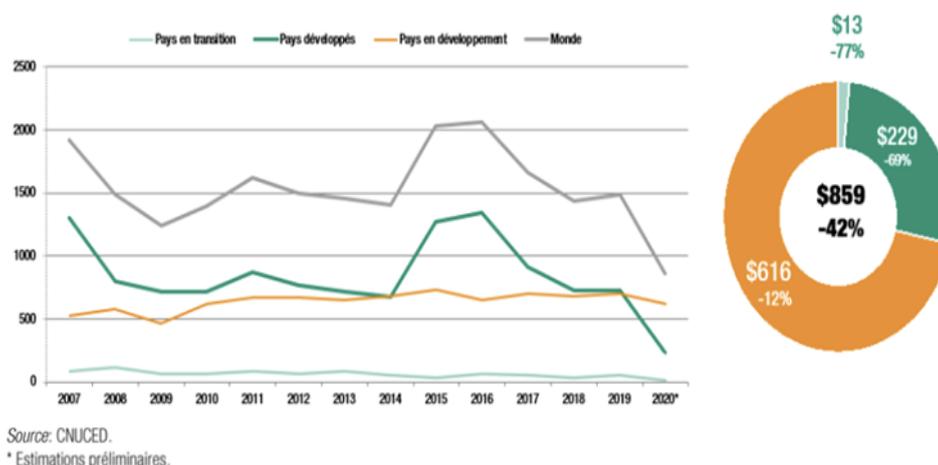
### IV. Les Investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers reflètent d'une manière la dynamique des économies. La crise sanitaire de Covid 19 a entraîné une chute des investissements mondiaux et s'est répercuté sur la croissance économique mondiale.

#### 1. Les investissements directs étrangers face à la crise sanitaire

Les mesures strictes pour combattre la propagation du virus ont provoqué de grandes perturbations économiques qui ont impacté le flux des investissements. Une crise de l'offre et une diminution de la demande provoquée par la pandémie dans les entreprises, ont affecté les flux des IDE. Selon la CNUCED, le flux des IDE a baissé de 42% à environ plus de 859 milliards de dollar US en 2020 contre 1,5 milliards de dollar en 2019.

**Figure II. 8 : Entrées des IDE dans le monde et par groupe des économies, 2007-2020 (en milliards de dollars américains)**

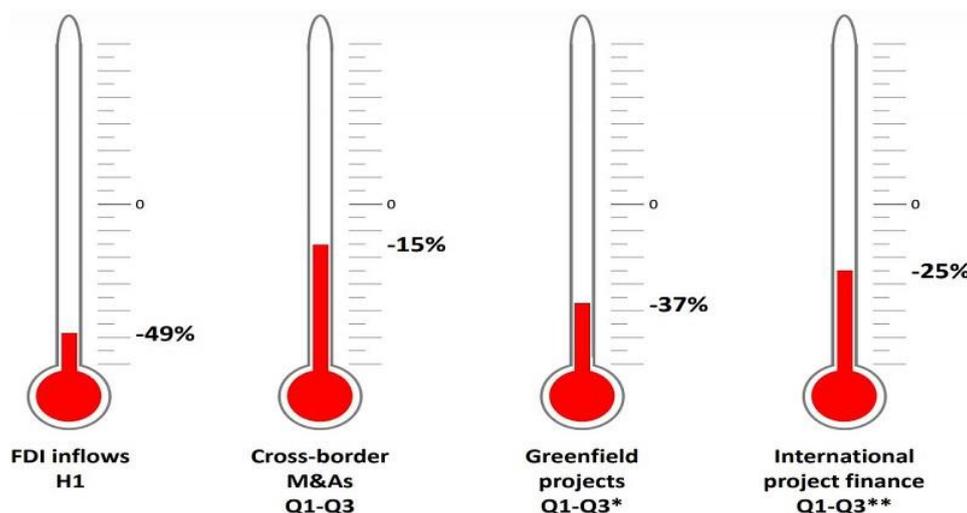


<sup>57</sup>James Vincent. (2020, Mars). *Self-flying drones are helping speed deliveries of COVID-19 vaccines in Ghana*. In: <https://flyzipline.com/press/self-flying-drones-covid-19-vaccines-ghana/>, consulté le 24 Mai 2021

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

Durant le premier semestre de l'an 2020, par rapport à l'année précédente, les fermetures de l'activité économique dans le monde ont ralenti les projets d'investissements existants et la réévaluation des nouveaux projets<sup>58</sup>. Les pays développés étaient les plus touchés en termes de pourcentage.

**Figure II.9 : Thermomètre d'investissement mondial T1-T3 2020 (variation en pourcentage par rapport à 2019)**



La crise sanitaire a touché toutes les formes d'investissements directs étrangers. Les fusions-acquisitions ont chuté de 15%, les nouveaux Projets d'investissement Greenfield ont diminué de 37%, les sources d'investissement des infrastructures ont chuté de 25% et les flux des fusions-acquisitions transfrontalières ont atteint 319 milliards de dollars pendant les trois premiers semestres de 2020.

Les annonces de projet de création de capacités nouvelles ont chuté de 35%, les fusions-acquisitions transfrontalières ont chuté de 10% et les accords des nouvelles opérations de financement de projets à l'international ont diminué de 2% durant l'année 2020<sup>59</sup>.

Le flux des IDE dans certains pays ont été positifs. Malgré la baisse des investissements au début de la pandémie, le flux des investissements en Chine a augmenté de 4%, en Inde de 13% dans les produits numériques. Par contre, dans les grandes puissances

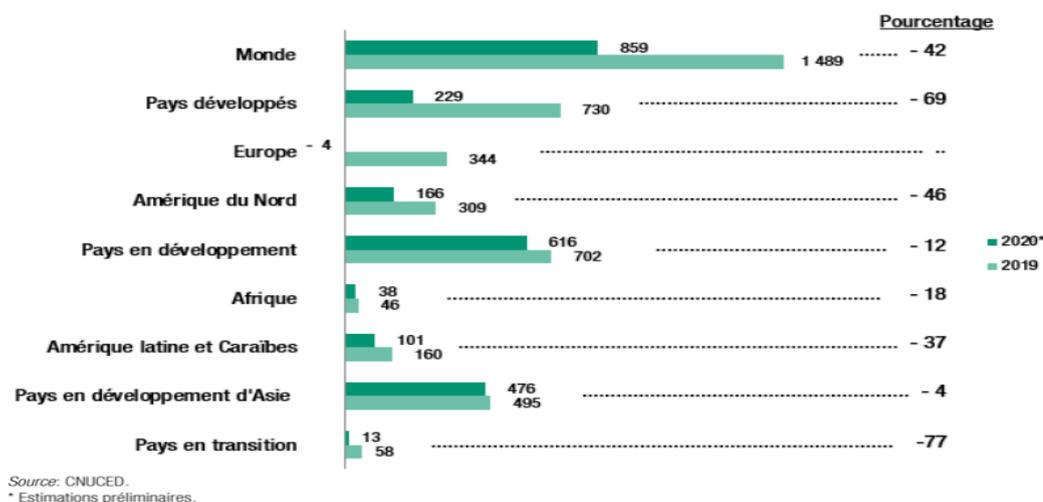
<sup>58</sup>UNCTAD. (2020, October). *Global Investment Trend Monitor*, page 36

<sup>59</sup>Idem. page 38

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

comme les Etats-Unis et l'Union Européenne, nous avons assisté à une diminution des entrées des IDE de plus de 100% et 46%.

**Figure II. 10: Entrées des IDE par région 2019-2020**



Selon le tableau des entrées d'IDE par région, les pays en développement d'Asie ont le mieux résisté à la crise sanitaire face aux entrées d'IDE. Les entrées d'IDE en Europe sont passées au négatif (-4%). La Chine est le premier pays à bénéficier des IDE ; ses entrées ont atteint une valeur de 163 milliards de dollars.

Dans les pays développés, les flux des IDE ont baissé de 69%. Près de 80% de la baisse de 630 milliards de dollars des IDE est enregistré dans les pays développés. Les nouvelles prises de participation des entreprises multinationales ont fortement diminué dans les pays développés. La baisse des fusions-acquisitions était provoquée par la baisse des composantes des capitaux propres des IDE. Les prêts intra-firmes ont diminué de 134 milliards de dollars, les sociétés-mères ayant retiré et remboursé des prêts de leurs filiales afin de relancer leurs activités.

Les pays en développement ont mieux résisté par rapport aux pays développés.

Les pays en développement ont connu une chute de 12% pour atteindre 616 milliards de dollars ; cette chute englobe tous les types d'investissement. La valeur des projets nouveaux annoncés a diminué de 46%, le nombre de financements de projets transfrontaliers a aussi baissé de 7% et la valeur des ventes de fusion-acquisitions transfrontalières a régressé de 4%.

## Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international

**Tableau II.6 : Fusion-acquisitions, par secteur et industrie sélectionne, 2020 (variation en pourcentage par rapport à 2019)**

Secteur/industrie	Valeur (En milliards de dollars)		Taux de croissance	Nombre		Taux de croissance
	2019	2020	%	2019	2020	%
Total	505	456	-10	6 921	6 000	-13
Secteur primaire	34	17	-52	425	654	54
Industrie manufacturière	243	225	-8	1 605	1 117	-30
Services	228	215	-6	4 891	4 229	-14
<i>Les 10 premières industries en termes de valeur:</i>						
Alimentation, boissons et tabac	20	85	320	187	133	-29
Information et communication	25	79	216	1 260	1 212	-4
Produits pharmaceutiques	97	55	-43	184	206	12
Électronique	20	40	99	273	162	-41
Services publics	12	33	172	189	184	-3
Activités financières et d'assurance	49	28	-43	587	543	-7
Immobilier	35	21	-41	427	316	-26
Commerce	16	18	8	553	481	-13
Automobile	6	17	167	80	38	-53
Industries extractives	32	15	-53	344	523	52

Source: CNUCED, base de données des fusions et acquisitions transfrontalières ([www.unctad.org/tdistatistics](http://www.unctad.org/tdistatistics)).

Dans le secteur primaire, la valeur des fusions-acquisitions a diminué de 52% principalement dans les mines, les carrières et le pétrole. Les industries et services ont diminué de 8% et 6%, les investissements dans les industries alimentaires et numériques ont triplé en 2020. Les produits pharmaceutiques ont chuté de 43% en valeur de fusion-acquisitions. Par contre ils n'ont pas cessé d'augmenter en nombre, atteignant 206, la plus grande valeur jamais enregistrée.

### Conclusion

La crise sanitaire de la Covid 19 a entraîné une crise économique qui est devenue mondiale avec l'interconnexion des économies. Elle a fortement touché le commerce international déjà ébranlé par les tensions commerciales, la Covid 19 a affaibli l'économie mondiale.

Afin de contenir la propagation de la maladie et éviter les pénuries qui peuvent en découler, les Etats ont mis en place des restrictions qui sont entre autres, le confinement, la fermeture des frontières et les restrictions d'exportation de certains produits de base. Ces restrictions ont eu un effet négatif sur le tourisme qui a fortement chuté. Le transport a suivi

## **Chapitre II : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international**

---

la même tendance. Dans l'ensemble, la logistique a aussi été touchée mais elle a aussi connu des innovations comme les livraisons de colis via des drones.

Ces restrictions ont aussi entraîné la diminution des investissements directs étrangers.

Les interventions des Etats n'ont pas pu compenser les effets de cette crise, mais les ont quand même amoindris.

La Chine qui fut le pays de départ de la Covid est le pays qui lui a le mieux résisté.

---

---

**Chapitre III. Effets de la crise sanitaire sur le  
commerce international des produits  
pharmaceutiques**

---

---

# Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

## Introduction

La Crise sanitaire a entraîné de profondes transformations dans les marchés pharmaceutiques du monde. Les échanges ont globalement augmenté afin de faire face à la demande engendrée par la pandémie. La Covid-19 a eu des répercussions à court et à long terme sur le marché pharmaceutique mondial.

Dans ce chapitre, nous allons avoir en premier lieu une vue d'ensemble sur l'industrie pharmaceutique mondiale afin d'avoir une idée sur l'évolution du marché pharmaceutique en cette période de COVID-19 ; ses principaux acteurs et ses principaux produits échangés et les restrictions imposées par certains Etats.

Deuxièmement, nous aborderons les effets attendus à court et à long terme de la crise sanitaire sur les industries, et pour clôturer ce chapitre, nous traiterons de l'industrie pharmaceutique algérienne et les restrictions imposées par l'Etat algérien sur cette industrie.

### I. Etat de lieux de l'industrie pharmaceutique mondiale

L'industrie pharmaceutique a fait de la pandémie sa priorité. Elle a joué un rôle clé en consacrant ses ressources, son expertise et son savoir-faire pour développer des moyens afin de combattre cette pandémie.

#### 1. Croissance de l'industrie pharmaceutique durant la crise sanitaire

Selon IFPMA (International federation of pharmaceutical manufacturers & associations), le volume des essais cliniques en 2020 a augmenté d'environ 5000. Ces essais ont été lancés pour étudier et développer de nouveaux traitements et vaccins.<sup>60</sup>

**Tableau III.1 : Evolution du chiffre d'affaires du marché pharmaceutique mondial de 2018 à 2020 (en milliard de dollars américains)**

Année	Chiffre d'affaire en milliard de dollars U.S
-------	--

<sup>60</sup> IFPMA. (2021). *The pharmaceutical industry and global health: facts and figures*, page 2  
In : <http://www.ifpma.org/wp-content/uploads/2021/04/IFPMA/Facts-And-Figures-2021.pdf>, consulté le 25 Mai 2021

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

<b>2018</b>	1204,8
<b>2019</b>	1250,4
<b>2020</b>	1265,2

Source: réalisé par nous soin à partir des données. In: <https://www.statista.com/>

L'industrie pharmaceutique a connu une croissance de 1265,2 (en milliards de dollars américains) durant l'année de 2020 contre 1250,4 en 2019. Cette croissance est due à la nécessité de répondre à la demande de matériaux médicaux dans la lutte contre le COVID-19.

### 2. Le marché pharmaceutique

Une année après le début de la pandémie, la Covid-19 continue à impacter les marchés pharmaceutiques dans le monde entier. La croissance globale des ventes sur les 49 marchés inclus dans IQVIA MarketPrognosis a diminué, en 2019 qui représentent environ 95% des ventes pharmaceutiques mondiales, à 3,3% en 2020 contre 7,0%<sup>61</sup>.

Le marché des produits pharmaceutiques destinés à lutter contre la covid-19 a été dominé par la Chine, l'Allemagne, les Etats unis, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Belgique, la France, l'Irlande et les Pays-Bas. Ces pays représentaient plus de 72% des exportations mondiales malgré que la participation mondiale de ces pays est inférieure à 3,5% chacune.<sup>62</sup>

Grâce aux exportations qui ont triplé, passant de 18 milliards de dollars EU à 55 milliards de dollars EU, la Chine s'est placée en première position et la part de ces produits dans les exportations mondiales est passée de 12% à 28,9% respectivement en 2019 et 2020. Malgré que les Etats Unis viennent en deuxième position avec plus de 23 milliards de dollars UE et l'Allemagne en troisième position avec plus de 16 milliards de dollars, ces pays ont assisté à une diminution de leurs parts du marché.

---

<sup>61</sup>Andrea Streit. (2021). *the impact of COVID-19 on pharmaceutical Markets*, page 01. In : <https://www.iqvia.com/-/media/iqvia/pdfs/library/publications/the-impact-of-covid-19-on-pharmaceutical-markets.pdf>, consulté le 25 mai de 2021.

<sup>62</sup>WTO. (2020, December). *Trade in medical goods in the context of talking covid-19: developments in the first half of 2020*, page 4. In : [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/covid19\\_e/guide%20medical\\_goods\\_update\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/guide%20medical_goods_update_e.pdf) consulte le 25 mai 2021.

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

**Tableau III.2 : Dix principaux exportateurs de marchandises essentielles pour lutter contre la COVID-19.**

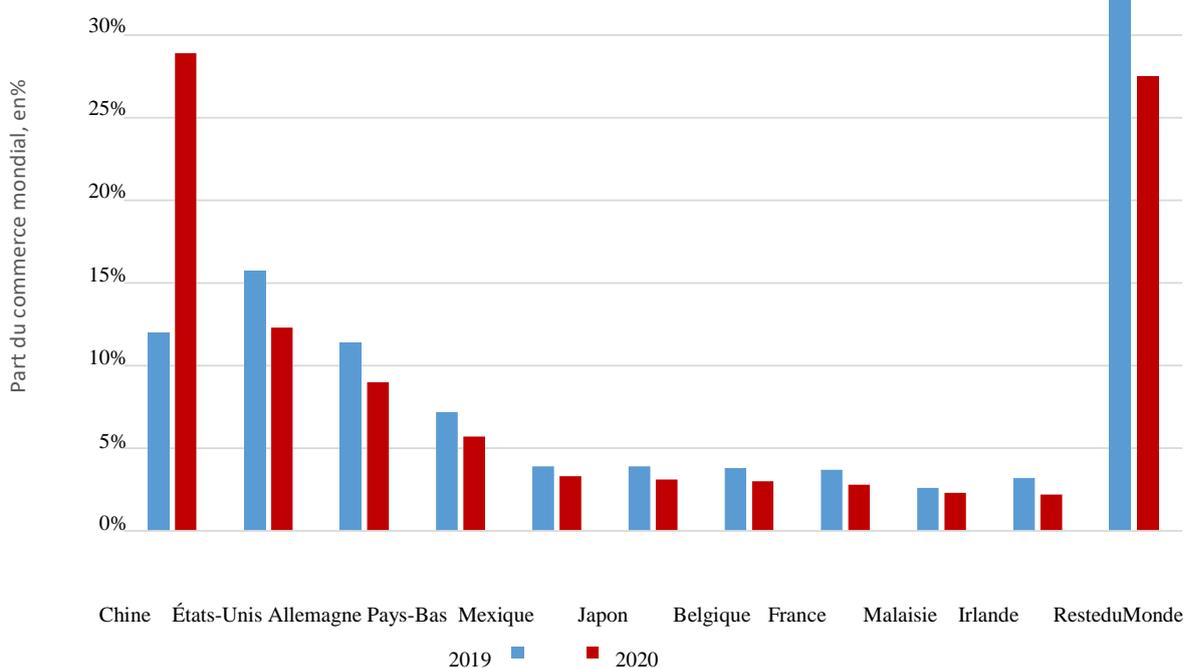
Pays (ordre décroissant de la valeur en 2020)	Valeur (millions de dollars EU)		Taux de croissance (%)	Part de toutes les marchandises essentielles en rapport avec la COVID-19(%)	
	2019	2020	2020/19	2019	2020
1. Chine	17813	54643	206,8	12,0	28,9
2. États-Unis	23318	23182	-0,6	15,7	12,3
3. Allemagne	16928	16961	0,2	11,4	9,0
4. Pays-Bas	10683	10771	0,8	7,2	5,7
5. Mexique	5774	6259	8,4	3,9	3,3
6. Japon	5791	5800	0,2	3,9	3,1
7. Belgique	5665	5596	-1,2	3,8	3,0
8. France	5501	5276	-4,1	3,7	2,8
9. Malaisie	3816	4440	16,3	2,6	2,3
10. Irlande	4741	4204	-11,3	3,2	2,2

**Source:** WTO. (2020). *Trade in medical goods in the context of talking covid-19:*

*developments in the first half of 2020.*In: [https](https://www.wto.org)

**Figure III.1: comparaison de la part des exportations de marchandises essentielles en rapport avec la COVID-19 au premier semestre de 2019 et au premier semestre de 2020 (par du commerce mondial, en pourcentage)**

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques



**Source:** WTO. (2020). *Trade in medical goods in the context of talking covid-19: developments in the first half of 2020*. In: <https://www.wto.org>

Les Etats-Unis ont pris la première place dans la valeur des importations avec 36 milliards de dollar EU qui représentait 19% des produits médicaux critiques pendant le premier semestre de 2020. L'Allemagne et la Chine ont occupé respectivement la deuxième et troisième position avec 17 milliards de dollars EU qui représente 9 % des importations mondiales et 12 milliards de dollars qui représente 6% des importations mondiales.

La part totale des 10 principaux importateurs représente plus 60,4 % des importations mondiales en 2020. Ce taux est plus faible par rapport aux exportations et cela est dû à une capacité de production nationale limitée, enregistrée dans de nombreux pays pour les produits médicaux et dépend fortement des importations.

Le taux de croissance mondial d'importations des produits essentiels en rapport avec la Covid-19 ont connu une augmentation. La France a le taux de croissance des importations la plus élevée avec 62% accompagnée par l'Italie de 52%.

Le tableau III.3 présente les dix principaux importateurs de marchandises essentielles pour lutter contre la COVID-19.

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

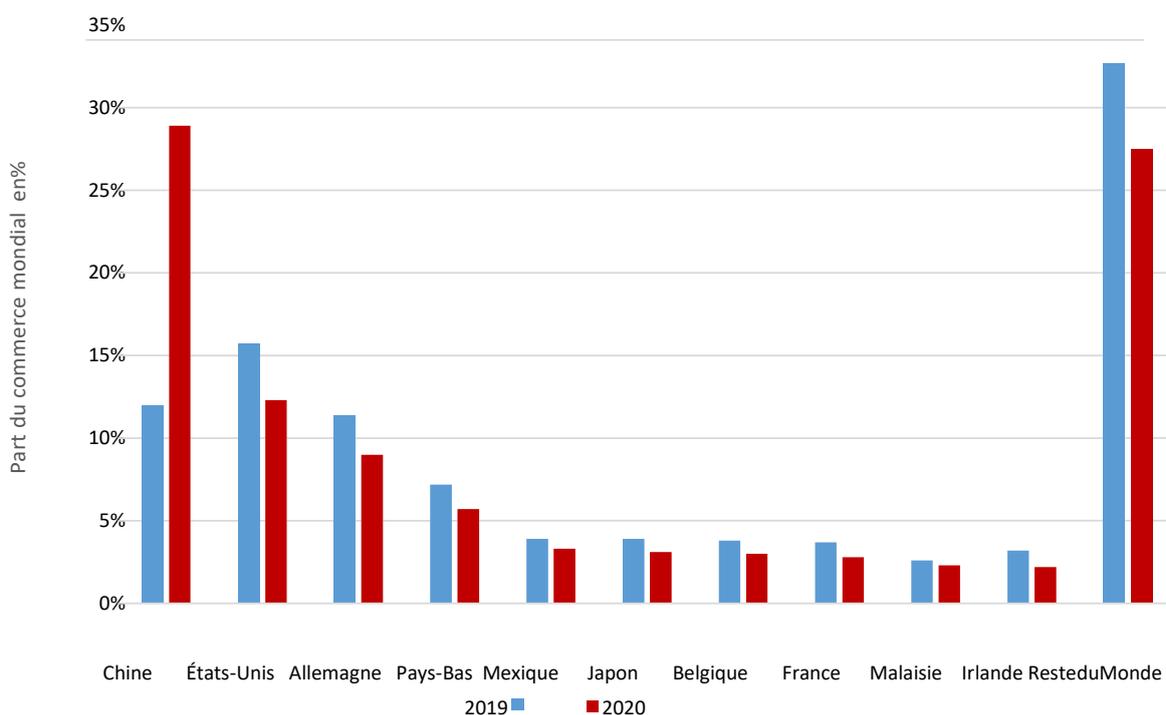
**Tableau III.3 : Dix principaux importateurs de marchandises essentielles pour lutter contre la COVID-19.**

Pays (ordre décroissant de la valeur en 2020)	Valeur (millions de dollars EU)		Taux de croissance(%)	Part de toutes les marchandises essentielles en rapport avec la COVID-19(%)	
	2019	2020	2020/19	2019	2020
<i>Part totale des 10 premiers</i>				<b>67,3</b>	<b>72,5</b>
1. États-Unis	26801	36151	34,9	18,3	18,9
2. Allemagne	11918	16753	40,6	8,1	8,7
3. Chine	9965	11818	18,6	6,8	6,2
4. France	6323	10240	61,9	4,3	5,3
5. Japon	7037	9957	41,5	4,8	5,2
6. Pays-Bas	7952	8681	9,2	5,4	4,5
7. Royaume-Uni	5504	7188	30,6	3,8	3,7
8. Italie	3880	5879	51,5	2,6	3,1
9. Canada	4015	5509	37,2	2,7	2,9
10. Belgique	4680	5455	16,6	3,2	2,8
<i>Part totale des 10 premiers</i>				<b>60,1</b>	<b>61,4</b>

Source : WTO. (2020). *Trade in medical goods in the context of talking covid-19: developments in the first half of 2020*. In: <https://www.wto.org>

**Figure III.2 : Comparaison de la part des importations de marchandises essentielles en rapport avec la COVID-19 au premier semestre de 2019 et au premier semestre de 2020 (part du commerce mondial, en pourcentage)**

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques



**Source :** WTO. (2020). *Trade in medical goods in the context of talking covid-19: developments in the first half of 2020.*In: <https>

Certaines entreprises pharmaceutiques mondiales très connues comme Johnson & Johnson (J&J), Roche ont pu atteindre un grand volume de transactions en 2020. Le classement des 10 premières entreprises multinationales pharmaceutiques selon leur chiffre d'affaires est présenté dans le tableau ci-dessous

**Tableau III.4 : Classement des 10 principales entreprises pharmaceutiques en 2020**

Rang	Laboratoire	Pays	Chiffre d'affaires 2019 (en milliard de dollar américain)	Chiffre d'affaires 2020 (en milliard de dollar américain)
1	<b>Johnson &amp; Johnson</b>	États-Unis	82,05	82,58
2	<b>Roche *</b>	Suisse	67,66	64,20
3	<b>Novartis</b>	Suisse	47,44	48,65
4	<b>Merck&amp; Co.</b>	États-Unis	46,84	47,99

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

5	GlaxoSmithKline **	Royaume-Unis	47,25	47,76
6	Abbvie	États-Unis	33,26	45,80
7	Sanofi ***	France	44,25	44,14
8	Bristol-Myers Squibb	États-Unis	26,15	42,52
9	Pfizer	États-Unis	41,17	41,90
10	Takeda ****	Japon	30,42	29,39
<p>* Chiffre d'affaires convertie au cours de 1CHF=1,1009 dollar le jour 26 février 2021</p> <p>** Chiffre d'affaires convertie au cours de 1GBP=1,4008 dollar le jour 26 février 2021</p> <p>*** Chiffre d'affaires convertie au cours de 1EUR=1,2249 dollar le jour 26 février 2021</p> <p>**** Chiffre d'affaires convertie au cours de 1JPY=0,0094 dollar le jour 26 février 2021</p>				

**Source:** réalisé par nos soins à partir des données du site officiel de chaque entreprise.

Malgré que l'année 2020 ait enregistré une baisse des ventes dans certaines entreprises à cause de la pandémie, la multinational Johnson & Johnson a réussi pour la deuxième fois à occuper la première place dans le classement des grandes entreprises mondiales dans le domaine pharmaceutique. Par rapport à l'année 2019, son chiffre d'affaire a augmenté de 0,6% pour atteindre 82,6 milliards de dollars grâce à sa grande performance dans le combat contre la COVID-19<sup>63</sup>.

### 3. Produits pharmaceutiques

Durant la première moitié de 2020, une augmentation des ventes des produits médicaux fut enregistrée avec une croissance de 15,8% par rapport à la même période de 2019 selon l'OMC. D'après les analyses faites dans 97 économies, la valeur du commerce mondial des produits pharmaceutiques a atteint 1139 milliards de dollars EU ce qui représente 7,5% du commerce mondial durant la même période.<sup>64</sup>

<sup>63</sup>J&J. (2021). *Johnson & Johnson Reports 2020 Fourth-Quarter and Full year Results*. In : <https://www.jnj.com/johnson-johnson-reports-2020-fourth-quarter-and-full-year-results>, consulté le 19 Juin 2021.

<sup>64</sup>OMC. (2020). *Trade in medical goods in the context of talking covid-19: developments in the first half of 2020*, page 2. In : [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/covid19\\_e/medical\\_goods\\_update\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/medical_goods_update_e.pdf)

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

**Tableau III.5 : Commerce des produits médicaux (premier semestre de chacune des années indiquées), 2018/2020**

Catégorie de produits	Valeur (millions de dollars EU)			Taux de croissance(%)	
	2018	2019	2020	2019/18	2020/19
<b>EXPORTATIONS</b>					
Tous les produits médicaux	<b>480596</b>	<b>489291</b>	<b>564405</b>	<b>1,8</b>	15,4
<b>Équipements médicaux</b>	66356	67706	70516	2,0	<b>4,2</b>
<i>Respirateurs</i>	3573	3870	6055	8,3	<b>56,5</b>
<b>Fournitures médicales</b>	83579	85425	94062	2,2	<b>10,1</b>
<b>Médicaments</b>	261 450	267 383	298 665	2,3	<b>11,7</b>
<b>Produits de protection individuelle</b>	69211	68776	101 161	-0,6	<b>47,1</b>
<i>Masques de protection</i>	37908	37980	70022	0,2	<b>84,4</b>
<i>Désinfectants pour les mains</i>	18792	18056	17164	-3,9	<b>-4,9</b>
<i>Savons pour les mains</i>	10884	11076	12189	1,8	<b>10,0</b>
<i>Autres articles de protection</i>	1626	1665	1786	2,4	<b>7,3</b>
<i>Produits essentiels en rapport avec la COVID-19</i>	146908	148600	189144	1,2	27,3

<b>IMPORTATIONS</b>					
Tous les produits médicaux	<b>480148</b>	<b>494566</b>	<b>574632</b>	<b>3,0</b>	16,2
<b>Équipements médicaux</b>	66146	68017	72637	2,8	<b>6,8</b>
<i>Respirateurs</i>	3787	4104	6479	8,4	<b>57,9</b>
<b>Fournitures médicales</b>	81675	83689	91214	2,5	<b>9,0</b>
<b>Médicaments</b>	265 333	275 274	306 996	3,7	<b>11,5</b>
<b>Produits de protection individuelle</b>	66995	67586	103 784	0,9	<b>53,6</b>
<i>Masques de protection</i>	38109	38606	73515	1,3	<b>90,4</b>
<i>Désinfectants pour les mains</i>	17281	17059	16879	-1,3	<b>-1,1</b>
<i>Savons pour les mains</i>	10140	10385	11593	2,4	<b>11,6</b>
<i>Autres articles de protection</i>	1465	1536	1798	4,9	<b>17,0</b>

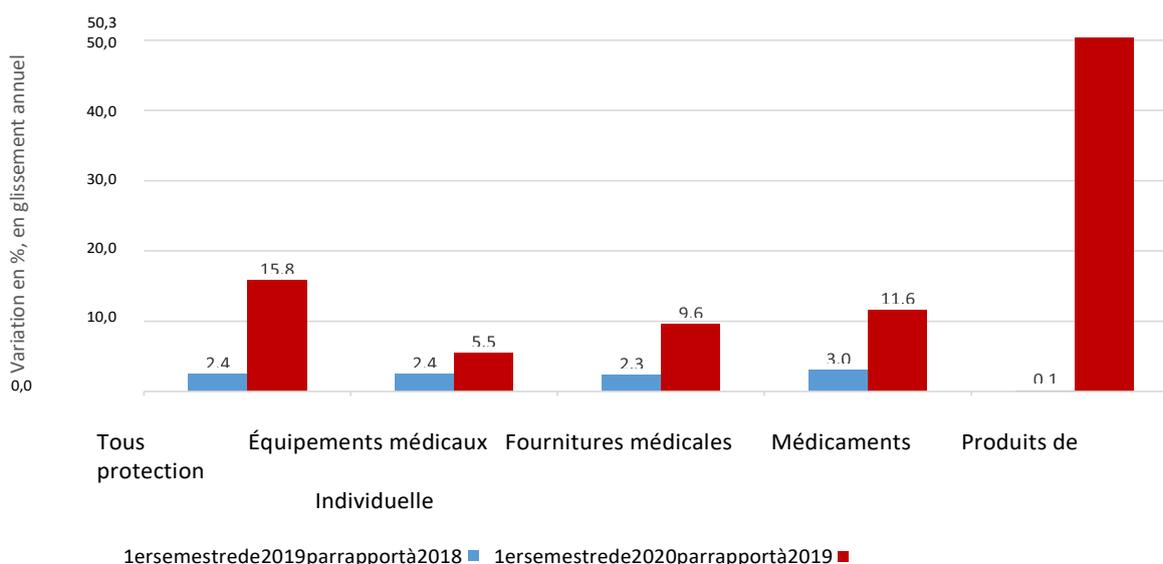
## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

<i>Produits essentiels en rapport avec la COVID-19</i>	142977	146611	191725	2,5	30,8
--	--------	--------	--------	-----	------

**Source :** WTO. (2020). *Trade in medical goods in the context of talking covid-19: developments in the first half of 2020.* In: <https://www.wto.org>

En 2020, le commerce des masques a presque doublé et sa valeur dans les exportations du premier semestre a atteint 70 022 milliards de dollars, soit une hausse de 84,4% et pour les importations 73 515 milliards de dollars, soit un taux de croissance de 90,4% par rapport à 2019. Le commerce des respirateurs a aussi augmenté avec 56.5% et 53.6%, respectivement pour les importations et exportations pour la même période et cela peut être expliqué par le fait que la COVID-19 entraîne des détresses respiratoires.

**Figure III.3 : Variation en pourcentage du commerce des produits médicaux au premier semestre de 2019 et au premier semestre de 2020 par rapport à la même période de l'Année précédente.**



**Source :** WTO. (2020). *Trade in medical goods in the context of talking covid-19 : development in the first half of 2020.* In : <https://www.wto.org>

Les produits de protection individuelle restent les produits médicaux les plus importants en valeurs durant la première moitié de 2020 et représentent respectivement 50% et 18% du commerce de produits médicaux dans le monde.

### 3.1. Commercialisation des médicaments et vaccins.

Les entreprises se sont mises à produire des médicaments afin de diminuer ou de contenir la propagation de la maladie à virus Corona. Le produit pharmaceutique qui a le chiffre d'affaire le plus important, est l'Humira (adalimumab), un anticorps utilisé comme

### **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

un médicament efficace pour les personnes atteintes de la Covid, commercialisé par Abbvie avec un chiffre d'affaire de 20,4 milliards de dollars en 2020. En deuxième position, Keytruda (pembrolizumab), un anticancéreux qui a plafonné avec un chiffre d'affaire de 14,4 milliards de dollars durant l'année 2020<sup>65</sup>.

---

<sup>65</sup><https://FR.statistica.com>, site consulté le 07 juin 202

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

Les autres produits pharmaceutiques de lutte contre la Covid sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau III.6 : Principaux produits pharmaceutiques par les ventes dans le monde 2020 (en milliards de dollars)**

<b>Produits pharmaceutiques</b>	<b>Chiffre des ventes (en milliards de dollars) 2020</b>
<b>Humira (Abbvie)</b>	<b>20,4</b>
<b>Keytruda (Merck&amp; Co.)</b>	<b>14,4</b>
<b>Revlimid (BMS)</b>	<b>12,2</b>
<b>Eliquis (BMS/ Pfizer)</b>	<b>9,2</b>
<b>Eylea (Bayer/Regeneron)</b>	<b>8,4</b>
<b>Stelara (Janssen Biocth)</b>	<b>7,9</b>
<b>Opdivio (BMS/Ono Pharma.)</b>	<b>7,9</b>
<b>Imbruvica</b>	<b>7,6</b>
<b>Biktarvy (Gilead)</b>	<b>7,3</b>
<b>Xarelto (Bayer/ J&amp;J)</b>	<b>6,9</b>

**Source:** réalisé par nos soins à partir des données. In: <https://www.statista.com/>

### **3.1.1. Vaccins**

La recherche des vaccins pour la Covid-19 a stimulé la chaîne d'approvisionnement et principalement la demande des produits essentielles pour les vaccins.

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

Selon le Trade Data Motors, les expéditions de produits immunologiques ont atteint 134 milliards de dollar en 2020, une hausse de 18,5% contre 20,9 milliards de dollar en 2019. Les principaux exportateurs de produits immunologiques étaient la Suisse, l'Allemagne et l'Irlande. La Suisse occupe la première place, avec une augmentation de 13,4% pour atteindre 28,6 milliards de dollars, suivi de l'Allemagne, en deuxième position avec une hausse de 7,8% à 18,51 milliards de dollar et en troisième position l'Irlande avec 18,51 milliard une hausse de 18,5%.<sup>66</sup>Le vaccin de BioNTech/Pfizer fut le premier vaccin à être validé par l'OMS. Le tableau ci-dessous présente des vaccins contre la Covid .

**Tableau III.7 : Les vaccins contre la COVID 19**

Vaccins	producteurs	Nombre de pays utilisant les vaccins	Prix de vente par dose en mois de mars de 2021 EUR	Revenu du premier trimestre 2021 * USD
<b>AZD1222</b>	AstraZenaca	135	6	275 millions
<b>BNT162b2/COMIRN ATY</b>	BioNTech /Pfizer	89	31	2,13 milliards ** / 3,5 milliards
<b>MRNA-1273</b>	Moderna	37	31	1,7 milliards
<b>SARS-CoV-2 Vaccine</b>	Sinopharm- Beijing	33	-	Non disponible
<b>Sputnik V</b>	Gamaleya	28	17	Non disponible
<b>SARS-CoV-2 VACCINE</b>	SinovacBiotech	23	23	Non disponible
<b>Ad26.COV2.S</b>	Johnson & Johnson	6	8	100 millions

<sup>66</sup>TDM. (2021). *The \$20.9 Billion Covid-19 Vaccine Economy*. In: <https://tradedatamonitor.com/index.php/data-news-articles/119-the-20-9-billion-covid-19-vaccine-economy> consulté le 11 juin de 2021

## Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques

\* Revenu prise dans les rapports financiers de chaque entreprise

\*\* Revenu converti au cours de 1EUR=1,2171 dollar (10 mai 2021)

Source: réalisé par nos soins à partir des données. In: <https://www.statista.com/>

Le vaccin BNT162b2 (BioNTech /Pfizer) a enregistré les plus grandes ventes durant le premier trimestre de 2021 et s'est classé en deuxième rang des vaccins les plus utilisés (tableau III.7.) mais le vaccin AZD1222 (AstraZeneca) est la plus demandée au monde au premier trimestre de 2021. Le vaccin AstraZeneca est présent dans 135 pays et cela grâce à son prix unitaire moins cher par rapport aux autres vaccins, mais aussi sa facilité de stockage.

### 4. Approvisionnement des produits pharmaceutiques durant la pandémie

Certains organismes comme le fonds mondial<sup>67</sup>, l'USAID (Agences des Etats-Unis pour le développement international) et Global Drogfacility ont réuni des efforts pour assurer les chaînes d'approvisionnements des produits pharmaceutiques essentielles dans la lutte contre la COVID-19.

L'approvisionnement pour les fournitures médicales essentielles, en particulier pour les équipements de protections individuelles ont été perturbés. La demande à court terme pour les équipements de protections individuelles a été multipliée par 20 à l'échelle mondiale. Le prix des équipements de protection individuelle, en particulier les masques ont augmenté dans certains marchés. Certaines entreprises ont été obligées à adapter leur activité économique pour la production d'appareils respiratoires.<sup>68</sup>

L'approvisionnement des vaccins de la covid est à la charge de l'Unicef en partenariat avec l'OMS à travers l'initiative COVAX qui sert à assurer l'accès aux vaccins dans 200 pays.

L'Unicef travaille avec les fabricants et les partenaires sur l'achat de doses, l'expédition, la logistique mais aussi sur le stockage.

---

<sup>67</sup>Le Fonds mondial est une fondation à but non lucratif, est un partenariat conçu pour mettre plus rapidement un terme aux épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme. En tant qu'organisation internationale, il mobilise et investit plus de 4 milliards de dollars US chaque année à l'appui de programmes dirigés par des spécialistes locaux dans plus de 100 pays. En partenariat avec les autorités publiques, la société civile, les institutions techniques, le secteur privé et les personnes touchées par les maladies, nous nous attaquons aux obstacles et nous encourageons l'innovation.

<sup>68</sup>Global financing facility. (2021). *Chaîne d'approvisionnement pour la santé au cours de l'épidémie du COVID-19*, page7. In: [https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/documents/Presentation-COVID-19-Chaine-Approvisionnement-FR.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Presentation-COVID-19-Chaine-Approvisionnement-FR.pdf), consulté le 14 juin 2021

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

Selon l’OMS, un protocole est suivi pour l’approvisionnement des vaccins qui doivent être stockés à une température de 2°C à 8°C, ou à des températures de -70° à -10° C dans la chaîne froide ultra basse-température. C’est pour cela que les pays devraient se concentrer sur le choix des vaccins. Les conteneurs utilisés pour le transport de ceux-ci doivent maintenir la température requise durant tout le trajet. Les placements des vaccins doivent être dans des emballages isothermes pour assurer une température inférieure +8°C.<sup>69</sup>

Les caissons isothermes doivent être capables de contenir les vaccins et leurs emballages, la surface externe doit être solide, intacte, durable, propre et parfaitement hermétique et les conteneurs devront être étiquetés en mentionnant qu’ils contiennent des vaccins d’une grande valeur, fragile et sensible à la chaleur.

### **II. Effets attendus à court et long terme de la crise sanitaire sur l’industrie pharmaceutique**

La Covid-19 a décelé les limites des industries pharmaceutiques qui sont à pied d’œuvre pour lutter contre cette crise sanitaire qui a eu des effets majeurs sur le marché de la santé, particulièrement le secteur pharmaceutique et a été associée à des impacts considérables qui peuvent apparaître à court et à long terme. Ainsi, les différentes industries devraient se préparer à faire face si une autre crise sanitaire venait à voir le jour.

Les industries pharmaceutiques ont été impactées par la crise sanitaire de covid 19 après sa découverte en Décembre 2019. Les industries pharmaceutiques jouent un grand rôle en aidant les Etats à faire face aux besoins non satisfaits en cette période pandémique et à maintenir le flux naturel du marché, c’est-à-dire l’accès aux médicaments à un prix accessible.

#### **1. Effets attendus à court terme de la crise sanitaire sur l’industrie pharmaceutique**

La COVID-19 peut être considérée comme l’opportunité d’un siècle pour l’industrie pharmaceutique car il a entraîné une augmentation de la demande de médicaments sur ordonnance, de vaccins et de dispositifs médicaux. Cela peut être considéré comme l’une des principales influences à court terme de la pandémie de COVID-19.

---

<sup>69</sup>Unicef. (2021). *vaccination contre la Covid : approvisionnement et logistique*, page 6. In: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/340452/WHO-2019-nCoV-vaccine-deployment-logistics-2021.1-fre.pdf> consulté le 14 juin de 2021

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

### **1.1. Le changement de la demande**

Elle résulte de la demande induite et d'achat de paniques des médicaments oraux à domicile, particulièrement pour les maladies chroniques, peut être dû à la pandémie (liée à COVID-19), ainsi qu'à des pénuries dues à des incohérences de la chaîne d'approvisionnement.

#### **1.1.1. Les changements de demande liés à la covid 19**

La pénurie de médicaments sur ordonnance s'explique par l'augmentation des hospitalisations, l'incidence de la pneumonie liée au COVID-19 et la demande accrue d'affectation des patients à des respirateurs artificiels. Une pénurie de médicaments est définie comme un « problème d'approvisionnement qui affecte la façon dont la pharmacie prépare ou dispense un produit médicamenteux ou influence les soins aux patients lorsque les prescripteurs doivent utiliser un agent alternatif »<sup>70</sup>. Au niveau mondial, une liste de pénurie de médicaments a été mise en place par de nombreuses autorités de réglementation comprenant principalement les médicaments qui entrent dans le traitement de la Covid 19 et de la pneumonie associée. Par exemple, pour la FDA (Food and Drug Administration) des Etats-Unis, la pénurie annoncée comprenait des pharmacothérapies potentielles anti-COVID-19, l'hydroxychloroquine (HQC) et la chloroquine (QC) ainsi que des médicaments fréquemment prescrits pour les patients hospitalisés COVID-19 présentant des signes respiratoires en soins intensifs (azithromycine, dopamine, dobutamine, fentanyl, héparine, midazolam, propofol et dexmédétomidine)<sup>71</sup>. L'American Society of Health-System Pharmacists (ASHP) a aussi annoncé une liste de 11 médicaments en pénurie qui est composée principalement d'antibiotiques et des médicaments anesthésiques de niveau hospitalier. On a le méropénem, ceftazidim, ampicilline et doxycycline, comme antibiotiques et vécuronium, rocuronium, comme anesthésiques. En outre, cette liste comprenait aussi l'albutérol et la fluticasone qui sont utilisés pour ouvrir les voies respiratoires dans les poumons.<sup>72</sup>

---

<sup>70</sup>FDA. (2019). *Drug Shortages Root Causes and Potential Solutions*. In: <https://www.fda.gov/drugs/drug-shortages/report-drug-shortages-root-causes-and-potential-solutions>. Consulté le 18 février 2021.

<sup>71</sup>FDA. (2019). *Pénuries et interruptions de médicaments actuelles et résolues signalées à la FDA*. In: <https://www.accessdata.fda.gov/scripts/drugshortages/default.cfm>. Consulté en février 2021.

<sup>72</sup>ASHP Pénurie de médicaments. In: <https://www.ashp.org/Drug-Shortages/Current-Shortages/Drug-Shortages-List?page=CurrentShortages>. Consulté en 19 février 2021

### **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

Au niveau mondial, l'impact sur la pénurie de médicaments fut différent selon plusieurs aspects qui sont le niveau d'accès aux médicaments, le commerce de détail et les hôpitaux uniquement et le type. Durant cette période, les traitements expérimentaux ou pas encore validés ont vu leur utilisation augmenté dans les hôpitaux l'hydroxychloroquine, le lopinavir + ritonavir, le tocilizumab et le sarilumab dont leur utilisation a été multipliée par deux dans les hôpitaux<sup>73</sup>. Les médicaments utilisés dans les hôpitaux pour le COVID-19 y compris les traitements respiratoires, les sédatifs et les traitements contre la douleur avaient connu une augmentation de 100 % à 700 %, depuis début Janvier 2020<sup>74</sup>.

Au niveau local, selon les données de vente de la Food and Drug Administration (FDA) de l'Iran, le QG, le QC et le lopinavir+ritonavir connaissent une augmentation respective de 2, 6 et 23 fois leur volume de vente mensuel. Mais aucune pénurie des médicaments sus mentionnés et/ou des médicaments requis par les patients COVID-19 hospitalisés pour une pneumonie n'a été constatée et cela grâce au stock élevé des matières premières des entreprises iraniennes car l'Iran est un pays où le facteur économique et politique ne sont pas stable.

Cette pénurie liée au covid 19 n'a pas épargné le marché de la santé des dispositifs médicaux et des équipements de protection individuelle (EPI) plus précisément les lunettes et des visières de protection, des équipements de protection bouche-nez et des vêtements et gants de protection ce qui a amené les différents Etats à prendre des mesures pour réglementer les entrées et les sorties de ces équipements de lutte contre la covid 19. La facilitation de l'entrée sur le marché et les restrictions à l'exportation des EPI et de certains dispositifs médicaux de la Commission européenne (2020/403 du 13 mars 2020) en sont un exemple, au niveau mondial<sup>75</sup>.

En Iran, au 01 Mars 2020, les restrictions sur l'exportation d'EPI furent légiférées par la douane. Afin de faciliter la lutte contre la covid 19, les processus de délivrances licences

---

<sup>73</sup>Aitken M, Kleinrock M. *Changements dans la demande, la prestation et les soins de santé pendant l'ère COVID-19*. In: <https://www.iqvia.com/insights/the-iqvia-institute/covid-19/shifts-in-healthcare-demand-delivery-and-care-during-the-covid-19-era>.

<sup>74</sup>Idem

<sup>75</sup>UE. (2020). *Recommandation (UE) 2020/403 de la Commission du 13 mars 2020 relative aux procédures d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché dans le contexte de la menace que représente le COVID-19*. In: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1584482018128&uri=CELEX:32020H0403>. Consulté le 19 février 2021.

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

d'urgence pour les fournitures de matériels médicaux ont été accélérés et l'approbation initiale est obtenue dans un délai d'une journée ouvrable.

### **1.1.2. Demande induite et achat de panique**

Elle peut entraîner une pénurie périodique sur le marché surtout pour les médicaments contre les maladies chroniques. Des études ont rapporté que la demande induite sur le marché pharmaceutique mondial, principalement due à «l'achat de panique» de produits pharmaceutiques pour les troubles chroniques, était estimée à +8,9%, en mars 2020<sup>76</sup>. Une étude aux États-Unis a rapporté que du 13 au 21 mars 2020, les médicaments contre l'asthme ont augmenté de 65% et les médicaments contre le diabète de type 2 ont augmenté de 25%. De même, les médicaments pour l'hypercholestérolémie, la migraine et l'hypothyroïdie ont également augmenté.<sup>77</sup> De plus, aux États-Unis, les achats excessifs pour l'hypertension, le diabète, la santé respiratoire, la santé mentale et l'anxiété étaient respectivement de 0,6%, 0,3%, 0,4%, 0,4% et 0,1%<sup>78</sup>.

Dans certains pays, afin de lutter contre ce phénomène, des politiques ont été mises en vigueur comme en Allemagne avec un arrêté d'attribution sur le stockage et l'approvisionnement en médicaments à usage humain en Mars 2020. L'arrêté d'attribution demandait aux entreprises pharmaceutiques et aux grossistes de ne pas fournir de médicaments au-delà des délais habituels de demande. Dans d'autres pays, le confinement a pu provoquer la baisse.

### **1.2. Pénurie d'approvisionnement à la fois en principes actifs pharmaceutiques (API) et en produits finis**

Etant les principaux producteurs mondiaux d'API, de matières premières clés (KSM) et de produits pharmaceutiques finis, la Chine et l'Inde luttent aussi contre la covid 19 et

---

<sup>76</sup>Les achats de panique au milieu du verrouillage du coronavirus ont aidé le marché pharmaceutique à croître. In : [https://www.business-standard.com/article/companies/panic-buying-amid-coronavirus-lockdown-helped-pharma-market-grow-9-120040801570\\_1.html](https://www.business-standard.com/article/companies/panic-buying-amid-coronavirus-lockdown-helped-pharma-market-grow-9-120040801570_1.html). Consulté le 19 février 2021

<sup>77</sup>Comment la COVID-19 affecte-t-il les remplissages d'ordonnances ? <https://www.goodrx.com/blog/medication-fills-rise-during-coronavirus-covid-19-pandemic/> consulté le 27 Mars 2021

<sup>78</sup>Aitken M, Kleinrock M. *Changements dans la demande, la prestation et les soins de santé pendant l'ère COVID-19*. In : <https://www.iqvia.com/insights/the-iqvia-institute/covid-19/shifts-in-healthcare-demand-delivery-and-care-during-the-covid-19-era>, consulté le 16 mars 2021

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

aussi contre le ralentissement de la production ce qui a contribué à une pénurie et une augmentation des prix de médicaments sur ordonnance.

Au niveau mondial, pour éviter les pénuries, après d'intenses réflexions, la FDA et la Commission européenne ont proposé et publié des réglementations axées à la fois sur l'optimisation de la demande et l'approvisionnement rationnel<sup>79</sup>. Ces révisions réglementaires comprennent 3 points essentiels:

- Approbations accélérées pour les traitements liés au COVID-19 ; En Iran, il s'agit du processus d'inscription et d'enregistrement sur la liste iranienne des médicaments (IML).
- Licence obligatoire pour les traitements COVID-19 potentiels ; cependant, ceci est dans le contexte des pays qui sont membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et qui suivent les lois sur la propriété intellectuelle ; et il n'est pas soumis à l'Iran.
- Plus de réglementations pour améliorer l'importation, afin de maintenir l'intégration de la chaîne d'approvisionnement ; cependant, en ce qui concerne la crise économique et la pénurie de devises en Iran ainsi que la composante NPD de l'Iran sur l'amélioration de la production locale et la minimisation des importations, ce règlement n'est pas soumis au contexte actuel.

### **1.3. Passage de la communication et des promotions aux interactions à distance par le biais des télécommunications et de la télésanté**

Au niveau mondial et local, le marketing de la santé auprès des prestataires est passée du face à face à un marketing digital et la télémédecine a été favorisée.

### **1.4. Changements en recherche et développement**

La covid 19 a entraîné un changement significatif dans l'élaboration des projets de recherches et développement ; les industries pharmaceutiques ont redirigé leurs efforts dans la lutte contre la covid. À l'échelle mondiale, il existe au moins 113 médicaments et 53 vaccins en cours de développement ou d'essais cliniques actifs en tant que méthodes de

---

<sup>79</sup>European commission. *Guidelines on the optimal and rational supply of medicines to avoid shortages during The COVID-19 outbreak*. In: <https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-commission-guidelines-optimal-rational-supply-medicines-avoid.pdf>. Consulté le 18 Avril 2021.

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

traitement pour les patients diagnostiqués avec COVID-19<sup>80</sup>. Au 23 avril 2020, il y avait environ 924 essais de traitement COVID-19 en cours dans le monde. Seulement 15 % de ces études sont basées sur des méthodes conventionnelles d'ECR, en double aveugle, et multicentrique randomisées avec bras comparateur, mais environ 40 % ne sont même pas randomisés<sup>81</sup>.

### **1.5. Bloquer les projets de R&D dans le domaine de la santé en raison de COVID-19**

En mars 2020, des sociétés telles que Pfizer, Eli Lilly, Bristol-Myers Squibb et Provention Bio, entre autres, ont officiellement annoncé le report des essais cliniques en cours pour se concentrer sur le nouveau coronavirus. Selon les recherches de clinicaltrials.gov, environ 2522 essais cliniques ont été suspendus et 1099 essais ont été reportés entre les mois de janvier et mai 2020.<sup>82</sup>

Les impacts à court terme permettent aux spécialistes de prévoir les impacts à long terme.

### **2. Effets attendus à long terme de la crise sanitaire sur l'industrie pharmaceutique**

Les effets attendus à long terme peuvent être les retards d'approbation, l'évolution vers l'autosuffisance de la chaîne d'approvisionnement de la production pharmaceutique, le ralentissement de la croissance de l'industrie et les possibles changements de tendance de la consommation sur le marché de la santé.

---

<sup>80</sup>Aitken M, Kleinrock M. *Changements dans la demande, la prestation et les soins de santé pendant l'ère COVID-19*. In : <https://www.iqvia.com/insights/the-iqvia-institute/covid-19/shifts-in-healthcare-demand-delivery-and-care-during-the-covid-19-era>, consulté le 25 Mars 2021

<sup>81</sup>Idem

<sup>82</sup>*Impact of COVID-19 on Pharmaceuticals Market worth USD 2,151.1 Billion at 7.0% CAGR by 2027 Backed by Presence of Established Companies in North America*. (2021). In : <https://www.globenewswire.com/news-release/2021/01/15/2159132/0/en/Impact-of-COVID-19-on-Pharmaceuticals-Market-Worth-USD-2-151-1-Billion-at-7-0-CAGR-by-2027-Backed-by-Presence-of-Established-Companies-in-North-America.html>, consulté le 28 juin 2021

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

### **2.1. Approbations retardées pour les produits pharmaceutiques non liés au COVID**

Dans cette période de COVID, les Etats se concentrent sur la lutte de la pandémie. Ainsi, des retards d'approbation peuvent être observés en raison de plusieurs mois de report de l'examen des demandes d'approbations pour les produits pharmaceutiques qui n'interviennent pas dans la gestion des cas covid.

### **2.2. Vers l'autosuffisance dans l'industrie pharmaceutique :**

Avec les interdictions d'exportations des API et génériques en Chine et en Inde qui peuvent entraîner des pénuries potentielles (ces deux Etats sont les principaux fournisseurs), les différents Etats ont envisagé l'autosuffisance dans la chaîne d'approvisionnement et ont annoncé des réglementations pour éviter les pénuries dans de telles crises.

### **2.3. Ralentissement de la croissance de l'industrie pharmaceutique**

La pandémie de coronavirus a déclenché des ralentissements économiques dans de nombreux pays, ce qui entraînera peut-être un ralentissement de la croissance de l'industrie pharmaceutique qui est sensible à la croissance économique. Ce ralentissement de la croissance du marché est davantage dû à l'arrivée de nouveaux médicaments parce que les priorités des laboratoires pharmaceutiques changent dans leur portefeuille.

### **2.4. Considérations éthiques**

L'un des effets à long terme de la recherche clinique croissante liée à la pandémie actuelle est l'utilisation de thérapies peu axées sur les preuves. Les questions éthiques doivent être prises en compte lors de l'utilisation de ces médicaments hors AMM<sup>83</sup>. Pour confirmer les thérapies proposées, les effets cliniques à long terme de l'utilisation de ces stratégies dans les années à venir devraient être examinés et les prestataires de soins de santé devraient prendre des décisions stratégiques sur l'utilisation de thérapies hors AMM dans la pratique clinique.

---

<sup>83</sup>Shojaei A, Salari P. (2020). *COVID-19 et usage hors AMM de médicaments : un point de vue éthique* » *DARU J PharmSci*. In : <https://doi.org/10.1007/s40199-020-00351-y> .consulté le 28 juin 2021.

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

### **2.5. Changements de tendance de consommation de produits liés à la santé**

Des changements d'habitudes liés à la consommation et au renouvellement des ordonnances en particulier dans les domaines thérapeutiques des maladies chroniques, pourraient se produire et peuvent également être davantage affectés par la télémédecine émergente.

Actuellement, le public est concerné par l'entretien de l'hygiène personnelle; utilisant principalement des protections nez/bouche, du matériel anti-infectieux pour l'environnement et les vêtements et des désinfectants pour les mains. En raison de la période prolongée de la pandémie, cette consommation peut rester dans les actes comportementaux du public, globalement et localement.

### **III. Effets de la Crise sanitaire sur l'industrie Algérienne**

La COVID-19 n'a pas épargné le marché des produits pharmaceutiques mondiaux et plus particulièrement celui l'Algérie. Les différents Etats ont mis en place des dispositifs visant à interdire l'exportation de certains produits pharmaceutiques entrant dans le combat contre la Covid-19 et faciliter l'importation de certains produits.

#### **1. Industrie pharmaceutique en Algérie**

Le secteur pharmaceutique en Algérie a connu deux phases : avant et après la libéralisation en 1990.<sup>84</sup>

Avant la libéralisation en 1990, l'industrie pharmaceutique algérienne était limitée à une seule industrie, à savoir BIOTIC créée en 1952 durant la période coloniale. A l'Indépendance, un projet appelé PHARMAL a été lancé. Durant cette période, la gestion directe du secteur par l'administration sanitaire était assurée par la pharmacie centrale algérienne (PCA) créée en 1963 sous l'autorité du ministère de la santé publique.

Dans la période de pré-libéralisation, la production locale des médicaments était assurée par l'entreprise nationale de production pharmaceutique (ENPP) qui a été créée par le décret 82/161 promulgué en Avril 1982 puis devient autonome en Février 1989 et donne naissance au groupe Sidal.

---

<sup>84</sup>Adrar A. et Azib S. (2018/2019). *L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN ALGERIE : Le rôle du protectionnisme réglementaire dans la promotion de la production locale et d'interdiction à l'importation.* (Mémoire). Université A.MIRA de Bejaia. Page 28-34.

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

Durant le processus de libéralisation et à partir de la promulgation de la loi 90-10 de 14 Avril 1990 sur la monnaie et le crédit (LMC) qui a donné naissance à libéralisation de l'activité économique en Algérie, le marché pharmaceutique en Algérie devient autonome.

La réglementation algérienne assure et garantit la sécurité, l'efficacité et la qualité des produits pharmaceutiques. Les produits pharmaceutiques sont définis par la loi de la sante n°18-11 du juillet 2018, Titre V, Chapitre2, « principes et définitions »<sup>85</sup>.

Le secteur des produits pharmaceutiques est un secteur dynamique qui est en croissance avec 80 fabricants locaux et internationaux. Elle est le plus grand marché d'Afrique. Le marché intérieur est important et est estimé à 3,7 milliards de dollars US. En 2020, 52% des produits pharmaceutiques étaient fournis localement. L'entreprise Sidal occupe une grande part du marché pharmaceutique algérien.<sup>86</sup>

### **1.1. L'industrie pharmaceutique algérienne durant la crise sanitaire.**

Comme les autres pays, la crise sanitaire a touché l'Etat algérien. Le premier cas de Covid enregistré en Algérie a été signalé le 25 Février 2020 et depuis ce jour, on recense plus de 130000 cas confirmés.

Le gouvernement a alloué au secteur de la santé 3,7 milliards de dinars (473,6 millions de dollars EU) pour les matériels médicaux, 16,5 milliards de dinars (128,9 millions de dollars EU) pour la prime destiné aux travailleurs et 8,9 milliards de dinars (69,5 millions de dollars) destiné au développement. La mise en place de dispositifs de simplifications des importations pour faciliter le commerce a permis une plus grande importation des produits et équipements de santé. Certaines entreprises ont réuni leurs efforts en fabriquant des masques comme le cas de Getex, une entreprise qui évolue dans le secteur du textile. Sidal a produit des désinfectants pour les mains et l'ENIE, fabriquant des produits électriques à adapter sa production dans le domaine des respirateurs.<sup>87</sup>

## **2. Les réglementations mises en place durant la crise sanitaire**

---

<sup>85</sup> Voir annexe 03

<sup>86</sup>Eleanor S. (2020, juin). *Algeries economic Opportunity Analysis*. In : <https://www.worldlearning.org/wp-content/uploads/2020/07/Algiers-Economic-Opportunity-Analysis-Report-V5-06-24-2020.pdf> consulté le 28 juin 2021

<sup>87</sup> Groupe de la Banque Mondial. (2020, Octobre). *Algérie note de conjoncture : traverser la pandémie covid 19, engager les réformes structurelles*. In : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/574291609993434355/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf> Consulté le 21 mars 2021

### **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

En vue de faciliter la disposition des moyens de ripostes contre la pandémie, la direction générale de la douane algérienne a mis en œuvre des dispositifs permettant la simplification des importations.

Selon la loi de finance complémentaire pour 2020 dans l'Art. 36.

- les produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux, les équipements de détection, les accessoires et les pièces de recharge de ces équipements dont la liste est fixée conformément à la réglementation en vigueur, utilisés dans la riposte de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), sont exemptés, à titre temporaire, de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits de douane.

Les produits inclus dans cette liste bénéficient également des facilitations lors de leur dédouanement conformément au décret exécutif n°20-109 du 6 mai 2020. Ce décret est destiné à la facilitation de l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques, en dispositifs médicaux et en équipement de détection en réponse à la pandémie du Coronavirus.<sup>88</sup>

En vue d'adapter le marché pharmaceutique algérienne à la nouvelle conjoncture économique liée à la crise sanitaire, le Président de la République Abdelmadjid Tebboune dans une réunion par vidéoconférence du conseil du ministre le 30 août 2020 a ordonné la mise en place de plans d'actions afin encourager la production nationale tout en préservant la devise et la santé du citoyen.

Il s'agit de :<sup>89</sup>

- Fournir à la société Saidal un soutien particulier pour retrouver sa position de leader en matière de production de médicaments et de récupérer sa part du marché national ;
- donner la priorité à l'augmentation de la production nationale de produits pharmaceutiques et diminuer les importations de 400 millions de dollar jusqu'à la fin de 2020 ;

---

<sup>88</sup>Voir annexe 04

<sup>89</sup> *Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres.* (2020). In : <https://www.aps.dz/algerie/109160-le-president-tebboune-preside-une-reunion-du-conseil-des-ministres>, consulté le 17 juin 2021

## **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

- accorder à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) placée sous l'autorité du ministère de l'industrie pharmaceutique, le droit à la supervision et l'organisation le marché et de développer l'industrie pharmaceutique;
- introduire une clause sur le contrôle de médicaments, afin d'éviter des importations anarchiques observées dans la circulation de médicaments arrivés à expiration ou stockés au lieu d'être détruits ;
- lutter contre les laboratoires et lobbies engagés dans de activités d'importations illégales de médicaments dans le but de nuire à la population nationale et de transférer de la devise illégalement ;
- ouvrir la voie aux jeunes et aux start-up pour accéder au monde de l'industrie pharmaceutique et exporter leurs produits.

**Tableau III.8 : Produits pharmaceutiques interdits à l'exportation (liste révisée)**

<b>Masques</b>	6307.90.91.00	- - - - Masques à usage médical en tissu utilisés au cours d'opérations chirurgicales ou lors des soins médicaux
	6307.90.92.00	- - - - Masques de protection contre les poussières, les odeurs, etc., dont l'organe filtrant non remplaçable est constitué par plusieurs couches de nontissés
	Ex 4818.90.10.00	Masques en papier, en ouate de cellulose ou en nappes de fibres de cellulose
<b>Gels et savons liquides pour les mains</b>	3808.94.19.10	- - - - Sous forme d'aérosols, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail, d'une contenance nette de 1kg au maximum
	3808.94.19.90	- - - - Autres formes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail, d'une contenance nette de 1kg au maximum
	3808.94.99.10	- - - - Sous forme d'aérosols (présentés dans des formes ou emballages d'une contenance nette excédant 1kg)
	3808.94.99.90	- - - - Autres formes (présentés dans des formes ou emballages d'une contenance nette excédant 1kg)
	3401.20.91.00	- - - - Savons sous forme liquide
	3401.30.00.00	- Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon

Ce tableau ci-dessus désigne certains principaux produits de lutte contre la COVID 19.

**Source :** (Douanes algériennes 2020) disponible sur <https://www.douane.gov.dz/spip.php?article429>.

### **Conclusion**

La crise sanitaire a entraîné diverses modifications dans le commerce mondial des produits pharmaceutiques. Les industries pharmaceutiques se sont converties dans la production de produits pharmaceutiques qui entrent dans la lutte contre la COVID-19 notamment les vaccins. Malgré la diminution du volume des échanges internationaux, le commerce des produits pharmaceutiques n'a pas suivi la même tendance. La production et

### **Chapitre III : Effets de la crise sanitaire sur le commerce international des produits pharmaceutiques**

---

les échanges des matériaux de protections individuelles et des respirateurs ont connu un bond car elles interviennent directement dans la lutte contre la maladie à virus Corona. La plupart des projets d'investissement prévu par les industries pharmaceutiques ont connu un arrêt pour se consacrer principalement dans la lutte contre cette pandémie avec l'élaboration de médicaments préventifs et curatifs. Avec cette crise sanitaire, les industries pharmaceutiques ont fait face à un changement de la demande habituelle, des problèmes d'approvisionnement, les achats et les stocks de panique, mais aussi des modifications de réglementation et le déplacement de la communication et des promotions vers des interactions à distance par le biais de la technologie et des changements de processus de recherche et développement (R&D) peuvent être considérés comme des impacts à court terme de COVID-19 sur le marché de la santé. Le monde a connu des pénuries de produits pharmaceutiques au cours de cette crise sanitaire, ainsi des dispositions devraient être prises afin d'éviter de futures scénarios identiques. Cette crise sanitaire a eu des répercussions directes sur les industries pharmaceutiques et ces répercussions se verront différentes avec la durée sur le long terme.

---

---

## **Conclusion générale**

---

---

Tout au long de notre travail, nous nous sommes fixés comme objectif d'analyser les répercussions que la crise sanitaire a entraînée sur le commerce international en général et ses impacts sur les produits pharmaceutiques en particulier. Le secteur pharmaceutique s'est différencié des autres secteurs car il a pu faire face à la crise sanitaire.

Cette crise n'était pas qu'une crise sanitaire qui s'est propagée à travers le monde. Les mesures drastiques mises en place afin de combattre cette maladie a conduit le monde vers une crise économique.

L'impact de la crise sanitaire sur le commerce international a soulevé plusieurs questions: « *la crise sanitaire est apparue dans une zone géographique et économique bien déterminée. Comment a-t-elle fortement impacté l'économie mondiale? Et pourquoi le secteur des produits pharmaceutiques est un secteur qui a enregistré une certaine croissance contrairement aux autres* ».

Nous avons tenté de répondre à ces questions en supposant ce qui suit :

- Premièrement, la crise sanitaire aurait provoqué un effondrement du commerce international, causé par la forte connexion des marchés et l'interdépendance des nations facilitée par le mouvement de la mondialisation et l'essor des IDE.
- Deuxièmement, l'accroissement de la demande des produits pharmaceutiques qui entrent dans la lutte contre la Covid 19 a provoqué une augmentation des échanges dans ce secteur.

Les premières conclusions de cette modeste recherche révèlent que :

Sur le plan théorique, on remarque que certaines théories du commerce international peuvent expliquer en partie les échanges des produits pharmaceutiques. Comme exemple nous avons les théories de Paul Krugman, beaucoup d'industries pharmaceutiques produisent des médicaments contre le rhume mais la différence réside dans la spécificité, la qualité de chacun d'eux.

L'ouverture des échanges internationaux entre les pays ont favorisé l'interdépendance des économies. Après différentes analyses des données récoltées, on constate que les échanges entre les pays ont diminué durant la crise sanitaire, ce qui a entraîné une diminution de la production mondiale. Les pays qui possèdent les plus grandes parts du commerce international furent les plus touchés excepté la Chine, entraînant ainsi un

ralentissement de la croissance mondiale et un changement des perspectives économiques mondiales. Les services ont aussi connu des effets néfastes, en particulier le tourisme en raison de la fermeture des frontières.

Pour préserver leurs économies plusieurs gouvernements ont mis en œuvre des dispositifs fiscaux et non fiscaux comme exemple la simplification à l'importation appliquée par l'Algérie sur les produits pharmaceutiques (suspension temporaire des droits de douanes) et l'interdiction d'exportations de certains produits de base.

La crise sanitaire a aussi eu des répercussions sur les produits pharmaceutiques. Malgré une diminution des échanges de biens, la crise sanitaire a affecté positivement le commerce des produits pharmaceutiques surtout les produits de protection individuelles qui furent parmi les produits les plus commercialisés depuis le début de la pandémie.

Le marché des produits pharmaceutiques a subi quelques changements notamment les investissements prévus ont connu un arrêt momentanée pour être redirigés dans la lutte contre la maladie à virus Corona.

Enfin, malgré le problème d'accès aux données, plus précisément les données mis à jour dans l'élaboration de ce travail de recherche, nous pouvons affirmer que la crise sanitaire a impacté l'économie mondiale et que l'industrie pharmaceutique a pu résister car c'est elle qui fournissait les produits pharmaceutiques pour combattre la maladie de Corona virus qui est devenue une pandémie.

Les Etats et les organismes internationaux devraient mettre en place des mesures pour faciliter l'accès au vaccin pour tous les pays surtout les pays pauvres pour mettre fin à cette pandémie puis relancer l'économie mondiale car si la pandémie persiste, l'économie sera toujours impactée. Les Etats devraient aussi mettre en place des mesures économiques et sanitaires pour se parer contre d'éventuelles crises sanitaires.

Après avoir analysé les données relatives au commerce international (avant et durant la crise sanitaire), les résultats obtenus nous permettent de confirmer que la crise sanitaire a bel et bien entraîné un effondrement du commerce international et a provoqué une augmentation des échanges dans le secteur pharmaceutique.

---

---

## **Bibliographie**

---

---

## 1) Ouvrages

- ❖ Bernard G. et Annie K. (2006). Economie international: Commerce et macroéconomie (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod. Page 85.
- ❖ Kheladi M. (2010). Introduction aux Relations Economiques International. Ben-Aknoun : Office des Publications Universitaires. Page 67.
- ❖ Rainelli M. (2003). Commerce international (9<sup>e</sup> éd.). Paris: La Découverte. Page 49
- ❖ Rainelli M. (2003). La nouvelle théorie du commerce International (3<sup>e</sup> éd.). Paris: La Découverte. Page 7.
- ❖ Salvatore D. (2008). Economie Internationale (traduction de la 9<sup>e</sup> éd.) Bruxelles : De Boeck Université, 2008. Page 51.

## 2) Articles et communications

- ❖ Abecassis P. et Coutinet N. (2008). Caractéristiques du marché des médicaments et stratégies des firmes pharmaceutiques. La Documentation française Horizons stratégiques, page 113. In: <https://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2008-1-page-111.htm>.
- ❖ Aitken M, Kleinrock M. Changements dans la demande, la prestation et les soins de santé pendant l'ère COVID-19. In: <https://www.iqvia.com/insights/the-iqvia-institute/covid-19/shifts-in-healthcare-demand-delivery-and-care-during-the-covid-19-era>.
- ❖ Andrea Streit. (2021). The impact of COVID-19 on pharmaceutical Markets , page 01. In : <https://www.iqvia.com/-/media/iqvia/pdfs/library/publications/the-impact-of-covid-19-on-pharmaceutical-markets.pdf>.
- ❖ European commission. Guidelines on the optimal and rational supply of medicines to avoid shortages during the COVID-19 outbreak. In : <https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-commission-guidelines-optimal-rational-supply-medicines-avoid.pdf>.
- ❖ Global financing facility .(2021). Chaîne d'approvisionnement pour la santé au cours de l'épidémie du COVID-19, page 7. In: [https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/documents/Presentation-COVID-19-Chaine-Approvisionnement-FR.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Presentation-COVID-19-Chaine-Approvisionnement-FR.pdf)

- ❖ Global financing facility .(2021). Chaîne d’approvisionnement pour la sante au cours de l’épidémie du COVID-19, page7. In: [https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/documents/Presentation-COVID-19-Chaine-Approvisionnement-FR.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Presentation-COVID-19-Chaine-Approvisionnement-FR.pdf) consulté le 14 juin 2021
- ❖ Global financing facility .(2021). Chaîne d’approvisionnement pour la sante au cours de l’épidémie du COVID-19, page7. In: [https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/documents/Presentation-COVID-19-Chaine-Approvisionnement-FR.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Presentation-COVID-19-Chaine-Approvisionnement-FR.pdf)
- ❖ Guillaume VDR. Peut-on défendre l’industrie pharmaceutique, page 102.In : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2018-1-page-101.htm>.
- ❖ Impact of COVID-19 on Pharmaceuticals Market Worth USD 2,151.1 Billion at 7.0% CAGR by 2027 Backed by Presence of Established Companies in North America.(2021). In : <https://www.globenewswire.com/news-release/2021/01/15/2159132/0/en/Impact-of-COVID-19-on-Pharmaceuticals-Market-Worth-USD-2-151-1-Billion-at-7-0-CAGR-by-2027-Backed-by-Presence-of-Established-Companies-in-North-America.html>,
- ❖ Institut national de la propriété industrielle, site INPI : <http://www.inpi.fr>, consulté le 26 juin 2021<sup>1</sup> Le secteur pharmaceutique, un secteur aux multiples enjeux. Economie et statistique N° 312-313. (1998, Mars), page 12 .In : <https://www.persee.fr/doc..>
- ❖ Keith D.Tait. L’industrie pharmaceutique. Encyclopédie de sécurité et de santé au travail, Bureau international de travail, 3ème édition, (Chapitre 79) .In : [www.ilocis.org](http://www.ilocis.org).
- ❖ Pauriche P.et .Rupprecht F. (1998, Mars). Le secteur pharmaceutique, un secteur aux multiples enjeux. Economie et statistique N° 312-313, page 9 .In : <https://www.persee.fr/doc>.
- ❖ Shojaei A, Salari P. (2020). COVID-19 et usage hors AMM de médicaments : un point de vue éthique. DARU J PharmSci. In : <https://doi.org/10.1007/s40199-020-00351-y>

### 3) Rapports et documents

- ❖ Eleanor S. (2020, juin). Algeria economic Opportunity Analyss
- ❖ FDA. (2019). Drug Shortages Root Causes and Potential Solutions.
- ❖ Fonds monétaire international. (2019, Avril). Perspectives de l’économie mondiale : croissance ralentie, reprise précaire.

- In : <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april-2019>, page xiii.
- ❖ Fonds monétaire international. (Avril 2021). Perspectives et politiques mondiales.
  - ❖ Groupe de la Banque Mondiale. (2020, Octobre). Algérie note de conjoncture : traverser la pandémie covid 19, engager les réformes structurelles. In : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/574291609993434355/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf>
  - ❖ IFPMA.(2021). The pharmaceutical industry and global health: facts and figures
  - ❖ IMF. (2021, Avril). Perspectives De L'économie Mondiale: Reprise : Des Situations Divergentes à gérer. In: <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/03/23/world-economic-outlook-april-2021>.
  - ❖ Mukhisa Kituyi. (2020). Trade and development. Page 19. In: [https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2020\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2020_en.pdf)
  - ❖ Nations Unis (Conseil économique et social). (2020, Septembre). Les conséquences de la pandémie de COVID\_19 pour le commerce et la logistique au niveau international et les solutions que les technologies de pointe peuvent apporter face à ces dérèglements, page 3.
  - ❖ OMC. (2020). Trade in medical goods in the context of talking covid-19: developments in the first half of 2020, page 2. In: [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/covid19\\_e/medical\\_goods\\_update\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/medical_goods_update_e.pdf)
  - ❖ Unctad. (2020, Avril). COVID19 : UN PLAN D'ACTION EN 10 POINTS POUR RENFORCER LA FACILITATION DES ECHANGES ET DU TRANSPORT EN PERIODES DE PANDEMIE. Page 2.
  - ❖ UNCTAD. (2020, octobre). Global Investment Trend Monitor,
  - ❖ Unctad. (2021). Container shipping in times of COVID-19: Whyfreight rates have surged and implications for policymakers. In: <https://unctad.org/webflyer/container-shipping-times-covid-19-why-freight-rates-have-surged-and-implications-policy>
  - ❖ Unicef. (2021). vaccination contre la Covid : approvisionnement et logistique, page 6. In: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/340452/WHO-2019-nCoV-vaccine-deployment-logistics-2021.1-fre.pdf>
  - ❖ WTO. (2020, December). Trade in medical goods in the context of talking covid-19: developments in the first half of 2020, page 4. In : [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/covid19\\_e/guide%20medical\\_goods\\_update\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/guide%20medical_goods_update_e.pdf)

#### 4) Thèses et mémoires

- ❖ Aniche née KhoudierFethia. (2014). Essai D'analyse De La Contribution Du Commerce Extérieur A La Croissance Economique : Référence Au Cas De L'Algérie. (Mémoire). Université De Tizi Ouzou, 2014. Page 16.
- ❖ HAMADACHE F. Hateb S. (2016-2017). L'impact des accords d'associations avec l'UE sur le commerce extérieur de deux pays : étude comparative entre l'Algérie et le Maroc. (mémoire). Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Page 26
- ❖ Adrar A. et Azib S. (2018/2019). L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN ALGERIE : Le rôle du protectionnisme règlementaire dans la promotion de la production locale et d'interdiction à l'importation. (Mémoire). Université A.MIRA de Bejaia. Pag 28-34.

### 5) Textes réglementaires

- ❖ décret 82/161 promulgué en Avril 1982
- ❖ décret exécutif n°20-109 du 6 mai 2020
- ❖ loi 90-10 de 14 Avril 1990
- ❖ loi de finance complémentaire pour 2020 dans l'Art. 36
- ❖ loi de la sante n°18-11 du juillet 2018, Titre V, Chapitre2

### 6) Sites web

- ❖ <http://brexit.gouv.fr>
- ❖ <http://french.mofcom.gov.cn>
- ❖ <http://www.ifpma.org>
- ❖ <http://www.inpi.fr>
- ❖ <https://books.google.dz>
- ❖ <https://Data.oecd.org>
- ❖ <https://ec.europa.eu>
- ❖ <https://eur-lex.europa.eu>
- ❖ <https://flyzipline.com>
- ❖ <https://FR.statistica.com>
- ❖ <https://journals.openedition.org>
- ❖ <https://tradedatamonitor.com>
- ❖ <https://unctad.org>
- ❖ <https://www.accessdata.fda.gov>
- ❖ <https://www.ashp.org>
- ❖ <https://www.business-standard.com>
- ❖ <https://www.cairn.info>
- ❖ <https://www.cas.org>

- ❖ <https://www.cefochim.be>
- ❖ <https://www.fda.gov>
- ❖ <https://www.globalfinancingfacility.org>
- ❖ <https://www.globenewswire.com>
- ❖ <https://www.goodrx.com>
- ❖ <https://www.ilocis.org>
- ❖ <https://www.imf.org>
- ❖ <https://www.iqvia.com>
- ❖ <https://www.jnj.com>
- ❖ <https://www.persee.fr>
- ❖ <https://www.worldlearning.org>
- ❖ <https://www.wto.org>
- ❖ <http://french.mofcom.gov.cn>
- ❖ <https://www.aps.dz>

---

---

## **Annexes**

---

---

**ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

**RESTRICTED**  
**L/7430**  
25 mars 1994  
Distribution limitée

(93-0547)

Original: anglais

**COMMERCE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

Les délégations mentionnées ci-après ont fait parvenir au secrétariat la communication suivante concernant le commerce des produits pharmaceutiques.

**COMPTE RENDU DES DEBATS**

Pendant les négociations du Cycle d'Uruguay, des représentants des gouvernements suivants ont débattu du traitement des produits pharmaceutiques et sont arrivés aux conclusions énoncées ci-après:

Australie  
Autriche  
Canada  
Communautés européennes  
Etats-Unis  
Finlande  
Japon  
Norvège  
République slovaque  
République tchèque  
Suède  
Suisse

Chaque gouvernement éliminera les droits de douane frappant les produits pharmaceutiques définis ci-après, étant entendu que la réalisation de cet objectif ne saurait être entravée par des mesures restreignant ou faussant les échanges. Les autres gouvernements sont encouragés à faire de même.

1. En ce qui concerne les produits pharmaceutiques (définis ci-après), les droits de douane et tous autres droits et impositions au sens des dispositions de l'article II.1 b) de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 seront éliminés pour **TOUS** les produits relevant des catégories ci-après:

- i) produits classés (ou pouvant être classés) dans le chapitre 30 du Système harmonisé (SH);
- ii) produits classés (ou pouvant être classés) sous les positions 29.36, 29.37, 29.39 et 29.41 du SH, à l'exception de la dihydrostreptomycine et de ses sels, esters et hydrates;

- iii)\* ingrédients pharmaceutiques actifs visés à l'annexe I et portant une "dénomination commune internationale" (DCI) de l'Organisation mondiale de la santé;
- iv) sels, esters et hydrates des produits pharmaceutiques désignés par la combinaison de la DCI d'un ingrédient actif visé à l'annexe I et d'un préfixe ou suffixe visé à l'annexe II du présent document, quand ces sels, esters ou hydrates sont classés sous la même position à six chiffres du SH que l'ingrédient actif portant une DCI;
- v) sels, esters et hydrates d'ingrédients actifs portant une DCI repris séparément à l'annexe III du présent document et non classés sous la même position à six chiffres du SH que l'ingrédient actif portant une DCI;
- vi) autres produits, visés à l'annexe IV du présent document, utilisés pour la production et la fabrication de produits pharmaceutiques finis.

De plus, pour assurer la transparence, chaque gouvernement incorporera ces mesures dans sa liste annexée à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 ainsi qu'au niveau de la ligne de son tarif douanier national ou des positions à six chiffres du Système harmonisé, soit dans son tarif douanier national, soit dans toute autre version publiée de sa liste tarifaire, selon ce que les importateurs et les exportateurs utilisent habituellement.

Chaque gouvernement mettra intégralement en oeuvre l'élimination des droits à la date à laquelle l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entrera en vigueur pour lui.

Dans le cadre de l'incorporation des mesures décrites plus haut, l'élimination des droits pourra être réalisée par la création de sous-positions au niveau de la ligne du tarif douanier national ou par l'adjonction au tarif douanier national d'une annexe reprenant tous les produits concernés, ou par une synthèse de ces deux méthodes, de façon à faire bénéficier certains produits de la franchise au niveau de la ligne du tarif douanier national.

Dans les cas où il ne sera pas possible d'inscrire au bénéfice de la franchise la totalité d'une ligne du tarif douanier national, **CHAQUE GOUVERNEMENT** donnera la liste des produits pharmaceutiques visés dans une annexe à son tarif douanier national, en indiquant toutes les correspondances avec les produits énumérés aux annexes I, III et IV, au niveau soit de la ligne du tarif douanier national, soit des positions à six chiffres du Système harmonisé. Lorsqu'une partie ou la totalité des produits seront repris dans une telle annexe, chaque gouvernement insérera dans son tarif douanier national ou dans toute autre version publiée de celui-ci des notes de bas de page appropriées (ou renverra d'une autre façon aux lignes du tarif douanier national ou aux positions à six chiffres du Système harmonisé) pour indiquer que les produits énumérés dans l'annexe bénéficient d'un régime consolidé d'admission en franchise.

2. Lors de la mise en oeuvre de ces mesures, les autorités douanières nationales de chaque gouvernement pourront demander aux importateurs de fournir un ou plusieurs des renseignements ci-après pour certifier que le produit chimique importé est couvert par le présent document:

---

\*Le paracétamol, l'ibuprofène, la dihydrostreptomycine, le glutamate monosodique et le levomenthol ont été exclus du champ d'application du présent document.

**ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

**RESTRICTED**  
**L/7430/Add.3**  
30 juin 1994  
Distribution limitée

(94-1377)

Original: anglais

**COMMERCE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

**Compte rendu des débats**

**Communication de l'Australie**

La délégation de l'Australie a fait parvenir au secrétariat la communication ci-après.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le document L/7430 en date du 25 mars 1994 qui contient le compte rendu des débats des représentants des gouvernements concernés sur la question du traitement des produits pharmaceutiques.

L'Australie tient à dire, au sujet de ce compte rendu, qu'elle n'a pas accepté d'être incluse dans la liste des pays qui "sont arrivés aux conclusions" énoncées dans ce document. Celui-ci a été présenté au secrétariat pour transmission aux parties contractantes avant que la délégation australienne ait pu recevoir des instructions définitives au sujet de la participation de son pays. A la suite de la distribution du document L/7430, nous souhaitons confirmer que l'Australie ne veut pas être partie à l'accord qui y est énoncé et demandons à ce qu'elle soit rayée de la liste qui y figure. Elle était partie intéressée dans les débats plurilatéraux informels qui ont abouti à l'élaboration du compte rendu mais elle avait toujours réservé sa position finale sur sa participation aux résultats concernant les classifications techniques. Quoiqu'il en soit, l'intention de l'Australie était alors évidente puisqu'elle n'a pas fait état du document L/ dans sa liste finale de concessions et d'engagements du Cycle d'Uruguay.

Bien qu'elle ne souhaite pas participer aux résultats dont il est question dans le document susmentionné, l'Australie a procédé à une réduction, pondérée en fonction des échanges, de 87 pour cent des droits applicables aux lignes tarifaires correspondant à des produits pharmaceutiques et consolidera au niveau zéro 93 pour cent de ces lignes dans le cadre de sa Liste du Cycle d'Uruguay.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer cette communication aux participants au Cycle d'Uruguay sous la forme d'un addendum au document L/7430.

## Annexe 02

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/MA/W/10

11 octobre 1996

(96-4185)

---

Comité de l'accès aux marchés

### COMMERCE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

La Commission des Communautés européennes a fait parvenir au Secrétariat la communication suivante concernant le commerce des produits pharmaceutiques, datée du 8 octobre 1996, au nom des Membres de l'OMC intéressés.

1. Comme il est indiqué dans le compte rendu des débats concernant le traitement des produits pharmaceutiques qui ont eu lieu pendant les négociations du Cycle d'Uruguay (L/7430 du 25 mars 1994), les Membres de l'OMC intéressés étaient convenus de se réunir sous les auspices du Conseil du commerce des marchandises de l'OMC - normalement au moins une fois tous les trois ans - afin de réexaminer la gamme des produits visés de façon à y inclure par consensus d'autres produits pharmaceutiques.
2. Une série de réunions a été organisée entre le 30 novembre 1995 et le 11 juillet 1996 afin de procéder au premier de ces réexamens, à la suite duquel de nouveaux produits (465), outre les produits (plus de 6 000) déjà visés, bénéficieront d'une franchise de droits. Il a été convenu que la franchise de droits concernant ces nouveaux produits serait appliquée d'ici le début d'avril 1997. Il faut noter que pendant le réexamen, il est apparu qu'un petit nombre de produits (25), à usage essentiellement non pharmaceutique, avaient été inclus par inadvertance dans la liste des produits bénéficiant déjà de la franchise de droits. Les Membres intéressés notifieront au Secrétariat les modifications appropriées à apporter à leur liste, conformément aux procédures en vigueur.
3. A la suite du réexamen, les versions révisées récapitulatives des annexes I à IV comprenant les nouveaux produits pouvant bénéficier de l'admission en franchise ont été déposées auprès du Secrétariat de l'OMC.

Ces annexes révisées, qui remplacent celles qui sont annexées au document L/7430, ont aussi été établies compte tenu des décisions de l'Organisation mondiale des douanes relatives à la classification révisée du SH et comportent des corrections techniques (concernant par exemple l'orthographe de la désignation des produits).

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/MA/W/85  
19 mars 2007

(07-1142)

Comité de l'accès aux marchés

Original: anglais

## COMMERCE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

### Communication des Communautés européennes

La communication ci-après, datée du 12 mars 2007, est distribuée à la demande de la délégation des Communautés européennes.

Comme il est indiqué dans le compte rendu des débats concernant le traitement des produits pharmaceutiques qui ont eu lieu pendant les négociations du Cycle d'Uruguay (L/7430 du 25 mars 1994), les Membres de l'OMC intéressés étaient convenus de se réunir sous les auspices du Conseil du commerce des marchandises de l'OMC, normalement au moins une fois tous les trois ans, afin de réexaminer la gamme des produits visés de façon à y inclure par consensus d'autres produits pharmaceutiques. Le résultat du premier réexamen a été notifié au Comité de l'accès aux marchés dans le document G/MA/W/10 du 11 octobre 1996. Le résultat du deuxième réexamen a été notifié au Comité dans le document G/MA/W/18 du 13 novembre 1998.

Un troisième réexamen a été entrepris en 2000, conformément au paragraphe 3 du compte rendu. Les participants<sup>1</sup> sont convenus que des DCI et intermédiaires additionnels utilisés pour la production et la fabrication de produits pharmaceutiques finis devraient bénéficier de la franchise de droits et que la liste des préfixes et suffixes des sels, esters et hydrates de DCI spécifiés devrait être allongée et/ou remplacée. Au total, 1 290 substances nouvelles seraient ajoutées à la liste des produits admissibles au bénéfice de la franchise de droits.

Les Membres intéressés notifieront au Secrétariat les modifications appropriées à apporter à leur liste, conformément aux procédures en vigueur. Il a été convenu que la franchise de droits concernant ces nouveaux produits serait appliquée dès que possible, compte tenu de la nécessité pour chaque Membre de se conformer à ses prescriptions procédurales internes.

À la suite du réexamen, les annexes I à IV comprenant les nouveaux produits admissibles au bénéfice de la franchise de droits ont été déposées auprès du Secrétariat de l'OMC.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Les participants sont le Canada; l'Union européenne; la Norvège; le Japon; la Suisse; les États-Unis; et Macao, Chine.

<sup>2</sup> Division de l'accès aux marchés, Mme Donna Wood, Bureau 3142.

**ORGANISATION MONDIALE  
DU COMMERCE**

RESTRICTED  
G/MA/W/18  
13 novembre 1998

(98-4495)

---

Comité de l'accès aux marchés

**COMMERCE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

La Commission des Communautés européennes a fait parvenir au Secrétariat la communication suivante concernant le commerce des produits pharmaceutiques, datée du 10 novembre 1998, au nom des Membres de l'OMC intéressés.

---

Comme il est indiqué dans le compte rendu des débats concernant le traitement des produits pharmaceutiques qui ont eu lieu pendant les négociations du Cycle d'Uruguay (L/7430 du 25 mars 1994), les Membres de l'OMC intéressés étaient convenus de se réunir sous les auspices du Conseil du commerce des marchandises de l'OMC, normalement au moins une fois tous les trois ans, afin de réexaminer la gamme des produits visés de façon à y inclure par consensus d'autres produits pharmaceutiques. Le résultat du premier réexamen a été notifié au Comité dans le document G/MA/W/10 du 11 octobre 1996.

Une série de réunions a été organisée d'avril 1998 à octobre 1998 afin de procéder à un deuxième réexamen, à la suite duquel de nouveaux produits (639), outre les produits (plus de 6 500) déjà visés, bénéficieront d'une franchise de droits. Il a été convenu que la franchise de droits concernant ces nouveaux produits serait appliquée d'ici le début de juillet 1999, compte tenu de la nécessité pour chaque Membre de se conformer aux prescriptions procédurales internes. Les Membres intéressés notifieront au Secrétariat les modifications appropriées à apporter à leur liste, conformément aux procédures en vigueur.

À la suite de ce réexamen, les versions révisées récapitulatives des annexes I à IV comprenant les nouveaux produits pouvant bénéficier de l'admission en franchise ont été déposées auprès du Secrétariat de l'OMC.

Ces annexes révisées ont aussi été établies compte tenu des décisions de l'Organisation mondiale des douanes relatives à la classification révisée du SH et comportent des corrections techniques (concernant par exemple l'orthographe de la désignation des produits).

---

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/MA/W/102  
2 août 2010

(10-4109)

Comité de l'accès aux marchés

Original: anglais

## COMMERCE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

### Communication de l'Union européenne

La communication ci-après, datée du 30 juillet 2010, est distribuée à la demande de la délégation de l'Union européenne.

Comme il est indiqué dans le compte rendu des débats concernant le traitement des produits pharmaceutiques qui ont eu lieu pendant les négociations du Cycle d'Uruguay (L/7430 du 25 mars 1994), les Membres de l'OMC intéressés étaient convenus de se réunir sous les auspices du Conseil du commerce des marchandises de l'OMC, normalement au moins une fois tous les trois ans, afin de réexaminer la gamme des produits visés de façon à y inclure par consensus d'autres produits pharmaceutiques. Le résultat du premier réexamen a été notifié au Comité de l'accès aux marchés dans le document G/MA/W/10 du 11 octobre 1996. Le résultat du deuxième réexamen a été notifié au Comité dans le document G/MA/W/18 du 13 novembre 1998. Le résultat du troisième réexamen a été notifié au Comité dans le document G/MA/W/85 le 19 mars 2007.

Un quatrième réexamen a été entrepris en 2009, conformément au paragraphe 3 du compte rendu. Les participants<sup>1</sup> sont convenus que des DCI et intermédiaires additionnels utilisés pour la production et la fabrication de produits pharmaceutiques finis devraient bénéficier de la franchise de droits et que la liste des préfixes et suffixes des sels, esters et hydrates de DCI spécifiés devrait être allongée et/ou remplacée. Au total, 718 substances nouvelles seraient ajoutées à la liste des produits admissibles au bénéfice de la franchise de droits.

Les Membres intéressés notifieront au Secrétariat les modifications appropriées à apporter à leur liste, conformément aux procédures en vigueur. Il a été convenu que la franchise de droits concernant ces nouveaux produits serait appliquée dès que possible, compte tenu de la nécessité pour chaque Membre de se conformer à ses prescriptions procédurales internes.

À la suite du réexamen, les annexes I à IV comprenant les nouveaux produits admissibles au bénéfice de la franchise de droits ont été déposées auprès du Secrétariat de l'OMC.

<sup>1</sup> Les participants sont le Canada; l'Union européenne; la Norvège; le Japon; la Suisse; les États-Unis; et Macao, Chine.

### Annexe 03

**Liste des produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux, les équipements de détection, les accessoires et les pièces de rechange de ces équipements, utilisés dans la riposte à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), bénéficiant de :**

- l'exemption, à titre temporaire, de la Taxe sur la Valeur Ajoutée et des Droits de Douane, conformément à l'article 36 de la loi de finances complémentaire pour 2020 ;
- des mesures de facilitation de l'approvisionnement du marché national conformément au décret exécutif n°20-109 du 5 Mai 2020.

Noms des produits tels que définis par le comité scientifique du ministère de la santé	Sous position tarifaire	Désignation des produits
<b>1- Equipements de protection individuelle :</b>		
Masques trois plis Masques FFP2	Ex 4818.90.10.00	Masques trois plis et masques FFP2
	Ex 4818.90.90.00	Masques trois plis et masques FFP2
	6307.90.91.00	- - - Masques à usage médical en tissu utilisés au cours d'opérations chirurgicales ou lors des soins médicaux
	Ex 6307.90.92.00	Masques trois plis et masques FFP2
Lunettes de protection	9004.90.10.00	- - - Lunettes protectrices
Ecrans faciaux	Ex 3926.90.99.00	Ecrans faciaux en matières plastiques
Blouses à usage unique Surblouses à usage unique	Ex 3926.20.90.00	Blouses à usage unique et Surblouses à usage unique, en matières plastiques
	Ex 4015.90.99.00	Blouses à usage unique et Surblouses à usage unique, en caoutchouc
	4818.50.10.00	- - - Des types utilisés dans les hôpitaux ou dans les cliniques

	6210.10.21.00	- - - Blouse à usage unique du type utilisé par les patients ou les chirurgiens au cours d'intervention chirurgicales, en non-tissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés
Charlottes	Ex 6505.00.10.00	Charlottes
Surchaussures	Ex 3926.90.99.00	Surchaussures en matières plastiques
	Ex 4016.99.99.00	Surchaussures en caoutchouc
	Ex 6307.90.99.00	Surchaussures en matières textiles
Chaussures à bout fermé	Ex 6401.92.10.00	Chaussures à bout fermé
	Ex 6401.92.20.00	Chaussures à bout fermé

	Ex 6401.99.10.00	Chaussures à bout fermé
	Ex 6401.99.20.00	Chaussures à bout fermé
	Ex 6402.91.91.00	Chaussures à bout fermé
	Ex 6402.91.92.00	Chaussures à bout fermé
	Ex 6402.91.93.00	Chaussures à bout fermé
	Ex 6402.99.99.10	Chaussures à bout fermé
	Ex 6402.99.99.20	Chaussures à bout fermé
	Ex 6402.99.99.30	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.51.10.00	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.51.91.21	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.51.91.22	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.51.99.21	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.51.99.22	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.59.10.00	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.59.99.21	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.59.99.22	Chaussures à bout fermé
	Ex 6403.91.10.00	Chaussures à bout fermé

Ex 6403.91.91.21	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.91.91.22	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.91.91.23	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.91.99.21	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.91.99.22	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.91.99.23	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.99.10.00	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.99.99.21	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.99.99.22	Chaussures à bout fermé
Ex 6403.99.99.23	Chaussures à bout fermé
Ex 6404.19.92.10	Chaussures à bout fermé
Ex 6404.19.92.20	Chaussures à bout fermé
Ex 6404.19.92.30	Chaussures à bout fermé
Ex 6404.20.92.10	Chaussures à bout fermé
Ex 6404.20.92.20	Chaussures à bout fermé
Ex 6404.20.92.30	Chaussures à bout fermé
Ex 6405.10.21.90	Chaussures à bout fermé
Ex 6405.10.22.90	Chaussures à bout fermé
Ex 6405.10.23.90	Chaussures à bout fermé
Ex 6405.90.19.21	Chaussures à bout fermé

	Ex 6405.90.19.22	Chaussures à bout fermé
	Ex 6405.90.19.23	Chaussures à bout fermé
	Ex 6405.90.29.21	Chaussures à bout fermé
	Ex 6405.90.29.22	Chaussures à bout fermé
	Ex 6405.90.29.23	Chaussures à bout fermé
Kit complet de protection individuelle (combinaison)	Ex 3926.20.90.00	Kit complet de protection individuelle (combinaison), en matières plastiques

	4818.50.10.00	- - - Des types utilisés dans les hôpitaux ou dans les cliniques
	6210.10.10.00	- - - En produits du n° 56.02
	6210.10.29.00	- - - - Autres vêtements de protection à usage médical ou chirurgical en feutres qu'ils soient ou non imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés
	6210.20.10.00	- - - Manteaux, de protection à usage médical ou chirurgical
	6210.20.90.00	- - - Autres vêtements de protection à usage médical ou chirurgical
	6210.30.10.00	- - - Manteaux, de protection à usage médical ou chirurgical
	6210.30.90.00	- - - Autres vêtements de protection à usage médical ou chirurgical
	6210.40.10.00	- - - Scaphandres de protection, devant être utilisés dans l'air empoisonné
	6210.40.99.00	- - - - Autres vêtements de protection à usage médical ou chirurgical
	6210.50.10.00	- - - Scaphandres de protection, devant être utilisés dans l'air empoisonné
	6210.50.99.00	- - - - Autres vêtements de protection à usage médical ou chirurgical
Camisoles/casaque	Ex 3926.20.90.00	Camisoles/casaque, en matières plastiques
	Ex 4015.90.99.00	Camisoles/casaque en caoutchouc
	4818.50.10.00	- - - Des types utilisés dans les hôpitaux ou dans les cliniques
	Ex 6114.20.90.00	Camisoles/casaque
	Ex 6114.30.30.00	Camisoles/casaque
	Ex 6114.90.30.00	Camisoles/casaque
<b>2- Moyens de diagnostic :</b>		
<b>2-1- Laboratoire :</b>		
Kits de prélèvements avec milieux de transport	Ex 3821.00.91.00	Kits de prélèvements avec milieux de transport
	Ex 3821.00.99.00	Kits de prélèvements avec milieux de transport
Réactifs d'extraction d'acides nucléiques	Ex 3822.00.11.30	Réactifs d'extraction d'acides nucléiques
	Ex 3822.00.11.90	Réactifs d'extraction d'acides nucléiques
	Ex 3822.00.12.00	Réactifs d'extraction d'acides nucléiques

Enzymes	3507.90.10.00	- - - Enzymes pancréatiques
	3507.90.40.00	- - - Papaïne, bromélines et ficine
	3507.90.50.00	- - - Amylases et protéases provenant de micro-organismes
	3507.90.90.00	- - - Autres enzymes
Amorces et sondes sars-cov-2	Ex 3822.00.11.90	Amorces et sondes sars-cov-2

Tests de diagnostic rapides	Ex 3002.15.90.00	Tests de diagnostic rapides
	Ex 3822.00.11.30	Tests de diagnostic rapides
	Ex 3822.00.11.90	Tests de diagnostic rapides
	Ex 3822.00.12.00	Tests de diagnostic rapides

### 2-2- Imagerie médicale :

Produits de contraste	3006.30.10.00	- - - Préparations opacifiantes pour examens radiographiques
	Ex 3006.30.21.00	Produits de contraste
	Ex 3006.30.29.00	Produits de contraste
Films radiologiques	Ex 3701.10.00.00	Films radiologiques
	Ex 3702.10.10.00	Films radiologiques
	Ex 3702.10.20.00	Films radiologiques

### 3- Médicaments :

#### 3-1- Médicaments spécifiques :

HYDROXY-CHLOROQUINE comp 200mg	Ex 3004.60.00.00	HYDROXY-CHLOROQUINE comp 200mg
AZITHROMYCINE comp 250mg et 500mg	Ex 3004.20.29.00	AZITHROMYCINE comp 250mg et 500mg
CHLOROQUINE comp 500mg	Ex 3004.60.00.00	CHLOROQUINE comp 500mg
LOPINAVIR-RITONAVIR comp200/50mg	Ex 3004.90.24.00	LOPINAVIR-RITONAVIR comp200/50mg
ATAZANAVIR gel 300mg	Ex 3004.90.24.00	ATAZANAVIR gel 300mg

<b>3-2- Médicaments réanimation :</b>		
SUFENTANIL 250 µG (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	SUFENTANIL 250 µG (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
FENTANYL 500 µG (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	FENTANYL 500 µG (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
ETOMIDATE 20MG/10ML	Ex 3004.90.23.00	ETOMIDATE 20MG/10ML
PROPOFOL 500 MG/50ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.23.00	PROPOFOL 500 MG/50ML (ampoule/ injectable)
KETAMINE 50MG/5ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.23.00	KETAMINE 50MG/5ML (ampoule/ injectable)
PHENOBARBITAL 40MG (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	PHENOBARBITAL 40MG (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	

MIDAZOLAM 15MG/3ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	MIDAZOLAM 15MG/3ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
DIAZEPAM 10MG/2ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.23.00	DIAZEPAM 10MG/2ML (ampoule/ injectable)
CLONAZEPAM 1MG/1ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.23.00	CLONAZEPAM 1MG/1ML (ampoule/ injectable)
SUXAMETHONIUM 1MG/1ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.23.00	SUXAMETHONIUM 1MG/1ML (ampoule/ injectable)
ROCURONIUM 50MG/5ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.23.00	ROCURONIUM 50MG/5ML (ampoule/ injectable)
ATRACURIUM 50MG/5ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.23.00	ATRACURIUM 50MG/5ML (ampoule/ injectable)
NEOSTIGMINE 5MG/5ML	Ex 3004.90.29.30	NEOSTIGMINE 5MG/5ML (ampoule/ injectable)

(ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.90	
ADRENALINE 1MG/ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.39.93.00	ADRENALINE 1MG/ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.39.99.90	
NORADRENALINE 4MG/2 ML ou 8MG/4ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.39.93.00	NORADRENALINE 4MG/2 ML ou 8MG/4ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.39.99.90	
DOBUTAMINE 250MG/20ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	DOBUTAMINE 250MG/20ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
DOPAMINE 200MG/5ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	DOPAMINE 200MG/5ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
ISOPRENALINE 20MG/1ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	ISOPRENALINE 20MG/1ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
ATROPINE 1 ou 0.25 µG/1ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	ATROPINE 1 ou 0.25 µG/1ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
EPHEDRINE 30MG/1ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.41.00.00	EPHEDRINE 30MG/1ML (ampoule/ injectable)
NEOSYNEPHRINE 5MG/ML (phényléphrine) (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	NEOSYNEPHRINE 5MG/ML (phényléphrine) (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
AMIODARONE 150MG/3ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	AMIODARONE 150MG/3ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
ATENOLOL 5MG/10ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	ATENOLOL 5MG/10ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
NICARDIPINE 10MG/ 10ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	NICARDIPINE 10MG/ 10ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	

ISOSORBIDEDINITRATE 10MG/10ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	ISOSORBIDEDINITRATE 10MG/10ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
METHYLPREDNISOLONE 40MG/ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.39.22.00	METHYLPREDNISOLONE 40MG/ML (ampoule/ injectable)
SALBUTAMOL AMPOULES 5MG/5ML (ampoule/ injectable)	Ex 3004.90.29.30	SALBUTAMOL AMPOULES 5MG/5ML (ampoule/ injectable)
	Ex 3004.90.29.90	
<b>3-3- Médicaments associés :</b>		
ZINC sous forme de comprimés de 30 mg et plus	Ex 2106.90.99.12	ZINC sous forme de comprimés de 30 mg et plus
VITAMINE C sous forme de comprimés de 500 mg et plus	Ex 3004.50.11.00	VITAMINE C sous forme de comprimés de 500 mg et plus
VITAMINE D sous forme d'ampoules ou de capsules de 100 000UI et plus	Ex 3004.50.11.00	VITAMINE D sous forme d'ampoules ou de capsules de 100 000UI et plus
MAGNESIUM sous forme de comprimés de 150 mg et plus	Ex 3004.90.29.90	MAGNESIUM sous forme de comprimés de 150 mg et plus
FER sous forme de comprimés de 20 mg et plus	Ex 3004.90.29.90	FER sous forme de comprimés de 20 mg et plus
<b>4- Dispositifs médicaux :</b>		
<b>4-1- Equipements de réanimation et surveillance :</b>		
Respirateur de réanimation	Ex 9019.20.40.00	Respirateur de réanimation
Moniteur de surveillance 8 paramètre FC, FR, PNI, SPO2, T°, Co2, pression invasive	Ex 9018.19.10.00	Moniteur de surveillance 8 paramètre FC, FR, PNI, SPO2, T°, Co2, pression invasive
Dispositif de VNI	Ex 9019.20.60.00	Dispositif de VNI
Dispositif pour CPAP	Ex 9019.20.60.00	Dispositif pour CPAP
Optiflow	Ex 9019.20.60.00	Optiflow

Seringue auto pulsée à bibliothèque varié	Ex 9018.31.90.00	Seringue auto pulsée à bibliothèque varié
Défibrillateur	Ex 9018.90.99.00	Défibrillateur
ECG 12 pistes	Ex 9018.11.00.00	ECG 12 pistes
Aspirateur de mucosités	Ex 9018.90.99.00	Aspirateur de mucosités
Manomètre d'oxygène avec barboteur. Manomètre d'aspiration avec bocal et tuyauterie	Ex 9026.20.10.00	Manomètre d'oxygène avec barboteur. Manomètre d'aspiration avec bocal et tuyauterie
Aspirateur mobile	Ex 9018.90.99.00	Aspirateur mobile
Oxymètre de pouls	Ex 9018.19.10.00	Oxymètre de pouls
Appareil de gazométrie	Ex 9018.90.99.00	Appareil de gazométrie
Laryngoscope	Ex 9018.90.99.00	Laryngoscope
Vidéo-laryngoscope	Ex 9018.90.99.00	Vidéo-laryngoscope
Réchauffeur à air pulsé avec couverture type BAIR HUGGER	Ex 9018.90.99.00	Réchauffeur à air pulsé avec couverture type BAIR HUGGER
Matelas anti-escarres	9019.10.12.00	- - - Matelas pour la prévention ou le traitement des escarres, produisant un effet de massage superficiel sur les tissus exposés à la nécrose
<b>4-2- Equipements d'exploration :</b>		
Colonne d'endoscopie "bronchoscope"	Ex 9018.19.10.00	Colonne d'endoscopie "bronchoscope"
<b>4-3- Equipements d'imagerie médicale :</b>		
Scanner 64 coupes Radio mobile Scanner mobile	Ex 9018.12.00.00	Scanner 64 coupes, Radio mobile et Scanner mobile
	Ex 9022.12.10.00	Scanner 64 coupes, Radio mobile et Scanner mobile
	Ex 9022.14.10.00	Scanner 64 coupes, Radio mobile et Scanner mobile
	Ex 9022.21.00.00	Scanner 64 coupes, Radio mobile et Scanner mobile

Echo-doppler portable	Ex 9018.19.90.00	Echo-doppler portable
Pièces de rechange pour équipements d'imagerie médicale	9022.30.10.00	- - - Destinés aux appareils à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire
	Ex 9022.90.80.00	Pièces de rechange pour équipements d'imagerie médicale
	Ex 9022.90.90.00	Pièces de rechange pour équipements d'imagerie médicale
<b>4-4- Equipements de laboratoires :</b>		
Appareil PCR en temps réel Thermo cycler en temps réel portable Thermo cycler avec gradient de température	Ex 9027.30.10.00	Appareil PCR en temps réel, Thermo cycler en temps réel portable et Thermo cycler avec gradient de température
	Ex 9027.50.90.00	Appareil PCR en temps réel, Thermo cycler en temps réel portable et Thermo cycler avec gradient de température
Centrifugeuse réfrigérée polyvalente avec rotor vitesse 30000 g fluorometre	Ex 8421.19.10.00	Centrifugeuse réfrigérée polyvalente avec rotor vitesse 30000 g fluorometre
Transilluminateurs UV 302 nm	Ex 9027.50.90.00	Transilluminateurs UV 302 nm
Bio analyseur ADN/ARN	Ex 9027.80.90.00	Bio analyseur ADN/ARN
Séquenceur capillaire	Ex 9027.80.90.00	Séquenceur capillaire
Qubit fluometre	Ex 9027.80.90.00	Qubit fluometre
Congélateur -80°	Ex 8418.69.90.00	Congélateur -80°
<b>4-5- Equipements de désinfection :</b>		
Brumisateurs désinfectants	Ex 8479.89.90.00	Brumisateurs désinfectants
Appareil de bio nettoyage	Ex 8424.30.90.00	Appareil de bio nettoyage
<b>4-6- Mobilier :</b>		
Lits de réanimation	Ex 9019.20.40.00	Lits de réanimation équipés d'appareils respiratoires de réanimation
	Ex 9402.90.30.00	Lits de réanimation non équipés d'appareils respiratoires de réanimation
<b>4-7- Consommables :</b>		

Sondes d'intubation. Sondes d'aspiration. Sondes nasogastriques Sondes vésicales.	Ex 9018.39.99.00	Sondes d'intubation, Sondes d'aspiration, Sondes nasogastriques et Sondes vésicales.
Collecteurs d'urines	3926.90.94.00	- - - - Collecteurs d'urine gradués stériles, pour le prélèvement, la mesure et l'échantillonnage direct de la diurèse par le truchement d'un cathéter
Kits de draps à usage unique	Ex 4818.90.10.00	Kits de draps à usage unique
Thermomètre	Ex 9025.11.10.00	Thermomètre à liquide, à lecture directe
	Ex 9025.19.10.00	Thermomètre électronique
	Ex 9025.19.90.00	Autres thermomètres
Sondes thermiques	Ex 9025.19.90.00	Sondes thermiques
Perfuseurs et Transfuseurs	9018.39.10.00	- - - Lignes de dialyse, de perfusion ou de transfusion
Cathéter veineux périphériques de différents calibres (14G, 16G, 18G, 20G, 22G, 24G) Cathéters triple lumière pour voie veineuse centrale	9018.39.91.00	- - - - Cathéters
Prolongateur fins et épais	Ex 9018.39.99.00	Prolongateur fins et épais
Robinets à 03 voies	Ex 8481.80.99.00	Robinets à 03 voies
Rampes multivoies	Ex 8481.80.99.00	Rampes multivoies

Capteur de débit et transducteurs pour pression artérielle systématique (PAS) invasive selon le type de moniteur	9018.90.91.00	- - - - Instruments et appareils pour la mesure de la pression artérielle
Cathéters artériels radial et fémoral	9018.39.91.00	- - - - Cathéters
Circuit patient à usage unique pour ventilation mécanique	Ex 9019.20.20.00	Circuit patient à usage unique pour ventilation mécanique

Filtre ECH antibactérien (nez artificiel)	Ex 9019.20.20.00	filtre ECH antibactérien (nez artificiel)
Tubulures pour nutri-pompe et sonde gastriques adaptées selon le type d'appareil	9018.39.10.00	- - - Lignes de dialyse, de perfusion ou de transfusion
	Ex 9018.39.99.00	Tubulures pour nutri-pompe et sonde gastriques adaptées selon le type d'appareil
Filtre pour respirateurs	Ex 8421.39.19.00	Filtre pour respirateurs
Filtres antibactériens	Ex 8421.39.19.00	Filtres antibactériens
Système clos d'aspiration trachéale	Ex 9018.90.99.00	Système clos d'aspiration trachéale
Lames de laryngoscopes jetables	Ex 9018.90.99.00	Lames de laryngoscopes jetables
Boîte de gants d'examen non stérile	Ex 3926.20.11.00	Boîte de gants d'examen non stérile
	Ex 3926.20.12.00	Boîte de gants d'examen non stérile
	Ex 4015.19.90.00	Boîte de gants d'examen non stérile
	Ex 6116.10.10.00	Boîte de gants d'examen non stérile
	Ex 6116.10.20.00	Boîte de gants d'examen non stérile
	Ex 6216.00.10.00	Boîte de gants d'examen non stérile
Haricots et plateaux jetables	Ex 3924.90.90.00	Haricots et plateaux jetables
Consommables circuit + oxygénateur pour ECMO	Ex 9019.20.20.00	Oxygénateur pour ECMO
	Ex 9019.20.70.00	Consommables circuit
Consommables pour stérilisation à l'autoclave (gainés et indicateurs)	Ex 3005.10.29.00	Consommables pour stérilisation à l'autoclave (gainés et indicateurs)
	Ex 4818.90.10.00	Consommables pour stérilisation à l'autoclave (gainés et indicateurs)
Solutions antiseptiques	Ex 3808.94.19.90	Solutions antiseptiques
	Ex 3808.94.99.90	Solutions antiseptiques
Distributeur de solution hydroalcoolique	Ex 8479.89.90.00	Distributeur de solution hydroalcoolique
Conteneurs de déchets de soins	Ex 3924.90.90.00	Conteneurs de déchets de soins

	Ex 7324.90.30.00	Conteneurs de déchets de soins
Sacs pour DASRI	Ex 3923.21.20.00	Sacs pour DASRI
	Ex 3923.29.20.00	Sacs pour DASRI
Liquide nettoyage	3402.20.20.00	- - - Préparations de nettoyage destinées à l'entretien des sols, des vitres ou d'autres surfaces, conditionnées pour la vente au détail
	3402.20.40.00	- - - Préparations pour nettoyage des appareils sanitaires, conditionnées pour la vente au détail
	3402.90.20.00	- - - Préparations pour nettoyage des appareils sanitaires
Canules de Guedel différents calibres	Ex 9018.39.99.00	Canules de Guedel différents calibres
Safescope : manche de laryngoscope a lame jetable adulte	Ex 9018.90.99.00	Safescope : manche de laryngoscope a lame jetable adulte
Safescope : manche de laryngoscope a lame jetable pédiatrique	Ex 9018.90.99.00	Safescope : manche de laryngoscope a lame jetable pédiatrique
Lames de laryngoscope jetable n°2, n°3, n°4	Ex 9018.90.99.00	Lames de laryngoscope jetable n°2, n°3, n°4
Insufflateurs ambu jetable ou réutilisable adulte Insufflateurs ambu jetable ou réutilisable pédiatrique	Ex 9019.20.40.00	Insufflateurs ambu jetable ou réutilisable, adulte ou pédiatrique
	Ex 9019.20.60.00	Insufflateurs ambu jetable ou réutilisable, adulte ou pédiatrique
Masques de ventilation à usage unique n°3, n°4, n°5, n°6	Ex 9019.20.60.00	Masques de ventilation à usage unique n°3, n°4, n°5, n°6
<b>5 – Equipements de détection :</b>		
Pistolets thermique	Ex 9025.19.10.00	Pistolets thermique

8	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 27	13 Ramadhan 1441 6 mai 2020
<p><b>Décret exécutif n° 20-109 du 12 Ramadhan 1441 correspondant au 5 mai 2020 relatif aux mesures exceptionnelles destinées à la facilitation de l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques, en dispositifs médicaux et en équipements de détection en riposte à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).</b></p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p>Le Premier ministre,</p> <p>Sur le rapport du ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière,</p> <p>Vu la Constitution, notamment ses articles 99-4° et 143 (alinéa 2) ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 76-102 du 9 décembre 1976, modifiée et complétée, portant code des taxes sur le chiffre d'affaires, notamment son article 9 ;</p> <p>Vu la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes, notamment ses articles 86 et 86 bis ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 03-03 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative à la concurrence, notamment son article 5 ;</p> <p>Vu la loi n° 18-11 du 18 Chaoual 1439 correspondant au 2 juillet 2018 relative à la santé ;</p> <p>Vu le décret présidentiel n° 19-370 du Aouel Joumada El Oula 1441 correspondant au 28 décembre 2019 portant nomination du Premier ministre ;</p> <p>Vu le décret présidentiel n° 20-01 du 6 Joumada El Oula 1441 correspondant au 2 janvier 2020 portant nomination des membres du Gouvernement ;</p> <p>Vu le décret exécutif n° 92-284 du 6 juillet 1992 relatif à l'enregistrement des médicaments à usage de la médecine humaine ;</p> <p>Vu le décret exécutif n° 92-285 du 6 juillet 1992, modifié et complété, relatif à l'autorisation d'exploitation d'un établissement de production et/ou de distribution de produits pharmaceutiques ;</p> <p>Vu le décret exécutif n° 11-379 du 25 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 21 novembre 2011 fixant les attributions du ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ;</p> <p>Vu le décret exécutif n° 20-69 du 26 Rajab 1441 correspondant au 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19) ;</p> <p>Vu le décret exécutif n° 20-70 du 29 Rajab 1441 correspondant au 24 mars 2020 fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19) ;</p>	<p style="text-align: center;"><b>Décète :</b></p> <p>Article 1er. — Le présent décret a pour objet de fixer les mesures exceptionnelles destinées à la facilitation de l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques, en dispositifs médicaux, en équipements de détection ainsi qu'en accessoires et en pièces de rechange de ces équipements en riposte à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).</p> <p>Art. 2. — Sont concernées par ces mesures exceptionnelles, les opérations de fabrication et d'importation effectuées par les opérateurs dûment agréés par les services compétents du ministère chargé de la santé.</p> <p>Art. 3. — Les opérateurs non agréés peuvent, exceptionnellement, être autorisés par les services compétents du ministère chargé de la santé, à effectuer des opérations d'importation de dispositifs médicaux et d'équipements de détection destinés à des dons gratuits.</p> <p>Ces dons sont acheminés, selon le cas, vers la pharmacie centrale des hôpitaux ou l'institut Pasteur d'Algérie.</p> <p>Art. 4. — Les opérateurs non agréés peuvent, exceptionnellement, être autorisés par les services compétents du ministère de la santé, à effectuer des opérations d'importation des dispositifs médicaux destinés à la protection individuelle de leurs personnels ou à la désinfection des lieux de travail.</p> <p>Art. 5. — La liste des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux, des équipements de détection, ainsi que des accessoires et des pièces de rechange de ces équipements, importés ou acquis localement, établie par les services concernés du ministère chargé de la santé, est validée par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), créé au niveau dudit ministère.</p> <p>La composition, l'organisation et le fonctionnement du comité prévu à l'alinéa ci-dessus, sont fixés par arrêté du ministre chargé de la santé.</p> <p>Art. 6. — Les produits pharmaceutiques cités à l'article 5 ci-dessus, destinés à la prise en charge des patients atteints du Coronavirus (COVID-19) peuvent être utilisés dans le cadre de la procédure de l'autorisation temporaire d'utilisation, conformément aux dispositions de la loi n° 18-11 du 18 Chaoual 1439 correspondant au 2 juillet 2018 relative à la santé.</p> <p>Les dispositifs médicaux cités à l'article 5 ci-dessus, notamment les équipements de protection individuelle et les réactifs de diagnostic, sont exceptionnellement autorisés afin d'être utilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19).</p> <p>Art. 7. — L'évaluation de la qualité des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux cités à l'article 5 ci-dessus, est effectuée par les services compétents du ministère chargé de la santé, sur la base des dossiers déposés par les opérateurs, comportant notamment les certifications émises dans le pays d'origine.</p>	

Art. 8. — L'évaluation des prix des produits pharmaceutiques et/ou des dispositifs médicaux cités à l'article 5 ci-dessus, est effectuée par les services compétents du ministère chargé de la santé en fonction de la disponibilité, des offres et des prix appliqués sur le marché international au moment de la commande desdits produits.

Art. 9. — Les opérateurs autorisés pour l'importation des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux cités à l'article 5 ci-dessus, sont dispensés des dispositions relatives aux conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine, prévues par la réglementation en vigueur.

Art. 10. — Les produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux cités à l'article 5 ci-dessus, ne sont pas soumis aux dispositions relatives à l'interdiction d'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine fabriqués en Algérie, prévues par la réglementation en vigueur.

Art. 11. — Les produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux, les équipements de détection, ainsi que les accessoires et les pièces de rechange de ces équipements, cités à l'article 5 ci-dessus, peuvent bénéficier d'avantages incitatifs, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Art. 12. — Les produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux, les équipements de détection, ainsi que les accessoires et les pièces de rechange de ces équipements, cités à l'article 5 ci-dessus, bénéficient de procédures douanières simplifiées, fixées par l'administration des douanes.

Les opérations de dédouanement réalisées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le Coronavirus (COVID-19), doivent être régularisées conformément aux dispositions du présent décret.

Art. 13. — Les produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux, les équipements de détection, ainsi que les accessoires et les pièces de rechange de ces équipements, cités à l'article 5 ci-dessus, octroyés à titre de don gracieux au profit de la pharmacie centrale des hôpitaux ou de l'institut Pasteur d'Algérie, bénéficient d'avantages incitatifs, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Art. 14. — Les dispositions du présent décret sont temporaires, leur effet prend fin dès la déclaration officielle de la fin de la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

Art. 15. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 12 Ramadhan 1441 correspondant au 5 mai 2020.

---

---

## Liste de tableaux et figures

---

---

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.1: Le cout unitaire de production de l'Angleterre et du Portugal	15
Tableau II.1: Les perspectives de croissance (par région)	28
Tableau II.2: Export and import volumes of goods, selected groups and countries, 2018-2020 (percentage change over previous year )	30
Tableau II.3: Total merchandise imports - quarterly (Million US dollar)	31
Tableau II.4. Total merchandise exports - quarterly (Million US dollar)	33
Tableau II.5 : Imports and Exports of major trading economies in 2020	35
Tableau II.6 : Fusion-acquisitions, par secteur et industrie sélectionne, 2020 (variation en pourcentage par rapport à 2019)	47
Tableau III.1 : Evolution du chiffre d'affaires du marché pharmaceutique mondial de 2018 à 2020 (en milliard de dollars américains)	50
Tableau III.2 : Dix principaux exportateurs de marchandises essentielles pour lutter contre la COVID-19	51
Tableau III.3: Dix principaux importateurs de marchandises essentielles pour lutter contre la COVID-19	53
Tableau III.4 : Classement des 10 principales entreprises pharmaceutiques en 2020	55
Tableau III.5: Commerce des produits médicaux (premier semestre de chacune des années indiquées), 2018/2020	56
Tableau III.6 : Principaux produits pharmaceutiques par les ventes dans le monde 2020 (en milliards de dollars)	60
Tableau III.7: Les vaccins contre la COVID 19	61
Tableau III.8 : Produits pharmaceutiques interdits à l'exportation (liste révisée)	73

## LISTE DES FIGURES

Figure I.1. De la molécule au médicament	8
Figure I.2. Processus d'innovation entre un pays du Nord et un pays du Sud	17
Figure I.3. Le cycle de vie du produit d'après R. Vernon	18
Figure II.1. Evolution du PIB entre les périodes 2018 et 2020	26

Figure II.2. Perspectives de la croissance économique en milliards de dollars	27
Figure II.3. Evolution du taux de croissance du PIB réel (par région)	29
Figure II.4. Evolution trimestriel des importations en millions de dollars (2018-2020)	32
Figure II.5. Evolution trimestriel des exportations en millions de dollars (2018-2020)	33
Figure II.6 : Annual growth of international tourist arrivals, selected regions, 2018-2020(per cent)	40
Figure II.7 : Seaborne cargo : Shipping container throughput index, Januaryv2019-May 2020(Index numbers, 2010=100)	41
Figure II. 8 : Entrées des IDE dans le monde et par groupe des économies, 2007-2020 (en milliards de dollars américains)	44
Figure II.9 : Thermomètre d'investissement mondial T1-T3 2020 (variation en pourcentage par rapport à 2019)	45
Figure II. 10: Entrées des IDE par région 2019-2020	46
Figure III.1: comparaison de la part des exportations de marchandises essentielles en rapport avec la COVID-19 au premier semestre de 2019 et au premier semestre de 2020 (par du commerce mondial, en pourcentage)	53
Figure III.2 : comparaison de la part des importations de marchandises essentielles en rapport avec la COVID-19 au premier semestre de 2019 et au premier semestre de 2020 (part du commerce mondial, en pourcentage)	55
figure III.3 : Variation en pourcentage du commerce des produits médicaux au premier semestre de 2019 et au premier semestre de 2020 par rapport à la même période de l'Année précédent	59

# Table des matières

<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL</b>	<b>4</b>
Introduction	5
<b>I. Généralités sur les produits pharmaceutiques</b>	<b>5</b>
1. Définition des produits pharmaceutiques	6
2. Etapes du développement d'un nouveau médicament	6
2.1. Les études précliniques	6
2.2. La phase clinique	7
3. Autorisation et mise sur le marché	8
4. La protection réglementaire de l'innovation	9
4.1. Le brevet	9
4.2. Le certificat complémentaire de protection	10
5. Types de médicaments :	10
5.1. Médicaments originaux	10
5.2. Médicaments génériques	10
6. Accord de l'OMC sur les produits pharmaceutiques	11
6.1. Initiatives sectorielles	11
6.2. Examens périodiques	11
6.3. Produits visés par l'Accord	12
6.4. Commerce des produits pharmaceutiques	13
<b>II. Théorie du commerce international</b>	<b>13</b>
1. Les théories traditionnelles	14
1.1. La théorie Adam Smith des avantages absolu	14
1.2. La théorie de David Ricardo des avantages comparatifs	14
1.3. Théorie de H.O.S (la spécialisation selon la différence des dotations factorielles)	15
2. La nouvelle théorie du commerce international	17
2.1. Théorie de POSNER du l'écart technologique	17
2.2. Théorie de R. VERNON du cycle de vie du produit	18
2.3. La théorie des économies d'échelle.	20
2.4. La théorie de la différenciation des produits	20
2.5. La théorie de la demande représentative de B. Linder	21
2.6. La nouvelle théorie du commerce international selon Paul Krugman	22
Conclusion	23
<b>CHAPITRE II. EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL</b>	<b>25</b>
Introduction	26
<b>I. Croissance économique mondiale</b>	<b>26</b>
1. Produit intérieur brut	26
1.1. Evolution du PIB	26
1.2. Perspectives de la croissance économique	28
<b>II. Evolution des échanges internationaux</b>	<b>30</b>

1.	Les exportations et les importations	32
1.1.	Les importations	32
1.2.	Les exportations	33
1.3.	Exportations et importations des grandes économies face à la crise sanitaire	35
1.4.	Restrictions imposées par certains Etats sur l'exportation durant la crise sanitaire.	37
<b>III.</b>	<b>Les services</b>	<b>39</b>
1.	Tourisme et Transport	40
2.	La logistique du commerce international	41
2.1.	la logistique à l'ère de la crise sanitaire	41
2.2.	Les innovations dans la logistique face à la crise sanitaire	44
<b>IV.</b>	<b>Les Investissements directs étrangers</b>	<b>45</b>
1.	Les investissements directs étrangers face à la crise sanitaire	45
 <b>CHAPITRE III. EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES</b>		 <b>50</b>
<b>I.</b>	<b>Etat de lieux de l'industrie pharmaceutique mondiale</b>	<b>51</b>
1.	Croissance de l'industrie pharmaceutique durant la crise sanitaire	51
2.	Le marché pharmaceutique	52
3.	Produits pharmaceutiques	57
3.1.	Commercialisation des médicaments et vaccins.	59
3.1.1.	Vaccins	61
4.	Approvisionnement des produits pharmaceutiques durant la pandémie	63
<b>II.</b>	<b>Effets attendus à court et long terme de la crise sanitaire sur l'industrie pharmaceutique</b>	<b>64</b>
1.	Effets attendus à court terme de la crise sanitaire sur l'industrie pharmaceutique	64
1.1.	Le changement de la demande	65
1.1.1.	Les changements de demande liés à la covid 19	65
1.1.2.	Demande induite et achat de panique	67
1.2.	Pénurie d'approvisionnement à la fois en principes actifs pharmaceutiques (API) et en produits finis	67
1.3.	Passage de la communication et des promotions aux interactions à distance par le biais des télécommunications et de la télésanté	68
1.4.	Changements en recherche et développement	68
1.5.	Bloquer les projets de R&D dans le domaine de la santé en raison de COVID-19	69
2.	Effets attendus à long terme de la crise sanitaire sur l'industrie pharmaceutique	69
2.1.	Approbations retardées pour les produits pharmaceutiques non liés au COVID	70
<b>2.2.</b>	<b>Vers l'autosuffisance dans l'industrie pharmaceutique :</b>	<b>70</b>
2.3.	Ralentissement de la croissance de l'industrie pharmaceutique	70
2.4.	Considérations éthiques	70
2.5.	Changements de tendance de consommation de produits liés à la santé	71
<b>III.</b>	<b>Effets de la Crise sanitaire sur l'industrie Algérienne</b>	<b>71</b>
1.	Industrie pharmaceutique en Algérie	71
1.1.	L'industrie pharmaceutique algérienne durant la crise sanitaire.	72
2.	Les réglementations mises en place durant la crise sanitaire	72
	Conclusion	74
 <b>CONCLUSION GENERALE</b>		 <b>76</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	79
<b>ANNEXES</b>	85
<b>LISTE DE TABLEAUX ET FIGURES</b>	108

## **Résumé**

En Chine, plus précisément à Wuhan, un nouveau virus fit son apparition en Décembre 2019. Il s'est propagé à travers le monde et créant ainsi une crise sanitaire. Pour contenir la maladie, les différents Etats ont mis en place des dispositions qui sont entre autres: le confinement, la fermeture des frontières, interdictions d'exportations de certains produits etc. Ces différents dispositifs mis en place ont entraîné une crise économique qui a touché tout le commerce international à cause de l'interdépendance des économies, excepté un secteur qui est celui des produits pharmaceutiques, un secteur qui met tout en œuvre afin de satisfaire la demande mondiale en produits pharmaceutiques. Les produits de protections individuelles sont les produits les plus demandés depuis cette crise sanitaire.

L'objectif de ce travail de recherche est d'analyser l'impact de la crise sanitaire sur le commerce international en général et les produits pharmaceutiques en particulier en s'intéressant à certains indicateurs comme le PIB, les IDE mais aussi d'analyser l'effet de la crise sanitaire sur les produits pharmaceutiques.

En effet, les résultats obtenus dans cette recherche nous permettent de confirmer que la crise sanitaire a eu un grand impact sur le commerce international mais le secteur pharmaceutique a connu une croissance contrairement aux autres secteurs.

**Mots clés :** crise sanitaire, crise économique, commerce international, produits pharmaceutiques.

## **Abstract**

In China, more precisely in Wuhan, a new virus appeared in December 2019. It spread throughout the world, creating a health crisis. To contain the disease, the various states have put in place provisions that are among others: containment, closure of borders, bans on exports of certain products etc. These different measures have led to an economic crisis that has affected all international trade because of the interdependence of economies, except for one sector which is the pharmaceutical sector, a sector that does everything possible to satisfy the global demand for pharmaceutical products. Personal protection products are the most demanded products since this health crisis.

The objective of this research work is to analyze the impact of the health crisis on international trade in general and pharmaceuticals in particular by looking at some indicators such as GDP, FDI but also to analyze the effect of the health crisis on pharmaceuticals.

Indeed, the results obtained in this research allow us to confirm that the health crisis has had a large impact on international trade but the pharmaceutical sector has experienced a growth unlike other sectors.

**Keywords:** health crisis, economic crisis, international trade, pharmaceutical products.